



Annexes

Conseil d'administration du 07 juillet 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION

07 juillet 2011

Point 02 RESSOURCES HUMAINES

2.1.	Campagne d'emplois 2012 : bilan des rencontres GPEEC	1
2.2.	Actualisation des listes des emplois pérennes des suites de repyramidages d'emplois de titulaires en 2009 et des contrats B et C 12 mois pour continuité de service	9
2.3.	Gestion des personnels contractuels à l'Université d'Angers	10
2.4.	NBI 2011-2012	16

2.1. CAMPAGNE D'EMPLOIS 2012 : BILAN DES RENCONTRES GPEEC

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2012 - PERSONNELS ENSEIGNANTS MEME NIVEAU

	N°	CORPS	CNU ou Discipline	Insertion recherche	Composante	Pôle	Objectifs rentrée 2012
1	649	MCF	6	GRANEM	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF (profil à redéfinir)
2	72	MCF	7		UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	ATER
3	543	MCF	7		UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	Réintégration
4	587	MCF	8	CERIEC	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF 8ème
5	704	MCF	10	CERIEC	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	ATER
6	244	PR	11	CRILA	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	Réintégration
7	339	MCF	11	CRILA	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF 11 - campagne synchronisée
8	383	PR	11	CRILA	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	PR 11ème - campagne au fil de l'eau 2011
9	419	PR	11	CRILA	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	PR 22ème archivistique - campagne synchronisée
10	1147	MCF	11	CRILA	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF 11ème - campagne au fil de l'eau
11	350	MCF	12	3LAM	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF 12ème - campagne synchronisée
12	279	MCF	16	PPI	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF ASSOCIE 16ème
13	547	PR	16	PPI	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	PR 16ème
14	686	MCF	22	CERHIO	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF 22
15	707	MCF	22	CERHIO	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	MCF (profil à redéfinir)
16	457	PR	23	LEESA	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS	PR 23ème
17	479	PR	61	LISA	ISTIA	Math-STIC	PR 61ème
18	558	PR	61	LASQUO	ISTIA	Math-STIC	PR 61ème ou 60ème
19	136	MCF	60	LASQUO	UFR ITBS	Math-STIC	MCF 60-62ème ou 24ème
20	540	MCF	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	MCF 1ère - campagne synchronisée
21	660	PR	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	voie longue 46-3

Point 04 – RESSOURCES HUMAINES

22	624	PR	2	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Mutation - campagne synchronisée
23	311	PR	5	GRANEM	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	voie longue 46-3
24	68	PR	6	GRANEM	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	44-3
25	374	MCF	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Mutation campagne synchronisée ou campagne au fil de l'eau n°2 - 2011
26	277	PR	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Recrutement 1ère section - campagne synchronisée ou campagne au fil de l'eau n°2 - 2011
27	310	PR	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS	Recrutement 1ère section - campagne synchronisée ou campagne au fil de l'eau n°2 - 2011
28	33	PR	30	MOLTECH-Anjou ou Lphia	UFR Sciences	Matériaux	PR 30-38ème
29	130	PR	30	Lphia	UFR Sciences	Matériaux	PR 30ème
30	120	MCF	32	MOLTECH-Anjou	UFR Sciences	Matériaux	MCF 32ème
31		PR	SURNOMBRE	TGU	UFR Sciences		Publication
32	635	MCF	63	en cours	UFR Sciences		En attente publication
33	76	MCF	36	BIAF	UFR Sciences	Végétal Environnement	MCF 36-35ème - campagne au fil de l'eau au 01/02/2012 ou publication au 01/09/2012
34	387	MCF	68	LEESA	IUT	Végétal Environnement	MCF 68ème - campagne synchronisée
35	293	MCF	64	GEIHP	IUT	Santé	MCF 64ème - campagne au fil de l'eau
36	202	MCF	5	GRANEM	IUT	SHS	MCF 5ème - campagne synchronisée
37	70	PR	61	LISA	IUT	Math-STIC	PR 61ème 01/09/2013 poste gelé pendant 1 an
38	211	MCF	5	GRANEM	IUT	SHS	ATER année 2011-2012 puis campagne synchronisée
39	196	MCF	86	EA 921 SONAS	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Végétal Environnement	MCF 86ème
40	346	MCF	86	SOPAM	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé		MCF 86ème
41	106	MCF	39		UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé		en cours

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2012 - PERSONNELS ENSEIGNANTS **REPYRAMIDAGES**

N°	CORPS	CNU ou Discipline	Insertion recherche	Composante	Repyramidage				
					Corps	Section CNU ou discipline	Insertion recherche	Pôle	
1	79	MCF	69	RCIM	UFR Sciences	PR	69	RCIM	Végétal Environnement

Point 04 – RESSOURCES HUMAINES

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2012 - PERSONNELS ENSEIGNANTS **CREATIONS**

	CORPS	CNU ou Discipline	Insertion recherche	Composante	Pôle
1	MCF	23-24	CARTA	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS
2	MCF	16	PPI	UFR Lettres, langues et sciences humaines	SHS
3	MCF	61	LASQUO-LISA	ISTIA	Math-STIC
4	PR	1	Centre Jean Bodin	UFR Droit, Economie et Gestion	SHS
5	PAST			UFR Droit, Economie et Gestion	
6	PR (ou MCF)	27	LERIA	UFR Sciences	Math-STIC
7	MCF	66-64	PMS	UFR Sciences	Végétal Environnement
8	MCF	32-31	MOLTECH-Anjou	UFR Sciences	Matériaux
9	MCF	27	LERIA	UFR Sciences	Math-STIC
10	MCF	65	INSERM U892	UFR Sciences	Santé
11	MCF	65-67	PAVE	UFR Sciences	Végétal Environnement
12	MCF	68	SAGAH	UFR Sciences	Végétal Environnement
13	MCF	66	CRCNA	IUT	GB
14	MCF	19-70	CARTA	IUT	CS
15	MCF	62	LASQUO EA 3858 IFR Santé	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Math-STIC
16	MCF	62	LASQUO EA 3858 IFR Santé	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Math-STIC
17	MCF	86	UMR CNRS 6214 INSERM771 UMR 694	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	
18	MCF	85	UMR 646	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	
19	PRAG	EPS		SUAPS	

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2012 - PERSONNELS ENSEIGNANTS PRAG

	N°	CORPS	Discipline	Composante	Objectifs rentrée 2012
1	618	PRCE	Informatique	UFR Lettres, langues et sciences humaines	PRAG mathématiques
2	1130	PRAG	Lettres	UFR Lettres, langues et sciences humaines	PRAG lettres
3	609	PRCE	Sociologie	UFR Lettres, langues et sciences humaines	Repyramidage MCF en 16 ème - PPI
4	575	PRAG	Anglais	ISTIA	PRAG anglais
5	1287	PRAG	Informatique	UFR Droit, Economie et Gestion	PRAG informatique
6	1160	PRAG	Anglais	UFR Droit, Economie et Gestion	PRAG anglais
7	523	PRAG	Mathématiques	UFR Droit, Economie et Gestion	PRAG mathématiques
8	1133	PRAG	Lettres	UFR Sciences	PRAG lettres
9	583	PRAG	Lettres	IUT	PRAG lettres
10	528	PRAG	Espagnol	IUT	PRAG espagnol
11	89	PRCE en PRAG	éco / gestion option B	IUT	PRAG éco / gestion option B
12	566	PRCE en PRAG	négo / gestion option C	IUT	PRAG négo / gestion option C
13	228	PRCE en PRAG	math / info en éco / gestion option B	IUT	PRAG math / info en éco / gestion option B
14	522	PRAG	Génie électrique	IUT	PRAG génie électrique
15	520	PRCE	Lettres	UFR ITBS	PRAG espagnol
16	661	PRCE	Gestion (ESO)	UFR ITBS	Repyramidage MCF en 23 ème
17	729	PRCE	Mathématiques	UFR Médecine	PRAG mathématiques

Point 04 – RESSOURCES HUMAINES

CAMPAGNE EMPLOIS 2012 - PERSONNELS BIATOSS - Demandes au même niveau

	N° de poste	Corps	Filières	BAP	Composante ou affectation
1	J2F32	IGE	ITRF	J	DAF
2	31553X	ATRF	ITRF	J	Direction Administration
3	59552F	IGE	ITRF	J	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
4	22242B	IGE	ITRF	J	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
5	57614Z	ATRF 2	ITRF	G	UFR Droit, Economie et Gestion
6	11638M	ATRF P1	ITRF	G	UFR Droit, Economie et Gestion
7	38307N	SAENES	AENES		UFR Droit, Economie et Gestion
8	50313N	TECH	ITRF	C	IUT
9	60281Y	TECH	ITRF	J	IUT
10	37826R	ATRF	ITRF	C	IUT
11	57609U	ATRF	ITRF	G	IUT
12	60278V	TECH	ITRF	J	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé
13	70578R	IGE	ITRF	A	UFR Sciences

CAMPAGNE EMPLOIS 2012 - PERSONNELS BIATOSS - Demandes de repyramidages

	N° de poste	Corps	Filière	BAP	Composante ou affectation	Repyramidage demandé		
						Corps	Filière	BAP
1	02632L	SAENES	AENES		Direction de l'administration	ADAENES / ASI / IGE	AENES / ITRF	
2	29880	ADJAENES	AENES		Direction de la Recherche	SAENES	AENES	
3	07495X	ATRF	ITRF	J	Direction de la Recherche	TECH	ITRF	J
4	289498	ADJAENES	AENES		ISTIA	ASI	ITRF	J
5	06832B	ADJAENES	AENES		UFR Droit, Economie et Gestion	TECH	ITRF	J
6	07393L	ATRF P1	ITRF		UFR Droit, Economie et Gestion	TECH	ITRF	J
7	03798S	ATRF	ITRF		UFR Droit, Economie et Gestion	TECH	ITRF	J
8	07332V	ATRF	ITRF	A	IUT	TECH	ITRF	A
9	57608T	ATRF	ITRF	G	IUT	TECH	ITRF	A
10	08373B	ADJAENES	AENES		CUFCO	TECH	ITRF	J
11	51495Y	ATRF	ITRF	B	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	ASI	ITRF	F
12	34021E	ATRF	ITRF	A	UFR Sciences	TECH	ITRF	A

CAMPAGNE EMPLOIS 2012 - PERSONNELS BIATOSS - Demandes de créations

	Mission	Corps	Filière	BAP	Composante ou affectation	Concours
1	Graphiste	ASI	ITRF	J	Service communication	externe
2	gestionnaire comptable	TECH	ITRF	J	DAF	
3	secrétariat	ATRF	ITRF	J	Direction de la Culture	
4	Responsable GTB	IGE	ITRF	E	DSI	
5	Responsable service informatique Recherche	IGR	ITRF	E	DSI	
6	Responsable pôle Santé	ASI	ITRF	E	DSI	
7	Chargé de mission - Maintenance et exploitation	ASI	ITRF	G	DPI	externe
8	Chargé de mission - Construction, réhabilitation, mise en sécurité	IGE	ITRF	G	DPI	Retraite
9	Chargé de mission ad / aide au pilotage (CPER, FEDER, TVA, DGG...)	IGE	ITRF	J	Direction de la Recherche	
10	Chargé de mission ad / aide au pilotage - montage, gestion, suivi projets	IGE	ITRF	J	Direction de la Recherche	
11	Assistante à la Direction Recherche - com° interne et ext	IGE	ITRF	J	Direction de la Recherche	
12	Non renseigné	ASI	ITRF	J	Direction de la Recherche	
13	Non renseigné	IGE	ITRF	E	UFR Médecine	détachement
14	Responsable service Technique	TECH	ITRF	G	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines	interne
15	Chargé de ressources documentaires	IGE	ITRF	F	UFR Lettres, Langues et Sciences humaines	externe
16	Scolarité et assistance à l'enseignement	TECH	ITRF	J	ISTIA	interne
17	Assistance à l'enseignement	TECH	ITRF	J	UFR ITBS	externe
18	Chargé de communication	TECH	ITRF	F	UFR Droit, Economie et Gestion	externe
19	Coordinateur plan Licence	ASI	ITRF	J	UFR Droit, Economie et Gestion	externe
20	Secrétariat de direction et gestion du personnel	TECH	ITRF	J	UFR Droit, Economie et Gestion	externe

Point 04 – RESSOURCES HUMAINES

21	Non renseigné	ATRF	ITRF	J	UFR Droit, Economie et Gestion	interne
22	Non renseigné	ATRF	ITRF	C	UFR Sciences	interne
23	Non renseigné	TECH	ITRF	A	UFR Sciences	externe
24	secrétariat départements	TECH	ITRF	J	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	
25	scolarité	TECH	ITRF	J	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	
26	aide à l'enseignement	IGE	ITRF	B	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	
27	pédagogie	IGE	ITRF	F	STIC	
28	administratif	IGE	ITRF	J	STIC	
29	web	ASI	ITRF	F	STIC	
30	web	ASI	ITRF	F	STIC	

CAMPAGNE EMPLOIS 2012 - PERSONNELS BIATOSS - Demandes de redéploiement

	Mission	Corps	Filière	BAP	Composante ou affectation
1	Technicien audiovisuel	TECH	ITRF	F	UFR Droit, Economie et Gestion

2.2. ACTUALISATION DES LISTES DES EMPLOIS PERENNES DES SUITES DE REPYRAMIDAGES D'EMPLOIS DE TITULAIRES EN 2009 ET DES CONTRATS B ET C 12 MOIS POUR CONTINUITE DE SERVICE

Présentation au CTP du 27 juin 2011.

Le conseil d'administration approuve l'actualisation des listes des emplois pérennes des suites de repyramidages d'emplois de titulaires en 2009 et des contrats B et C 12 mois pour continuité de service.

■ EMPLOIS PERENNES 12 MOIS : DES SUITES DE REPYRAMIDAGES D'EMPLOIS DE TITULAIRES EN 2009

Le nombre d'emplois pérennes passe de 10 à 9. Un emploi pérenne affecté aux services centraux a été supprimé car le poste est occupé par un agent titulaire (réussite à un concours).

■ CONTRAT 12 MOIS POUR CONTINUITE DE SERVICE - NOUVEAUX CONTRATS

	CATEGORIE	AFFECTATION	SERVICE/LABORATOIRE	QUOTITE
1	C	Services centraux	Direction de la Recherche	100
2	B	Services centraux	Direction des ressources humaines	100

2.3. GESTION DES PERSONNELS CONTRACTUELS A L'UNIVERSITE D'ANGERS

Présentation au CTP du 27 juin 2011.

I PROCEDURE CONCERTEE + 3 ANS

	AFFECTATON	SERVICE / LABORATOIRE	CATEGORIE	QUOTITE
1	Services centraux	Bureau d'accueil des chercheurs étrangers	C	100%
2	Services centraux	Direction des affaires financières	C	100%
3	Services centraux	Direction du patrimoine immobilier	A1	100%
4	Services centraux	Direction des ressources humaines	B	100%
5	Services centraux	APERSU	C	100%
6	Services centraux	Direction des affaires financières	B	100%
7	Services centraux	Service logistique	C	100%
8	Services centraux	Direction des affaires financières	C	100%
9	Services centraux	Direction des affaires financières	B	100%
10	Services centraux	Direction des relations internationales	A1	100%
11	Services centraux	Direction du système d'information	A2	100%
12	Services centraux	Direction des ressources humaines	B	100%
13	Services centraux	Service logistique	A1	100%
14	Services centraux	Direction de la recherche	A2	100%
15	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	FLE	100%
16	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	FLE	100%
17	Service Technologies de l'Information et de la Communication	Service Technologies de l'Information et de la Communication	A2	100%
18	Service commun de documentation	Service commun de documentation	A2	100%
19	Laboratoire	HIFIH EA 3859	A1	50%
20	Laboratoire	INSERM U 892	B	100%
21	Lettres, langues et sciences humaines	Affaires générales	C	100%
22	Ingénierie du tourisme du bâtiment et des services	Affaires générales	C	100%

■ PROCEDURE CONCERTEE + 5 ANS

	AFFECTATON	SERVICE/LABORATOIRE	CATEGORIE	QUOTITE
1	Services centraux	Cabinet du Président	C	100%
2	Services centraux	Direction de la culture	A1	100%
3	Services centraux	Direction de la culture	C	100%
4	Services centraux	Direction des affaires financières	B	100%
5	Services centraux	direction des enseignements et de la vie étudiante	C	100%
6	Service Technologies de l'Information et de la Communication	Service Technologies de l'Information et de la Communication	A2	100%
7	Service Technologies de l'Information et de la Communication	Service Technologies de l'Information et de la Communication	A1	100%
8	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion	INFIRMIERE	100%
9	Laboratoire	Laboratoire LEEST	B	90%
10	Laboratoire	Laboratoire HIFIH EA 3859	A3	100%

■ TABLEAU DES AGENTS CONTRACTUELS PAR CATEGORIE (AU 23/06/11)

	Nombre de personnes
Procédures concertées 5 ans en 2011	10
A	4
B	2
INFIRMIERE	1
C	3
dont affectation laboratoires	2
Procédures concertées 5 ans en 2013	22
A	10
B	5
C	7
dont affectation laboratoires	2
Procédures concertées 3 ans en 2012	90
A	23
B	21
C	46
dont affectation laboratoires	11
CDI	18
A	13
B	3
C	2

■ EMPLOIS PERENNES 12 MOIS : DES SUITES DE REPYRAMIDAGES D'EMPLOIS DE TITULAIRES EN 2009

	CATEGORIE	AFFECTATION	SERVICE/LABORATOIRE	QUOTITE
1	C	Lettres, Langues et Sciences Humaines	Service maintenance	100
2	B	Médecine	INSERM U 646	100
3	C	Sciences	laboratoire physique	100
4	B	Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé	Jardin botanique	100
5	A1	Services centraux	service logistique	100
6	C	Services centraux	service logistique	100
7	C	Services centraux	service logistique	100
8	B	Services centraux	Direction des ressources humaines	100
9	B	Services centraux	Direction des ressources humaines	100

■ CONTRATS 12 MOIS POUR CONTINUITE DE SERVICE

	CATEGORIE	AFFECTATION	SERVICE/LABORATOIRE	QUOTITE
1	C	Centre Universitaire de Formation Continue	Secrétaire de direction	100
2	B	Centre Universitaire de Formation Continue	Antenne financière	100
3	C	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	100
4	C	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	100
5	C	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	100
6	B	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	100

Point 04 – RESSOURCES HUMAINES

7	C	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	100
8	C	Centre Universitaire de Formation Continue	Centre Universitaire de Formation Continue	100
9	C	Ingénierie du Tourisme du Bâtiment et des Services	Insertion professionnelle	100
10	C	Ingénierie du Tourisme du Bâtiment et des Services	Service des examens	100
11	C	Ingénierie du Tourisme du Bâtiment et des Services	Service des examens	100
12	C	Institut Universitaire de Technologie	Institut Universitaire de Technologie	70
13	C	Médecine	Service des examens	100
14	C	Médecine	Antenne financière	50
15	C	Sciences	Service des examens	100
16	C	Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé	Service général	100
17	B	Service Commun de Documentation	Service Commun de Documentation	100
18	C	Service Commun de Documentation	Service Commun de Documentation	100
19	C	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion	Secrétariat	50
20	C	Services centraux	Direction de la Culture	100
21	C	Services centraux	Direction des Ressources Humaines	100
22	C	Services centraux	Direction des Ressources Humaines	100
23	C	Services centraux	Direction du système d'information	50
24	C	Services centraux	Direction des affaires financières	100
25	B	Services centraux	Direction des affaires financières	100

Point 04 – RESSOURCES HUMAINES

26	C	Services centraux	Direction des affaires financières	100
27	B	Services centraux	Direction des affaires financières	100
28	C	Services centraux	Direction des affaires financières	100

Contrat 12 mois pour continuité de service - Nouveaux contrats

	CATEGORIE	AFFECTATION	SERVICE/LABORATOIRE	QUOTITE
1	C	Services centraux	Direction de la Recherche	100
2	B	Services centraux	Direction des ressources humaines	100

EMPLOIS PERENNES EN APPUI A LA RECHERCHE

	CATEGORIE	AFFECTATION	PÔLE / PLATEFORME	QUOTITE
1	B	PaVé – Pathologie végétale, biodiversité, écologie, interaction bio-agresseurs/plantes	Végétal et environnement	100
2	A3	BIAF – Laboratoire d'études des bio-indicateurs actuels et fossiles	Végétal et environnement	100
3	A1	RCIM – Récepteurs et canaux ioniques membranaires	Végétal et environnement	100
4	A3	PMRM – Protection myocardique et remodelage du myocarde	Santé	100
5	A2	Mitochondries	Santé	100
6	A3	SCIAM – Plateforme technique service commun d'imageries et d'analyses microscopiques	Santé	100
7	A1	PIAM – Plateforme d'ingénierie et analyses moléculaires	Matériaux	100
8	A2	LERIA – Laboratoire d'étude et de recherche en informatique d'Angers	Math-stic	100

2.4. NBI 2011-2012

Avis favorable du CTP du 27 juin 2011.

Le conseil d'administration approuve la NBI 2011-2012.

La nouvelle bonification indiciaire (NBI) est attachée à certains emplois impliquant l'exercice d'une responsabilité ou la mise en œuvre d'une technicité particulière. Elle cesse d'être versée lorsque l'agent n'exerce plus les fonctions y ouvrant droit.

NBI ADMINISTRATIVES ANNEE 2011-2012		
FONCTIONS		Points NBI
Direction		
1 Secrétaire Général, Directeur général des services		50
2 Agent Comptable		40
3 Adjointe au Secrétaire général - Directrice des Ressources humaines		50
4 Adjoint au Secrétaire général		50
Responsable Administratif de composante		
5 UFR Droit, Economie et Gestion		30
6 UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines		30
7 UFR Sciences		30
8 UFR Médecine		30
9 UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé		30
10 Institut Universitaire de Technologie		30
11 UFR Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services		30
12 ISTIA		30
Direction		
13 Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante		30
14 Direction de la Recherche, de la Formation Doctorale et de la Valorisation		30
15 Direction du Patrimoine Immobilier		30
16 Direction des Relations Internationales		30
Responsable administratif de service commun		
17 Service Commun de Documentation (SCD)		20
18 Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS)		20
Responsable de service		
19 Service des Recettes, Salaires et Missions		20
20 Service des Marchés		25
21 Service Communication		20
22 Service Budgétaire et comptable		20
23 Service du personnel BIATOSS		20
24 Service du personnel Enseignant		20
25 Service Scolarité Examens - UFR Sciences *		20
26 Service Scolarité Examens - UFR Médecine		20
27 Service Examens - UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines		20
28 Service Scolarité Examens - UFR Droit, Economie et Gestion		20
29 Responsable Service Scolarité - ISTIA et IUT *		20
* en alternance		815
Le SUIO IP bénéficie d'une NBI clairement identifiée		
Service Universitaire d'Information et d'Orientation Insertion Professionnelle (SUIO IP)		20

NBI TECHNIQUES ANNEE 2011-2012

FONCTIONS		Points NBI
<i>Responsabilité appareils à technicité haut. spécialisée</i>		
1	Spectrophotomètre - UFR Sciences	15
2	Radioprotection - UFR Sciences	15
3	Radioprotection - UFR Médecine	15
4	Résonance magnétique	15
5	Cytométrie en flux - Service Commun de Recherche	15
6	Imagerie et analyses microscopiques - Service Commun de Recherche	15
7	Imagerie par résonance magnétique - Service Commun de Recherche *	15
	Spectrométrie de masse - Service Commun de Recherche *	
8	Hall de Technologie - ISTIA	15
9	Plate-forme de biotechnologie - Présidence	15
10	Conservation du patrimoine végétal - UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	15
<i>Fonctions à risques</i>		
11	Préparateur en anatomie - UFR Médecine	20
12	Préparateur en anatomie - UFR Médecine	20
13	Animalerie - Service Commun de Recherche	20
14	Produits cytostatiques -UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	15
15	Animalerie du laboratoire d'écologie animale - UFR Sciences	10
16	Gestion d'animalerie - UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	10
<i>Hygiène, sécurité, environnement</i>		
17	Ingénieur Hygiène et Sécurité	20
18	ACMO UFR Sciences (risque incendie)	20
19	ACMO UFR Sciences (déchets)	20
20	ACMO UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	20
21	ACMO UFR Droit, Economie et Gestion	20
22	ACMO UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	20
23	ACMO IUT	20
24	ACMO UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	20
25	ACMO ISTIA	20
26	ACMO UFR Médecine	20
27	ACMO SCD	15
<i>Responsabilité équipe technique</i>		
28	Equipe audiovisuelle - UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	10
29	Service Intérieur - IUT	15
30	Reprographie - Services centraux	15
31	Service Logistique - Services centraux	15
	NBI statutaire	515
32	Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO)	20

* en alternance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

07 juillet 2011

Point 03 DISPOSITIONS BUDGETAIRES ET AFFAIRES STATUTAIRES

3.1.	Demande d'adhésion à l'UNF3S	1
3.2.	Elections : commission des statuts, commission du budget et commission du système d'information	2
3.3.	Avis sur la nomination du Directeur du CUFCo	5
3.4.	Statuts de l'UFR Droit, économie et gestion	6
3.5.	Modification du code des statuts et règlements de l'Université d'Angers	7

3.1. DEMANDE D'ADHESION A L'UNF3S

Le conseil d'administration approuve la demande d'adhésion à l'UNF3S.

L'UNF3S est la nouvelle UNT santé et sport qui élargit la branche médicale de l'Université médicale virtuelle francophone (UMVF) aux autres filières des sciences de la santé et du sport : l'UNSPF – l'Université Numérique des Sciences Pharmaceutiques Francophones, l'UNSOF – l'Université Numérique des Sciences Odontologiques Francophone et l'UV2S Université Virtuelle des Sciences du Sport (STAPS).

La cotisation 2011 s'élève à 12 000€ : 6000€ Université / 1500 € : UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé / 4500€ : Faculté de Médecine.

3.2. ELECTIONS : COMMISSION DES STATUTS, COMMISSION DU BUDGET ET COMMISSION DU SYSTEME D'INFORMATION

Le Conseil d'Administration désigne les représentants suivants :

Commission des statuts : un enseignant-chercheur

Rôle

La commission des statuts est consultée sur

- les demandes de révision :
 - des statuts des conseils de l'Université,
 - des statuts des composantes,
 - des statuts des services communs et généraux,
- les propositions de modification :
 - du Règlement intérieur de l'Université,
 - des règlements intérieurs des composantes, des services communs et généraux et des instances
- les modalités de mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires touchant à la vie et aux structures de l'Université.

Composition

La commission des statuts se compose de 14 membres :

- parmi les membres du Conseil d'administration
 - **5 enseignants-chercheurs** : Christophe BOUJON, Gérard MOGUEDET, Michèle FAVREAU, Anne REY, **Christophe DUMAS**
 - 2 étudiants : Yassine BADIH, Jérémie MICHEL
 - 1 personnel BIATOSS : Patrick HAMARD
- parmi les membres du Conseil Scientifique ou du CEVU
 - 3 enseignants-chercheurs : Jean-René MORICE, Didier LE GALL, Sabine MALLET
 - 2 étudiants : Guillaume IFRAH, Charlotte GODIN
 - 1 personnel BIATOSS : Thierry OGER

Ses membres sont élus par le Conseil d'Administration.

Commission du budget : un enseignant-chercheur

Rôle

La commission du budget est consultée dans l'élaboration du budget de l'Université ; elle procède aux études préalables à la répartition des crédits entre les composantes et les services centraux, communs et généraux de l'Université.

Elle examine les propositions budgétaires faites par les composantes et les services communs et généraux.

D'une manière générale, elle prépare, sur la proposition du Président de l'Université, les délibérations budgétaires.

Composition

La commission du budget se compose de 18 membres :

- 9 membres élus par le Conseil d'Administration parmi ses membres :
 - 8 enseignants-chercheurs : Christophe BOUJON, Hervé CHRISTOFOL, Jean-Luc CLÉDY, Yves DENÉCHÈRE, Anne-Marie LERAY-RICHOMME, Gérard MOGUEDET, Anne REY, **Jean-Paul SAINT ANDRE**
 - 1 personnel BIATOSS : Patrick HAMARD
- le chargé de mission étudiant
- les directeurs de composantes.

Dispositions générales

Les dispositions générales des instances permanentes définies au titre IV du livre I s'appliquent de plein droit à la commission du budget.

Commission du Système d'Information (C.S.I.)

Rôle

La Commission du Système d'Information (C.S.I.) a pour mission :

- de recenser les besoins des utilisateurs du système d'information,
- d'être un lieu d'échanges sur les difficultés et les préoccupations des utilisateurs,
- de communiquer sur les différents projets concernant le système d'information,
- de proposer des axes stratégiques d'évolution

Composition

La Commission du Système d'Information (C.S.I.) comprend :

- le président de l'université,
- le Secrétaire général, directeur général des services ou son représentant,
- l'agent comptable – directeur des affaires financières ou son représentant,
- les vice-présidents de l'université,
- un représentant élu par CA parmi ses membres : **Franck COADOU**
- un représentant élu par CS parmi ses membres,
- un représentant élu par CEVU parmi ses membres,
- le chargé de mission étudiant,
- deux représentants par composante élus par le conseil de gestion
- le représentant du personnel BIATOSS siégeant au bureau de l'université,
- les directeurs des services centraux,
- les responsables des services de la DSI,
- le responsable de la sécurité du système d'information,
- le contrôleur de gestion,
- le directeur du STIC,
- le directeur du SCD,
- le directeur du SUIO-IP,
- le directeur du CUFÇO,
- le chargé de mission C2i,
- une personne désignée par le président, spécialiste de l'ENT (interface étudiant/pédagogie),
- un expert désigné par le président.

3.3. AVIS SUR LA NOMINATION DU DIRECTEUR DU CUFCO

Conformément à l'article 1.7 du livre II du code des statuts et règlements de l'Université d'Angers, Le conseil d'administration émet un avis favorable à la nomination de Monsieur Thierry LATOUCHE en tant que Directeur du CUFCO.

Article 1.7 - Mandat du directeur

A l'exception du S.C.D., le directeur est nommé par le président de l'université après avis du conseil d'administration. Le directeur est nommé pour quatre ans à l'occasion du renouvellement des conseils pléniers de l'université. Son mandat peut être renouvelé. Dans le cas où le directeur cesse ses fonctions, pour quelque cause que ce soit, un nouveau directeur est désigné pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

3.4. STATUTS DE L'UFR DROIT, ECONOMIE ET GESTION

Point retiré de l'ordre du jour de la commission des statuts du 30 juin 2011

3.5. MODIFICATION DU CODE DES STATUTS ET REGLEMENTS DE L'UNIVERSITE D'ANGERS

Avis favorable de la commission des statuts du 30 juin 2011

Le conseil d'administration approuve le projet de modifications statutaires du code des statuts et règlements de l'Université d'Angers : Titre III – Président de l'université et vice-président. (article 3.2 - Modalités d'élection du Président) et Titre V– Instances permanentes (article 5.9 - Comité électoral consultatif).

Titre III - Président de l'université et vice-présidents

Article 3.2 - Modalités d'élection du président

Le président est élu à la majorité absolue des membres élus du conseil d'administration. Il est choisi parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences, associés ou invités, ou tous autres personnels assimilés. Aucune condition de nationalité n'est requise.

Son mandat, d'une durée de quatre ans, expire à l'échéance du mandat des représentants élus des personnels du conseil d'administration. Il est renouvelable une fois.

Dans le cas où le président cesse ses fonctions, pour quelle que cause que ce soit, un nouveau président est élu pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Les convocations sont adressées par le président quinze jours avant la date prévue pour la première réunion du conseil d'administration. Le conseil restreint aux membres élus est présidé par le président sortant ou si celui-ci est candidat, par le doyen d'âge des personnels pouvant se présenter à l'élection du président. Si le doyen d'âge est lui-même candidat, le conseil restreint aux membres élus est présidé par le membre du conseil d'administration non candidat le plus âgé pouvant se présenter à cette élection.

En cas de démission ou d'empêchement du président, le conseil restreint aux membres élus est présidé par le premier vice-président ou si celui-ci est candidat, par le doyen d'âge des personnels pouvant se présenter à l'élection du président. Si le doyen d'âge est lui-même candidat, le conseil restreint aux membres élus est présidé par le membre du conseil d'administration non candidat le plus âgé pouvant se présenter à cette élection.

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Les candidatures sont adressées au président en exercice. Elles doivent être déposées au plus tard vingt et un jours avant la date de l'élection. Il est délivré aux candidats un accusé de réception. Les déclarations de candidature sont exprimées par écrit. Elles comportent une déclaration d'intention du candidat exprimant ses principales propositions pour l'orientation et la gestion de l'université au cours du mandat à venir. Le président, après avis du comité électoral consultatif, s'assure de l'éligibilité des candidats ; il en arrête la liste. Les déclarations de candidature sont adressées sans délai aux membres élus du conseil d'administration. La liste des candidats est affichée dans les composantes et les services communs à la diligence de leurs directeurs et dans les services centraux à la diligence du directeur général des services.

Si l'élection n'est pas acquise au premier tour de scrutin, il est procédé à un second, puis éventuellement à un troisième tour. Si la majorité requise ne se dégage pas, le conseil restreint aux membres élus est renvoyé à quinzaine. Au cours de cette nouvelle session, l'élection se déroule selon les mêmes modalités. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages, le conseil restreint aux membres élus est à nouveau renvoyé à quinzaine, le nombre de tours n'étant alors plus limité. Entre deux réunions, les candidatures doivent être confirmées, et de nouvelles candidatures peuvent être déposées, dans les cinq jours suivant la fin de la précédente session.

Titre V– Instances permanentes

Article 5.9 - Comité électoral consultatif

Composition :

Le comité est composé de cinq membres :

- Le Président de l'université ou son représentant,
- Le Secrétaire général, Directeur Général des Services ou son représentant,
- Trois membres élus par le conseil d'administration parmi ses membres
 - Un représentant du personnel enseignant
 - Un représentant du personnel BIATOSS
 - Un représentant des étudiants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

07 juillet 2011

Point 04
**PRESENTATION DU CALENDRIER DES
ELECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX
ET DE L'ELECTION DU PRESIDENT**

- 4.1. Présentation du calendrier des élections aux conseils centraux et de l'élection du président 1

4.1. PRESENTATION DU CALENDRIER DES ELECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX ET DE L'ELECTION DU PRESIDENT

CALENDRIER DES ELECTIONS AUX TROIS CONSEILS CENTRAUX (CA, CEVU, CS) ET DE L'ELECTIONS DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE.

Informations :

Le mandat du Président prend fin le 12/02/12 inclus et celui des membres du CA le 14/02/12 inclus.

CALENDRIER DES ELECTIONS DES CONSEILS CENTRAUX

Convocation du Comité électoral consultatif pour validation de l'arrêté d'organisation de l'élection	Entre le 21 novembre et le 25 novembre 2011 (en fonction de la disponibilité des membres du Comité électoral consultatif)
Diffusion de l'arrêté d'organisation de l'élection (après signature par le Président)	Jeudi 01/12/11
Affichage des listes électorales <i>(vingt jours au moins avant la date du scrutin : art.8 du décret 85-59 du 18 janvier 1985)</i>	Mardi 13/12/11
Date limite pour le dépôt des listes de candidats <i>(ne peut en aucun cas être antérieure de plus de quinze jours francs ni de moins de deux jours francs à la date du scrutin : art.24 du décret 85-59 du 18 janvier 1985)</i>	Mercredi 04/01/12 (16h)
Convocation du Comité électoral consultatif pour vérification de l'éligibilité des candidats	Jeudi 05/01/12
Affichage des listes définitives des candidats et des professions de foi (site web et affichage papier dans les composantes et à la présidence)	Lundi 09/01/12
SCRUTIN	Mardi 17/01/12
Dépouillement	Mercredi 18/01/12 au jeudi 19/01/12
Convocation du comité électoral consultatif pour validation des procès verbaux de dépouillement et des candidats élus	Jeudi 19/01/12 (soirée)
Proclamation des résultats par le Président <i>(dans les trois jours suivant la fin des opérations électorales : art.36 du décret 85-59 du 18 janvier 1985).</i>	Vendredi 20/01/12

CALENDRIER DE L'ELECTION DU PRESIDENT D'UNIVERSITE

Date limite pour le dépôt des candidatures <i>(au plus tard trois semaines avant la date de l'élection : article 3.2 du titre III des statuts de l'Université)</i>	Mercredi 25/01/2012 à 16h00
Election du nouveau Président	CA du mercredi 15/02/2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

07 juillet 2011

Point 05 ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Avis du CEVU du 29 juin 2011.

5.1.	Création du DU « Préparation au CAPES »	1
5.2.	Offre UEL 2011-2012	27
5.3.	Habilitations : Dossiers d'habilitation modifiés / DAEU / DGIN / Capacité en droit / Magistère du tourisme / DRT	33
5.4.	Classement des formations en demande d'apprentissage (dans le cadre du CFA)	24
5.5.	Indexation ressources numériques pédagogiques	48
5.6.	Audencia : Convention-cadre de partenariat et convention de cursus Bi-Diplômant Pharmaciens – Managers	49
5.7.	DU Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information de santé – MoASIS (UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé)	54
5.8.	Modalités d'organisation et de validation de la deuxième année des études de médecine et de pharmacie	66



- 5.9. Accord de double diplôme en partenariat International pour la délivrance des diplômes : Master of Science (Mathematics / Computer Science) Faculty of Business and Computer Sciences de Liverpool Hope University et le Master Spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées » (Domaine : science, technologie, santé ; mention : mathématiques et applications) de l'Université d'Angers** **76**
- 5.10. Accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Licence économie et gestion – mention ingénierie des services, parcours « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Bachelor of Arts Tourism and travel management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS** **79**
- 5.11. Accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Master mention « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » ou mention « Management de la culture, des arts et du patrimoine » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Master of Arts International Tourism Management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS** **82**
- 5.12. Convention relative à la délocalisation de la licence professionnelle « gestion de l'habitat social » aux Antilles-Guyane entre l'union sociale pour l'habitat (USH) et l'Université d'Angers (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services)** **85**
- 5.13. Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international (Programme Franco-Russe d'Etudes de niveau Master en Sciences de Gestion) entre L'Université d'Angers, (UFR Droit, Economie et Gestion) et L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON) (Faculté de Management) à Saint-Pétersbourg (Russie)** **87**
- 5.14. Modification des annexes relative à la convention de double diplôme entre l'Université d'Angers (UFR Droit, Economie et Gestion) et l'Université Nicolas Copernic de Toruń Département de Sciences économiques et de Gestion à Toruń (Pologne)** **97**
- 5.15. Contrat étudiant** **103**

5.1. CREATION DU DU « PREPARATION AU CAPES »

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011.

Le conseil d'administration approuve la demande de création du DU « Préparation au CAPES ».

Intitulé : Repréparation aux CAPES externes
--

<input checked="" type="checkbox"/> DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
<input type="checkbox"/> DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
<input type="checkbox"/> CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Création	<input checked="" type="checkbox"/>
Renouvellement	<input type="checkbox"/>
Modification	<input type="checkbox"/>
Suppression	<input type="checkbox"/>

Avis du Conseil d'UFR		En date du :
Avis du CEVU		En date du :
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le

Identification

- **Composante de rattachement**

Suivant les modules,

- UFR Sciences,
- *UFR Lettres, langues et Sciences humaines,*
- *UFR Droit, économie et gestion*

• **Composante associée :**

• **Autre université concernée (demande de co-habilitation) :**

1. **Partenariat et co-organisation (éventuellement, en lien avec un conseil de perfectionnement) :**

• **Enseignant(s) responsable(s) :**

Suivant modules, voir Annexe 1

• **Date d'ouverture** (ou de modification, suspension, suppression) : **Septembre 2011**

	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à la commission d'instruction des DU
Modalités d'accès au diplôme	
Type de formation : Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue <input checked="" type="checkbox"/>	
<u>Code NAF (éventuellement) :</u> 	

<p>Niveau :</p> <p>Cycle Universitaire :</p> <p>1er cycle <input type="checkbox"/> 2^{ème} cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3^{ème} cycle <input type="checkbox"/></p> <p>Niveau de sortie : (nomenclature du ministère du travail)</p> <p>IV <input type="checkbox"/> III <input type="checkbox"/> II <input type="checkbox"/> I <input checked="" type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/></p>	
<p>Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) :</p> <p>Etudiants, salariés ou demandeurs d'emplois, titulaires d'un master mention Métiers de l'enseignement et de la formation (MEF) ou équivalent depuis moins d'un an, désirant préparer le concours du CAPES externe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Physique-Chimie - Mathématiques - Histoire-Géographie - Espagnol - Anglais - Lettres (modernes et classiques) - Sciences Economiques et Sociales - Documentation 	
<p>Pré requis :</p> <p><i>Diplôme nécessaire (éventuellement) :</i></p> <p>Tout candidat doit être titulaire d'un Master MEF ou équivalent dans les domaines en relation avec les concours visés.</p>	
Conditions d'admission	
<p>Capacité d'accueil :</p> <p>Suivant module, voir Annexe 1</p> <p>Seuil d'ouverture : Néant</p>	
<p>Procédure de recrutement :</p> <p>Examen de dossier sur présentation du titre (Master MEF ou équivalent obtenu depuis moins d'un an) et attestation d'une inscription à un concours CAPES.</p> <p>La gestion des dossiers et des inscriptions sont gérés par le CUFCo.</p>	
<p>Conditions de Validation d'acquis :</p> <p>Sans objet</p>	

Tarif et coût

Tarif de la formation :

Les étudiants admis à suivre cette formation sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent le montant des droits d'inscription correspondant aux taux de scolarité du cursus licence en vigueur + médecine préventive (soit 178.57 € pour l'année universitaire 2010-2011)

A ces droits s'ajoutent les frais spécifiques (uniques tout type de candidat) suivant par module choisi :

- module PC1 Préparation CAPES Physique-Chimie, préparation à l'écrit : 172,2 Euros
- module PC2 Préparation CAPES Physique-Chimie, préparation à l'oral : 229,6 Euros

- module Math1 Préparation CAPES Mathématiques, préparation à l'écrit : 229,6 Euros
- module Math2 Préparation CAPES Mathématiques, préparation à l'oral : 172,2 Euros

- module HG1 Préparation CAPES Histoire-Géographie, préparation à l'écrit : 172,2 Euros
- module HG2 Préparation CAPES Histoire-Géographie, préparation à l'oral : 229,6 Euros

- module Esp1 Préparation CAPES Espagnol, préparation à l'écrit : 57,4 Euros
- module Esp2 Préparation CAPES Espagnol, préparation à l'oral : 57,4 Euros

- module Angl1 Préparation CAPES Anglais, préparation à l'écrit : 57,4 Euros
- module Angl2 Préparation CAPES Anglais, préparation à l'oral : 57,4 Euros

- module Lett1 Préparation CAPES Lettres (modernes et classiques), préparation à l'écrit : 57,4 Euros
- module Lett2 Préparation CAPES Lettres (modernes et classiques), préparation à l'oral : 114,8 Euros

- module SES1 Préparation CAPES Sciences Economiques et Sociales, préparation à l'écrit : 57,4 Euros
- module SES2 Préparation CAPES Sciences Economiques et Sociales, préparation à l'oral : 57,4 Euros

- module Doc1 Préparation CAPES Documentation, méthodologie des épreuves écrites et orales : 57,4 Euros
- module Doc2 Préparation CAPES Documentation, cours complémentaires : 57,4 Euros

Note : l'inscription au module XXX2 peut se faire de manière différée dans le temps par rapport à l'inscription au module XXX1, en fonction des résultats aux épreuves d'admissibilité. Une telle deuxième inscription à un module se fait sans cumul des droits d'inscription correspondant aux taux de scolarité du cursus licence en vigueur + médecine préventive.

Coût total prévisionnel de la formation : €

Voir en Annexes 1 et 3 le mode de calcul

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation	
<p>Objectif(s) du diplôme :</p> <p>Le DU s’adresse aux étudiants diplômés des masters MEF dispensés à l’Université d’Angers, ou formations équivalentes.</p> <p>Ces étudiants ont donc déjà acquis les compétences requises afin d’enseigner en collèges et lycées, (en particulier la pratique professionnelle) et développées dans les masters MEF. Une préparation aux épreuves des concours leur a été également dispensée.</p> <p>Le DU vise ainsi uniquement à la repréparation aux épreuves écrites et orales des concours du CAPES externe de (suivant choix de modules) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Physique-Chimie - Mathématiques - Histoire-Géographie - Espagnol - Anglais - Lettres (modernes et classiques) - Sciences Economiques et Sociales - Documentation <p>En grande partie, les modules du DU sont constitués de tout ou partie des unités d’enseignement des masters MEF dédiées à la préparation aux concours du CAPES.</p>	
<p><u>Compétences (attendues pour les bénéficiaires) et contenus :</u></p> <p><i>Le diplômé du DU maîtrise la méthodologie des épreuves écrites et/ou orales du concours visé.</i></p>	
<p><u>Opportunité et originalité :</u></p> <p>La maitrise de la formation des enseignants s’est accompagnée de la disparition des préparations aux concours proprement dits.</p> <p>Le DU s’emploie à corriger cette absence pour les étudiants diplômés d’un master MEF mais n’ayant pas réussi ou passé le concours CAPES externe associé.</p>	
Organisation de la formation	
<p><u>Durée totale de la formation :</u></p> <p>Sur l’année universitaire, sur un ou deux semestres suivant le ou les modules choisis.</p>	

Calendrier de la formation (début, fin...):

Début de la formation : début de l'année universitaire,
Fin de la formation : fin d'année universitaire.

Organisation pédagogique (en cas d'alternance) :

Equipe pédagogique prévisionnelle ;

Elle est celle des masters M2 MEF de l'Université d'Angers

Validation

Modalités de contrôle des connaissances et de validation :

Par module, les capacités de l'étudiant à réussir le concours sont évaluées régulièrement par des écrits et/ou des oraux blancs du CAPES.

Les modules sont validés suivant l'appréciation globale du jury sur les écrits et/ou prestations orales produites.

Rédaction d'un mémoire

Oui

Non

Annexe 1
MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

I- Préparation CAPES Physique-Chimie**Enseignant(s) responsable(s) :**

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
David ROUSSEAU	Sciences	MCU	02 41 73 52 14	david.rousseau@univ-angers.fr
Sébastien SOURISSEAU	Sciences	PRAG	02 41 73 53 72	sebastien.sourisseau@univ-angers.fr

I-1 Préparation CAPES Physique-Chimie : préparation à l'écrit**Effectif attendu 2011-2012 : 3****Capacité maximale : 5**

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF		Observations
	CM	TD			
Mécanique point, solide & fluides	9	9	M2 MEF PC	UEI-S3MEPC 1	
Optique géométrique	5	6	M2 MEF PC	UEI-S3MEPC 2	
Physique des ondes	9	9	M2 MEF PC	UEI-S3MEPC 4	
Thermodynamique	9	9	M2 MEF PC	UEI-S3MEPC 5	
Physique moderne	5	5	M2 MEF PC	UEI-S3MEPC 3	
Physique expérimentale		30	M2 MEF PC	UEI-S3MEPC 6	
Chimie des solutions	10	9	M2 MEF PC	UEII-S3MEPC 1	
Thermochimie	5	5	M2 MEF PC	UEII-S3MEPC 2	
Chimie organique	13	13	M2 MEF PC	UEII-S3MEPC 3	
Chimie inorganique et électrochim	10	10	M2 MEF PC	UEII-S3MEPC 4	
Chimie expérimentale		30	M2 MEF PC	UEII-S3MEPC 4	
Histoire des sciences	10	10	M2 MEF PC	UEIII-S3MEPC 1	
SUMMER CAMP		30	M1 MEF PC	UEIII-S2MEFPC 3	
Total heures :	85	175	260		

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 12 hetd

Le coût tient compte des temps de correction des copies des Capes blancs, soit 8 écrits de 5 h chacun. La correction d'une copie de capes blanc correspond approximativement à 30 min, soit 4 h par étudiant.

I-2 Préparation CAPES Physique-Chimie : préparation à l'oral

Effectif attendu 2011-2012 : 2

Capacité maximale : 5

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Exposés scientifiques & préparation aux oraux	45	50	M2 MEF PC UEI-S4MEFPC	
Exposés scientifiques & préparation aux oraux	45	50	M2 MEFPC UEII-S4MEFPC	
Préparation épreuve à l'épreuve agir en fonctionnaire ...	5	15	M2 MEFPC UEIII-S4MEFPC 1 IUFM	
Préparation à l'épreuve de l'EOD		40	M2 MEFPC UEIV-S4MEFPC 2 IUFM	
Total heures :	95	155	250	

Estimation du coût de la formation Préparation à l'oral en H etd (hors cours mutualisés MEF) : 12 hetd

Chacune des préparations comporte des heures (minimum 3) qui peuvent être mutualisées, mais ce sont essentiellement des préparations individuelles à l'oral. Sont organisés en moyenne 10 oraux (5 de chimie et 5 de physique) d'une heure de montage par étudiant (UFR), soit globalement 10 h par étudiant pour la partie UFR. Cette durée peut être ramenée à 5h par étudiant, car l'intensité de travail d'un examinateur lors d'un oral n'est pas comparable à celle demandée par une correction d'écrit.

Il faut ajouter la partie IUFM avec les oraux de la deuxième épreuve EOD : 1 oral d'une heure d'EOD (IUFM).

II- Préparation CAPES Mathématiques**Enseignant(s) responsable(s) :**

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Hélène MAYNADIER-GERVAIS	Sciences	MCU		

II-1 Préparation CAPES Mathématiques : préparation à l'écrit**Effectif attendu 2011-2012 : 3****Capacité maximale : 10**

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF		Observations
	CM	TD			
Analyse	36	36	M2 MEF Math	S3-UEF1	2.5 h par étudiant pour la correction des copies
Algèbre-Géométrie	36	36	M2 MEF Math	S3-UEF2	2.5 h par étudiant pour la correction des copies
Total heures :	72	72	144		

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 15 hetd

La préparation à l'écrit de mathématiques donne lieu à 10 capes blancs de 5h. La correction d'une copie de capes blanc correspond approximativement à 30 min, soit 5 h par étudiant.

II-2 Préparation CAPES Mathématiques : préparation à l'oral**Effectif attendu 2011-2012 : 2****Capacité maximale : 10**

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF		Observations
	CM	TD			
Leçons	36	44	M2 MEF Math	S4-UEF1	2h par étudiant en DU

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Dossiers	24	40	M2 MEF Math	S4-UEF2 IUFM	1h par étudiant en DU
Savoirs généraux de l'enseignant		24	M2 MEF Math	S3-UEF3a IUFM	
Savoirs généraux de l'enseignant		36	M2 MEF Math	S4-UEF3 IUFM	
Total heures :	60	144	204		

Estimation du coût de la formation Préparation à l'oral en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 6 hetd

La préparation à l'oral offre 3 oraux blancs par étudiant (2 pour l'épreuve de leçon et 1 pour l'épreuve sur dossier). Chaque oral blanc est suivi par 2 enseignants et dure 1 heure. On arrive ainsi à un coût global par étudiant de 6h. Cette durée peut être ramenée à 3h par étudiant, car l'intensité de travail d'un examinateur lors d'un oral n'est pas comparable à celle demandée par une correction d'écrit.

III- Préparation CAPES Histoire-Géographie

Enseignant(s) responsable(s) :

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Didier BOISSON	Lettres langues et sciences humaines	PU	02 41 22 64 24	didier.boisson@univ-angers.fr

III-1 Préparation CAPES Histoire-Géographie : préparation à l'écrit

Effectif attendu 2011-2012 : 10

Capacité maximale : 15

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Prépa concours : Histoire	25	50	M2 MEF HG S3 : UE 1 : EC prépa concours Histoire	1.5 h par étudiant pour la correction des copies
Prépa concours : Géographie	25	50	M2 MEF HG S3 : UE 1 : EC prépa concours géographie	1.5 h par étudiant pour la correction des copies
Total heures :	50	100	150	

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 30 hetd

La préparation à l'écrit donne lieu à 6 capes blancs de 5h. La correction d'une copie de capes blanc correspond approximativement à 30 min, soit 3 h par étudiant.

III-2 Préparation CAPES Histoire-Géographie : préparation à l'oral

Effectif attendu 2011-2012 : 5

Capacité maximale : 10

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Préparation à la leçon		90 (dans la maquette)	M2 MEF HG S4 : UE 1 : EC préparation à la leçon	3h par étudiant en DU
Préparation à l'Epreuve Sur Dossier		90	M2 MEF HG S4 : UE 1 : EC préparation à l'ESD (IUFM)	2h par étudiant en DU
Total heures :		180		

Estimation du coût de la formation Préparation à l'oral en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 25 hetd

Chacune des préparations comporte des heures qui peuvent être mutualisées, mais ce sont essentiellement des préparations individuelles à l'oral : sont organisés en moyenne 6 oraux d'une heure de leçon par étudiant (UFR). Cette durée peut être ramenée à 3h par étudiant, car l'intensité de travail d'un examinateur lors d'un oral n'est pas comparable à celle demandée par une correction d'écrit. 2 oraux d'une heure d'ESD (IUFM) sont également organisés.

IV- Préparation CAPES Espagnol

Enseignant(s) responsable(s) :

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Erich FISBACH	Lettres langues et sciences humaines	PU		
Pascal LENOIR	Lettres langues et sciences humaines	MCU		

IV-1 Préparation CAPES Espagnol : préparation à l'écrit

Effectif attendu 2011-2012 : 10

Capacité maximale : 15

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Analyse du texte littéraire	12	12	M2 MEF Espagnol UE 9	
Analyse du document de civilisation	12	12	M2 MEF Espagnol UE 9	
Analyse du document iconographique	12	12	M2 MEF Espagnol UE 9	
Traduction et traductologie	36		M2 MEF Espagnol UE 9	
Didactique de l'espagnol	9	9	M2 MEF Espagnol UE 10	
Dossier pédagogique: analyse et synthèse	12	12	M2 MEF Espagnol UE 10 (IUFM)	
Connaissance des programmes	9	9	M2 MEF Espagnol UE 10	
Total heures :	102	66	168	

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

IV-2 Préparation CAPES Espagnol : préparation à l'oral

Effectif attendu 2011-2012 : 5

Capacité maximale : 15

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Analyse et synthèse d'un dossier en langue espagnole	15	15	M2 MEF Espagnol UE 12 (UFR / IUFM)	
Exploitation pédagogique d'un dossier	21	21	M2 MEF Espagnol UE 12 (UFR / IUFM)	
Pratique orale		30	M2 MEF Espagnol UE 12 (IUFM)	
Total heures :	36	66	102	

Estimation du coût de la formation Préparation à l'oral en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

V- Préparation CAPES Anglais

Enseignant(s) responsable(s) :

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Linda COLLINGE	Lettres langues et sciences humaines	MCU		

V-1 Préparation CAPES Anglais : préparation à l'écrit

Effectif attendu 2011-2012 : 10

Capacité maximale : 15

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Analyse du texte littéraire	12	12	M2 MEF Anglais UE 9	
Analyse du document de civilisation	12	12	M2 MEF Anglais UE 9	
Analyse du document iconographique	12	12	M2 MEF Anglais UE 9	
Traduction et traductologie	36		M2 MEF Anglais UE 9	
Didactique de l'espagnol	9	9	M2 MEF Anglais UE 10	
Dossier pédagogique: analyse et synthèse	12	12	M2 MEF Anglais UE 10 (IUFM)	
Connaissance des programmes	9	9	M2 MEF Anglais UE 10	
Total heures :	102	66		

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

V-2 Préparation CAPES Anglais : préparation à l'oral

Effectif attendu 2011-2012 : 5

Capacité maximale : 15

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Analyse et synthèse d'un dossier en langue espagnole	15	15	M2 MEF Anglais UE 12 (UFR / IUFM)	
Exploitation pédagogique d'un dossier	21	21	M2 MEF Anglais UE 12 (UFR / IUFM)	
Pratique orale		30	M2 MEF Anglais UE 12 (IUFM)	
Total heures :	36	66	102	

Estimation du coût de la formation Préparation à l'oral en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

VI- Préparation CAPES Lettres (modernes et classiques)

Enseignant(s) responsable(s) :

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Elisabeth MATHIEU	Lettres langues et sciences humaines	PU		

VI-1 Préparation CAPES Lettres : préparation à l'écrit

Effectif attendu 2011-2012 : 5

Capacité maximale : 10

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Composition française et explication de textes	30		M2 MEF Lettres U.E. 18	Mutualisable avec UE 18
Grammaire et stylistique	22		M2 MEF Lettres U.E. 19	Mutualisable avec UE 19
Langue médiévale ou langue ancienne 1	20		M2 MEF Lettres U.E. 19	Mutualisable avec UE 19
Total heures :	72		72	

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

VI-2 Préparation CAPES Lettres : préparation à l’oral

Effectif attendu 2011-2012 : 2

Capacité maximale : 10

Intitulé des enseignements	Volume d’heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Explications de textes		20	M2 MEF Lettres U.E. 24	Mutualisable avec UE 24
Colles explications de textes			M2 MEF Lettres U.E. 24	2h par étudiant en DU
Préparation à l’épreuve sur dossier 2 d’admission		36	M2 MEF Lettres U.E. 26	Cours IUFM. Mutualisable.
Ethique et responsabilité		25	M2 MEF Lettres U.E. 27	Cours IUFM. Mutualisable.
Total heures :		81		

Estimation du coût de la formation Préparation à l’oral en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 4 hetd

VII- Préparation CAPES Sciences Economiques et Sociales

Enseignant(s) responsable(s) :

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Christophe DANIEL	Droit Economie et Gestion	MCU		
Xavière LANEELLE	IUFM Angers	MCU		

VII-1 Préparation CAPES Sciences Economiques et Sociales : préparation à l'écrit

Effectif attendu 2011-2012 : 2

Capacité maximale : 10

Intitulé des enseignements	Volume d'heures		UE/EC correspondant master MEF	Observations
	CM	TD		
Entraînements aux épreuves écrites d'économie	12	20	M2 MEF SES UE1 IUFM	
Entraînements aux épreuves d'épistémologie et histoire de la science économique		10	M2 MEF SES UE1	
Techniques quantitatives	10	15	M2 MEF SES UE1	
Entraînements aux épreuves écrites de sociologie		20	M2 MEF SES UE1	
Entraînements aux épreuves d'épistémologie et histoire de la sociologie		10	M2 MEF SES UE1 (IUFM)	
Total heures :	24	75	99	

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

VII-2 Préparation CAPES Sciences Economiques et Sociales : préparation à l’oral

Effectif attendu 2011-2012 : 2

Capacité maximale : 10

Intitulé des enseignements	Volume d’heures		UE/EC correspondant master MEF (Si IUFM, préciser)	Observations
	CM	TD		
Outils informatiques appliqués à l’enseignement de SES	20		M2 MEF SES UE1 IUFM	
Préparation épreuve orale 1 Economie	12	6	M2 MEF SES UE1 IUFM	
Préparation épreuve orale 1 Sociologie	12	6	M2 MEF SES UE1 IUFM	
Mathématiques (épreuve orale 2)		24	M2 MEF SES UE1	
Savoirs généraux de l’enseignant (épreuve orale 2)				
- analyse documentaire	24	6	M2 MEF SES UE2	
- analyse plurielle (compétence 1)		18	M2 MEF SES UE2 IUFM	
Total heures	68	60	128	

Estimation du coût de la formation Préparation à l’oral en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

VIII- Préparation CAPES Documentation

Enseignant(s) responsable(s) :

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Véronique SARRAZIN	Lettres langues et sciences humaines	MCU		
Pascal DUPLESSIS	IUFM Angers	PRCE		

VIII-1 Préparation CAPES Documentation : Méthodologie des épreuves écrites et orales

Effectif attendu 2011-2012 : 3

Capacité maximale : 10

UE/EC correspondant master MEF	Matière	Total EC	nb d'h DU	Contenus intéressant le DU	Enseignants
M2 MEF DOC 313	Ecrit 2	21	21		Brilland
M2 MEF DOC 324	Ecrit 1	21	21		Ballarini
M2 MEF DOC 412	Oral 2	42	42		Duplessis Brillant
M2 MEF DOC 422	Oral 1	42	42		Lemarchant Duplessis
Total ME du DU			126		

Estimation du coût de la formation Préparation à l'écrit et à l'oral en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

VIII-2 Préparation CAPES Documentation : Cours complémentaires**Effectif attendu 2011-2012 : 3****Capacité maximale : 10**

EC	Matière	Total EC	nb d'h DU	Contenus intéressant le DU	Enseignants
M1 MEF DOC 111	Culture de l'information	45	24	- Nouveaux outils documentaires, nouveaux usages, etc. - Approche et pensée des objets techniques - Redocumentarisation - Histoire et évolution des objets techniques	
M2 MEF DOC 311	Epistémologie des SIC	75	9	Epistémologie	Brilland
M2 MEF DOC 411	Gestion du document	51	15	<i>Traitement du document : Problématiques liées au contexte d'un établissement scolaire = choix à faire en termes de normalisation, traitement de documents spécifiques</i>	Séveno et Challet
M2 MEF DOC 421	Didactique de l'information	36	15	Construction de séquences pédagogiques	Duplessis
M2 MEF DOC 431	Savoirs généraux de l'enseignant	27	12	Partie 1 de l'épreuve oral n°2	Brilland
Total CC du DU			75		

Estimation du coût de la formation Cours complémentaires en Hetd (hors cours mutualisés MEF) : 0 hetd

Toutes les heures sont déjà inscrites dans la maquette.

Annexe 2
CONTROLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION

❖ **Contrôle des connaissances (description)**

Par module, les capacités de l'étudiant à réussir le concours sont évaluées régulièrement par des écrits et/ou des oraux blancs du CAPES.

❖ **Conditions de validation (de délivrance du diplôme)**

Les modules sont validés suivant l'appréciation globale du jury sur les écrits et/ou prestations orales produites.

Annexe 3
BUDGET PREVISIONNEL

Le calcul budgétaire est fait sur la base de 57,4 Euros l'hetd (brut).

Hors droits d'inscription, les recettes par étudiant ont été capées à 4 hetd par module (soit 229,6 Euros), et à 7 hetd (soit 401,8 Euros) pour les 2 modules relatifs au même concours.

Les dépenses ne prennent pas en compte divers frais (reprographie, etc ...).

UFR Sciences	Effectif prévu	Recette par étudiant	Recette prévue	Dépense par étudiant	Dépense prévue	Solde prévu
module PC1	3	172,2	516,6	229,6	688,8	-172,2
module PC2	2	229,6	459,2	344,4	688,8	-229,6
module Math1	3	229,6	688,8	287	861	-172,2
module Math2	2	172,2	344,4	172,2	344,4	0
Total			2 123,8		2583	- 574

UFR LLSH	Effectif prévu	Recette par étudiant	Recette prévue	Dépense par étudiant	Dépense prévue	Solde prévu
module HG1	10	172,2	1 722	172,2	1722	0
module HG2	5	229,6	1 148	287	1435	-287
module Esp1	10	57,4	574	0	0	574
module Esp2	5	57,4	287	0	0	287
module Angl1	10	57,4	574	0	0	574
module Angl2	5	57,4	287	0	0	287
module Lett1	5	57,4	287	0	0	287
module Lett2	2	114,8	229,6	114,8	229,6	0
module Doc1	3	57,4	172,2	0	0	172,2
module Doc2	3	57,4	172,2	0	0	172,2
Total			5 453		3 386,6	2 066,4

UFR DEG	Effectif prévu	Recette par étudiant	Recette prévue	Dépense par étudiant	Dépense prévue	Solde prévu
module SES1	2	57,4	114,8	0	0	114,8
module SES2	2	57,4	114,8	0	0	114,8
Total			229,6		0	229,6

Annexe 4
FICHE PÉDAGOGIQUE
D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Intitulé du D.U. : Repréparation aux CAPES externes

Module(s) suivi(s) :

- module PC1 Préparation CAPES Physique-Chimie, préparation à l'écrit
- module PC2 Préparation CAPES Physique-Chimie, préparation à l'oral
- module Math1 Préparation CAPES Mathématiques, préparation à l'écrit
- module Math2 Préparation CAPES Mathématiques, préparation à l'oral
- module HG1 Préparation CAPES Histoire-Géographie, préparation à l'écrit
- module HG2 Préparation CAPES Histoire-Géographie, préparation à l'oral
- module Esp1 Préparation CAPES Espagnol, préparation à l'écrit
- module Esp2 Préparation CAPES Espagnol, préparation à l'oral
- module Angl1 Préparation CAPES Anglais, préparation à l'écrit
- module Angl2 Préparation CAPES Anglais, préparation à l'oral
- module Lett1 Préparation CAPES Lettres (modernes et classiques), préparation à l'écrit
- module Lett2 Préparation CAPES Lettres (modernes et classiques), préparation à l'oral
- module SES1 Préparation CAPES Sciences Economiques et Sociales, préparation à l'écrit
- module SES2 Préparation CAPES Sciences Economiques et Sociales, préparation à l'oral
- module Doc1 Préparation CAPES Documentation, méthodologie des épreuves écrites et orales
- module Doc2 Préparation CAPES Documentation, cours complémentaires

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Vos réponses nous permettront d'améliorer les contenus mais aussi l'organisation de la formation.

Vous noterez chaque aspect de la formation cité ci-dessous en entourant la note qui vous convient - "1" étant la note la plus faible et "6" la note la plus élevée.

1- BILAN GENERAL

1 - Le contenu annoncé de la formation correspondait-il à vos attentes :

Pas du tout (1) - 2 - 3 - 4 - 5 - Parfaitement (6)

Commentaires :

2 - Estimez-vous que les objectifs fixés au début de la formation ont été atteints ?

Pas du tout - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - Parfaitement

Commentaires :

2- PRATIQUE PEDAGOGIQUE

Le bilan de la formation suivie vous apparaît- il, dans son ensemble :

très positif positif Insuffisant très insuffisant

Le nombre d'heures dévolu au D.U vous semble t-il :

suffisant insuffisant

Les supports pédagogiques (ouvrages de références, photocopiés, tirages) sont-ils :

suffisants insuffisants trop lourds

Avez-vous rencontré des problèmes pédagogiques ?

si OUI, lesquels ?

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

3- RELATIONS AVEC LES FORMATEURS

Dans l'ensemble,

L'animation vous semble t-elle :

suffisante insuffisante trop technique

La qualité de vos relations avec les enseignants a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante peu satisfaisante

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

4- ORGANISATION GENERALE

Rencontrez-vous des difficultés sur le plan administratif ?

OUI NON

si OUI, lesquelles ?

L'organisation générale (informations, planning, ...) vous semble-t-elle :

très satisfaisante satisfaisante peu satisfaisante

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

5 - AUTRES OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

5.2. OFFRE UEL 2011-2012

Sous réserve des modifications suivantes le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur la liste des UEL :

- *UEL 103 Expression théâtrale (campus de Saumur) : le dossier est trop succinct, manque d'information notamment sur les objectifs pédagogiques de cette UEL. Cette UEL sera ouverte sous réserve que la fiche soit complétée.*
- *UEL Bridge initiation : cette UEL sera ouverte aux semestres 1, 3, 5.*
- *UEL Bridge perfectionnement : cette UEL sera ouverte aux semestres 2, 4, 6.*
- *UEL 259 « Projet étudiant » (UFR SPIS) : l'intitulé de l'UEL devient initiation au projet, la capacité d'accueil sera de 20 étudiants (2 groupes de 5 à 10 étudiants maximum) et non de 40 étudiants.*

Les remarques du CEVU ayant été prises en compte, le conseil d'administration approuve l'offre UEL 2011-2012.

TYPE	CODIFICATIONS	UEL - RENTREE 2011/2012 MAJ 21 JUIN 2011	Composantes
Identique	UEL167	JAPONAIS DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL168	JAPONAIS DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL169	JAPONAIS DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL170	JAPONAIS DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL171	JAPONAIS INTERMEDIAIRE 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL172	JAPONAIS INTERMEDIAIRE 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL173	JAPONAIS CONFIRME 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL174	JAPONAIS CONFIRME 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL175	HONGROIS DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL176	HONGROIS DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL177	HONGROIS DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL178	HONGROIS DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL179	RUSSE DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL180	RUSSE DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL181	RUSSE DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL182	RUSSE DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL183	RUSSE INTERMEDIAIRE 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL184	RUSSE INTERMEDIAIRE 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL185	RUSSE CONFIRME 1 (4-1)	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL186	RUSSE CONFIRME 2 (4-2)	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL187	NEERLANDAIS DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL188	NEERLANDAIS DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL189	NEERLANDAIS DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL190	NEERLANDAIS DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL195	PORTUGAIS DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL196	PORTUGAIS DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL197	PORTUGAIS DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL198	PORTUGAIS DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL199	PORTUGAIS INTERMEDIAIRE 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL200	PORTUGAIS INTERMEDIAIRE 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL201	CHINOIS DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL202	CHINOIS DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL203	CHINOIS DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES

Identique	UEL204	CHINOIS DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL205	CHINOIS INTERMEDIAIRE 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL206	CHINOIS INTERMEDIAIRE 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL207	CHINOIS CONFIRME 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL208	CHINOIS CONFIRME 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL209	ARABE DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL210	ARABE DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL211	ARABE DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL212	ARABE DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL213	ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL214	ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 2	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL215	ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 3	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL216	ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 4	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL270	ARABE INTERMEDIAIRE 1	ANJOU INTER LANGUES
Identique	UEL271	ARABE INTERMEDIAIRE 2	ANJOU INTER LANGUES
CAMPUS DE CHOLET			
Suppression	UEL079	Arts plastiques - résidence d'artistes	CAMPUS DE CHOLET
Suppression	UEL083	DECOUVERTE DE L'ENTREPRISE	CAMPUS DE CHOLET
Suppression	UEL086	L'UNION EUROPEENNE COMMENT CA MARCHÉ ?	CAMPUS DE CHOLET
Nouveauté	UEL104	Le corps et ses tourments	CAMPUS DE CHOLET
Nouveauté	UEL105	La délinquance juvénile et son traitement (institutions, législation, personnel) XIX et Xxème siècle	CAMPUS DE CHOLET
Nouveauté	UEL106	La justice au moyen âge	CAMPUS DE CHOLET
Nouveauté	UEL107	Analyse critique du spectacle vivant	CAMPUS DE CHOLET
Identique	UEL APSA CHOLET	APSA CHOLET	CAMPUS DE CHOLET
Identique	UEL077	Développement durable	CAMPUS DE CHOLET
Identique	UEL078	ATELIER THEATRE niveau 1	CAMPUS DE CHOLET
Identique	UEL080	CONNAISSANCE DE L'UNIVERS DU SPORT	CAMPUS DE CHOLET
Identique	UEL081	Initiation à l'archéologie	CAMPUS DE CHOLET
Modifications	UEL084	MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	CAMPUS DE CHOLET
Identique	UEL085	ATELIER THEATRE NIVEAU 2	CAMPUS DE CHOLET
Suppression	UEL088	Histoire du traitement de la délinquance	CAMPUS DE CHOLET
CAMPUS DE SAUMUR			
Suppression	UEL260	concepts et acteurs en Ecotourisme	CAMPUS DE SAUMUR
Nouveauté	UEL103	Expression théâtrale	CAMPUS DE SAUMUR
Identique	UEL082	Art contemporain : connaissance des principaux courants et des acteurs	CAMPUS DE SAUMUR
Identique	UEL262	HISTOIRE DU CHEVAL ET DES TECHNIQUES DE L'EQUITATION	CAMPUS DE SAUMUR
Identique	UEL264	Cours d'initiation à l'expertise en meubles et objets anciens	CAMPUS DE SAUMUR
CUFCO			
Identique	UEL001	Approche du développement durable par la conduite de projet	CUFCO

DIRECTION DE LA CULTURE			
Nouveauté	UEL100	Initiation aux métiers et techniques de l'information et du journalisme	DIRECTION DE LA CULTURE
Nouveauté	UEL117	Musique instrumentale : perfectionnement	DIRECTION DE LA CULTURE
Identique	UEL058	Initiation au jeu dramatique	DIRECTION DE LA CULTURE
Identique	UEL059	Musique instrumentale : initiation	DIRECTION DE LA CULTURE
Identique	UEL060	Mise en œuvre d'un projet culturel	DIRECTION DE LA CULTURE
Suppression	UEL087	NUMERIQUE ET NOUVELLES FORMES DE CREATION LITTERAIRE	DIRECTION DE LA CULTURE/BU
UFR Droit, Economie et Gestion			
Suppression	UEL073	les pôles de compétitivité : leurs fondements théoriques et leurs modes de fonctionnement pratiques	DROIT/ECO/GESTION
Suppression	UEL074	La double mutation de l'économie mondiale et ses conséquences en terme de spécialisation et de compétitivité pour les entreprises	DROIT/ECO/GESTION
Suppression	UEL230	SENSIBILISATION A LA DIVERSITE	DROIT/ECO/GESTION
Suppression	UEL227	ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	DROIT/ECO/GESTION
Modifications	UEL009	Création d'entreprise MODULE 4 CREATION DE LA PETITE ENTREPRISE	DROIT/ECO/GESTION
Modifications	UEL011	ECONOMETRIE : A QUOI CA SERT ?	DROIT/ECO/GESTION
Modifications	UEL019	ITINERAIRE DE DECOUVERTE AU CŒUR D'UN LOGICIEL D'ECONOMIE	DROIT/ECO/GESTION
Modifications	UEL075	Jeu et réalisation d'un scénario de court métrage	DROIT/ECO/GESTION
Modifications	UEL221	VEILLE SUR INTERNET	DROIT/ECO/GESTION
Modifications	UEL224	imaginer et scénariser une histoire	DROIT/ECO/GESTION
Modifications	UEL225	LES PRATIQUES DE L'ECONOMISTE	DROIT/ECO/GESTION
Nouveauté	UEL115	Rôle et gestion des informations dans la compétitivité des entreprises	DROIT/ECO/GESTION
Nouveauté	UEL116	Géopolitique internationale	DROIT/ECO/GESTION
Identique	UEL006	CREATION D'ENTREPRISE MODULE 1 LE DOSSIER JURIDIQUE	DROIT/ECO/GESTION
Identique	UEL007	CREATION D'ENTREPRISE MODULE 2 LE DOSSIER COMMERCIAL	DROIT/ECO/GESTION
Identique	UEL008	CREATION D'ENTREPRISE MODULE 3 LE DOSSIER FINANCIER	DROIT/ECO/GESTION
Identique	UEL015	INITIATION A LA CREATION DE SITE INTERNET	DROIT/ECO/GESTION
Identique	UEL053	Droit international humanitaire	DROIT/ECO/GESTION
Identique	UEL076	CIVILISATION ET INSTITUTIONS BRESILIENNES	DROIT/ECO/GESTION
Identique	UEL228	ECONOMIE EXPERIMENTALE	DROIT/ECO/GESTION

ITBS			
Identique	UEL261	TOURISMES ET SOCIETES	ITBS
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines			
Modifications	UEL031	Histoire du canada	LETTRES
Modifications	UEL032	Initiation à l'archéologie	LETTRES
Modifications	UEL033	Pratique de la langue allemande I	LETTRES
Modifications	UEL035	Mythes et symboliques III : thématiques de l'initiation : les amours	LETTRES
Modifications	UEL036	Mythes et symboliques II : thématiques de l'initiation : la descente aux enfers	LETTRES
Modifications	UEL042	A quoi sert la psychologie ?	LETTRES
Modifications	UEL043	Analyse des relations au travail (psychologie des rapports entre collègues)	LETTRES
Modifications	UEL065	Toxicomanie et autres dépendances	LETTRES
Modifications	UEL066	Les jeunes sur le marché du travail	LETTRES
Modifications	UEL069	La justice au moyen âge	LETTRES
Modifications	UEL231	VIEILLISSEMENT ET SOCIETE	LETTRES
Modifications	UEL239	CONNAISSANCE DE LA ROUMANIE	LETTRES
Modifications	UEL240	L'EUROPE, QUESTIONS DE GEOGRAPHIE	LETTRES
Modifications	UEL243	HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE	LETTRES
Modifications	UEL245	Initiation à l'histoire de l'art : moyen âge et renaissance	LETTRES
Modifications	UEL247	Eloquence et Argumentation : d'Aristote à Obama	LETTRES
Modifications	UEL248	HISTOIRE DU THEATRE, DES CONCEPTIONS A LA MISE EN SCENE	LETTRES
Modifications	UEL254	PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE DU XX EME SIECLE	LETTRES
Nouveauté	UEL089	L'adoption hier et aujourd'hui	LETTRES
Nouveauté	UEL090	Histoire de la révolution sexuelle	LETTRES
Nouveauté	UEL091	La délinquance juvénile et son traitement (institutions, législation, personnel) XIX et Xxème siècle	LETTRES
Nouveauté	UEL092	Histoire de la presse écrite en France des origines à nos jours	LETTRES
Nouveauté	UEL093	Initiation à l'histoire du végétal	LETTRES
Nouveauté	UEL095	Histoire des minorités stigmatisées en Espagne : les Morisques De l'exclusion à la diaspora	LETTRES
Nouveauté	UEL096	Préparation à la certification CLES 1 Espagnol	LETTRES
Nouveauté	UEL097	Pratique de la langue allemande II	LETTRES
Nouveauté	UEL098	Initiation à la langue roumaine	LETTRES
Identique	UEL037	Préparation au TOEIC	LETTRES
Identique	UEL040	Histoire comparée des religions	LETTRES
Identique	UEL067	Découvrir l'Opéra	LETTRES
Identique	UEL068	Culture et cinéma : aspects du cinéma français	LETTRES
Identique	UEL217	ENGAGEMENT ETUDIANT	LETTRES
Identique	UEL232	INTRODUCTION A LA PSYCHANALYSE	LETTRES

Identique	UEL235	HISTOIRE DE VIE ET PROJET PROFESSIONNEL	LETTRES
Identique	UEL237	INTRODUCTION AU STRUCTURALISME	LETTRES
Identique	UEL241	ENJEUX DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE CONTEMPORAINE	LETTRES
Identique	UEL249	PRINCIPES FONDAMENTAUX D'ANALYSE FILMIQUE	LETTRES
Identique	UEL250	LA BANDE DESSINEE ESPAGNOLE	LETTRES
Identique	UEL251	CULTURE ET CINEMA : LE CINEMA DE LANGUE ESPAGNOLE	LETTRES
Identique	UEL253	CULTURE ET CINEMA : aspects du cinéma allemand	LETTRES
Suppression	UEL044	Presse et journalisme en anglais	LETTRES
Suppression	UEL070	L'allemand pour le monde du travail	LETTRES
Suppression	UEL071	La place et le rôle de l'Allemagne en Europe et dans le monde (1950-2010)	LETTRES
Suppression	UEL072	Initiation à l'espagnol II	LETTRES
Suppression	UEL233	Qu'est-ce que la famille ?	LETTRES
Suppression	UEL242	Production de cartes et poster assistée par ordinateur	LETTRES
Suppression	UEL244	Histoire de la lecture en France à la fin du Moyen Age à nos jours	LETTRES
Suppression	UEL252	Initiation à l'espagnol I	LETTRES
Présidence			
Suppression	UEL269	Engagement étudiant : élu ou représentant	PRESIDENCE
Identique	UEL057	Engagement étudiant : liaisons Lycées Université	PRESIDENCE
UFR Sciences			
Suppression	UEL026	Fragments d'histoire et de philosophie autour des mathématiques	SCIENCES
Modifications	UEL003	Activités scientifiques en école primaire	SCIENCES
Modifications	UEL004	Apprendre sur le terrain	SCIENCES
Modifications	UEL005	Astrophysique	SCIENCES
Modifications	UEL013	Informatique et internet. Partie A (compétences C2i)	SCIENCES
Modifications	UEL014	Informatique et internet. Partie B (compétences C2i)	SCIENCES
Modifications	UEL029	Science et Société	SCIENCES
Modifications	UEL063	Synthèse et représentation de données	SCIENCES
Modifications	UEL064	Traitement de texte LATEX	SCIENCES
Modifications	UEL218	PERFECTIONNEMENT EN ANGLAIS	SCIENCES
Modifications	UEL219	FORENSIC	SCIENCES
Nouveauté	UEL111	BRIDGE : initiation	SCIENCES
Nouveauté	UEL112	BRIDGE : Perfectionnement	SCIENCES
Nouveauté	UEL113	informatique et internet : préparation au C2i à distance partie A	SCIENCES
Nouveauté	UEL114	informatique et internet : préparation au C2i à distance partie B	SCIENCES
Identique	UEL002	Acoustique musicale	SCIENCES

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Identique	UEL012	Evolution des techniques scientifiques	SCIENCES
Identique	UEL018	Introduction aux nanosciences	SCIENCES
Identique	UEL020	La chimie de demain : chimie verte, nanotechnologies et énergies renouvelables	SCIENCES
Identique	UEL022	Mathématiques concrètes	SCIENCES
Identique	UEL023	Neurosciences et société	SCIENCES
Identique	UEL024	Paysages et Terroirs 1	SCIENCES
Identique	UEL027	Physiologie du sport, diététique et dopage	SCIENCES
Identique	UEL051	NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LEURS IMPACTS SUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT	SCIENCES
Suppression	UEL025	Paysages et Terroirs 2	SCIENCES
UFR SPIS			
Modifications	UEL258	LE MEDICAMENT UN PRODUIT BANAL ?	SPIS
Modifications	UEL259	PROJET ETUDIANT	SPIS
Suppression	UEL256	INITIATION A LA DETERMINATION DES CHAMPIGNONS MACROSCOPIQUES	SPIS
Nouveauté	UEL109	Introduction aux biotechnologies	SPIS
Nouveauté	UEL110	sémiologie de l'image publicitaire	SPIS
Identique	UEL255	CIVILISATION MUSULMANE ET SON APPORT CULTUREL	SPIS
SUAPS			
Nouveauté	UEL099	Engagement dans la vie associative à vocation sportive NIVEAU 2	SUAPS
Identique	UEL APSA	APSA ANGERS	SUAPS
Identique	UEL265	CONNAISSANCE DE L'UNIVERS DU SPORT	SUAPS
Identique	UEL266	HISTOIRE DE LA DANSE AU XX EME SIECLE	SUAPS
Identique	UEL267	ENGAGEMENT DANS LA VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE	SUAPS
VOX CAMPUS			
Nouveauté	UEL101	chœur universitaire niveau 2	VOX CAMPUS
Nouveauté	UEL102	orchestre universitaire niveau 2	VOX CAMPUS
Identique	UEL061	Musique chœur Universitaire niveau 1	VOX CAMPUS
Identique	UEL062	Musique Orchestre Universitaire niveau 1	VOX CAMPUS

5.3. HABILITATIONS : DOSSIERS D’HABILITATION MODIFIES / DAEU / DGIN / CAPACITE EN DROIT / MAGISTERE DU TOURISME / DRT

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011.

Présentation des dossiers d’habilitation modifiés

Le conseil d’administration approuve les dossier d’habilitation du DAEU, du DGIN, de la Capacité en droit, du Magistère du tourisme et du DRT.

DOSSIERS D’HABILITATION MODIFIES :

DOSSIER D'HABILITATION DU DAEU

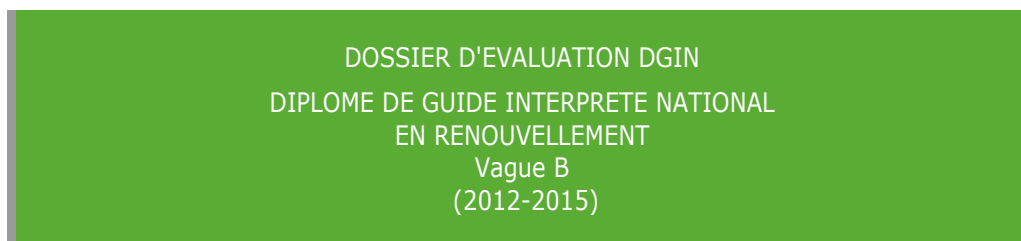
Fiche d'identité de licence (par mention) (renouvellement)

Domaine :		
Mention : Diplôme d'accès aux études universitaires		
Spécialité(s) : A(sciences humaines) ou B (scientifique)		
Place de la mention dans l'offre de formation 2012-2015 :		
1 <input type="checkbox"/> RENOUELEMENT EN L'ETAT		
précisions des modifications (pour 2 ou 3):		
Composante de rattachement : Cufco		
Localisation de la formation :		
Angers Cholet, Saumur, et en ligne		
Cohabilitation (préciser le nom des établissements concernés) :		
Partenariat international :		
Composante(s) associée(s) :		
Établissement(s) associé(s)		
Secteur DEGESIP (code et intitulé) DAEU B:90070 Sciences secteur SISE : 70 Plurisciences		
DAEU A 90067 Lettres, langues, sciences humaines SISE Pluri-Lettres langues, sces humaines		
Modalités de fonctionnement :	x continue	x à distance
(éventuellement)		
Préciser les adaptations pédagogiques particulières (handicapés, sportifs de haut niveau, salariés, chefs de famille, reprises d'études, formation continue...) :		
La formation a lieu en cours du jour, du soir ou à distance pour permettre à un public salarié ou en recherche d'emploi de la suivre.		

Responsable de la mention :	
Nom Mavraki	Prénom Eléonore
Qualité : Professeur agrégée (PRAG)	Section CNU : Docteure en 9 ème section

DOSSIER D'HABILITATION DU DGIN

UNIVERSITE D'ANGERS – CONTRAT QUADRIENNAL 2012-2015 (vague B)



Etablissement : UNIVERSITE D'ANGERS

Secteur professionnel : Services aux personnes
(cf. LP3-Nomenclatures)

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Accueil, hôtellerie, tourisme (334)

Date effective d'ouverture de la spécialité de la licence professionnelle en renouvellement :
1996

Composante(s) assurant :

- La responsabilité pédagogique de la formation : UFR ITBS
- La responsabilité administrative (inscription des étudiants) : UFR ITBS (Pôle universitaire du Saumurois)

Composante(s) associée(s) :

Autre(s) établissement(s) concerné(s) :

- Cohabitation : non**
- Convention avec le monde professionnel : Liens forts avec différentes structures touristiques et sites patrimoniaux**
- autres :**

Localisation de la formation :

- Etablissement(s) : Université d'Angers, Pôle Universitaire du Saumurois**
- Commune : 14 bis rue Montcel, Saumur**
- Code département : 49400**

Responsable de la formation :

- Nom, prénom : CALLET-BIANCO Anne-Marie**
- Grade : MCF**
- Fonctions : Enseignant**
- Discipline principale enseignée : Littérature**
- Section de CNU : 9**
- Autres formations dont il assure la responsabilité :**
- Tél. : 02 44 68 81 40**
- Fax :**
- Adresse courriel : anne-marie.callet-bianco@univ-angers.fr**
- Adresse url de la composante assurant la gestion administrative de la licence professionnelle (http) : www. Uni-angers.fr**

Domaine : services aux personnes (33) **Secteur DGESIP** : Langues (05065), Antiquité (52003), Histoire de l'art (49001), aménagement local, rural et urbain (53502), archéologie (54000)

(cf. LP3-Nomenclatures)

Date d'examen par le CEVU et avis pour le renouvellement :

Date d'examen par le CA et avis pour le renouvellement :

Des recommandations ont-elles été émises sur cette licence professionnelle lors de la dernière demande de renouvellement ? OUI NON

Si OUI, rappeler ci-dessous ces recommandations et indiquer brièvement les réponses fournies par l'établissement.

DOSSIER D'HABILITATION DE LA CAPACITE EN DROIT

**FICHE D'IDENTITE DE LICENCE (PAR MENTION)
(RENOUVELLEMENT)**

Remarques : Document servi à défaut de fiche spécifique à la capacité en droit (Niveau IV)

Domaine : DSEG, Droit sciences économiques et gestion		
Mention : Droit		
Spécialité(s) : Sans objet		
Place de la mention dans l'offre de formation 2012-2015 :		
1X <input checked="" type="checkbox"/> RENOUELEMENT EN L'ETAT	2 <input type="checkbox"/> RESTRUCTURATION	3 <input type="checkbox"/> FUSION
précisions des modifications (pour 2 ou 3):		
Composante de rattachement :		
Localisation de la formation :		
<input checked="" type="checkbox"/> Angers	<input type="checkbox"/> Cholet	<input type="checkbox"/> Saumur
X <input type="checkbox"/> (PRECISER) : ST PIERRE ET MIQUELON		
Cohabilitation (préciser le nom des établissements concernés) :		
Partenariat international :		
Composante(s) associée(s) : STIC de l'Université d'Angers		
Établissement(s) associé(s) : Service de l'éducation nationale de St Pierre et Miquelon		
Secteur DEGESIP (code et intitulé) : secteur SISE (code et intitulé) :		
Modalités de fonctionnement :		
<input type="checkbox"/> initiale	<input type="checkbox"/> continue	X <input type="checkbox"/> à distance
<input type="checkbox"/> En alternance	<input type="checkbox"/> par apprentissage	
Préciser les adaptations pédagogiques particulières (handicapés, sportifs de haut niveau, salariés, chefs de famille, reprises d'études, formation continue...) :		

Responsable de la mention :	
Nom : LAMBERT-WIBER	Prénom : Sophie
Qualité : MCF Droit Privé	Section CNU : 1
Tél :	Fax :

DOSSIER D'HABILITATION DU MAGISTERE TOURISME

MAGISTERE DE TOURISME (RENOUVELLEMENT)

Domaine : Droit, Economie, Gestion		
Mention : Magistère de Tourisme		
Option(s) :		
Option 1 : Management de l'hôtellerie et des métiers de l'hébergement		
- finalité ¹ :		
Option 2 : Management et ingénierie des rencontres d'affaires et de l'organisation d'événements		
- finalité :		
Place de la mention dans l'offre de formation 2012-2015 :		
1 <input checked="" type="checkbox"/> RENOUELEMENT EN L'ETAT	2 <input type="checkbox"/> RESTRUCTURATION	3 <input type="checkbox"/> FUSION
Préciser les modifications (pour 2 ou 3):		
Composante de rattachement :		
Localisation de la formation :		
<input checked="" type="checkbox"/> Angers	<input type="checkbox"/> Cholet	<input type="checkbox"/> Saumur <input type="checkbox"/> (PRECISER) :
Cohabilitation - préciser le(s) nom(s) et coordonnées du(es) établissement(s) concerné(s) :		
Partenariat international : Doubles diplômes au niveau Magistère 1 ^{ère} année (licence) : 1 en Angleterre Sheffield, 3 en Allemagne Wernigerode, Worms, Kempten.		
Partenariats aux niveaux Magistère 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année : Université de Wernigerode (Allemagne).		
Composante(s) associée(s) :		
Établissement(s) associé(s) :		
Secteur DEGESIP (code et intitulé) : 72000 Gestion		
secteur SISE (code et intitulé) : 39 Sciences de gestion		
Modalités de fonctionnement :		
<input checked="" type="checkbox"/> initiale	<input checked="" type="checkbox"/> continue	<input type="checkbox"/> à distance
<input type="checkbox"/> En alternance	<input type="checkbox"/> par apprentissage	
Préciser les adaptations pédagogiques particulières (handicapés, sportifs de haut niveau, salariés, chefs de famille, reprises d'études, formation continue...) :		

Responsable de la mention :	
Nom : PÉBARTHE-DÉSIRÉ	Prénom : Hélène
Qualité : MCF	Section CNU : 23
Tél : 02 44 68 81 00	Fax : 02 44 68 81 01

¹ R, P ou R&P (R : Recherche / P : Professionnelle / R&P : Recherche et Professionnelle)

DOSSIER D'HABILITATION DU DRT

UNIVERSITE D'ANGERS

DEMANDE D'HABILITATION A DÉLIVRER
Un Diplôme de Recherche Technologique (DRT)
(renouvellement)

CONTRAT QUADRIENNAL 2012-2015 (vague B)

1 – Fiche d'identité

Domaine : **Sciences, technologies, santé**

Intitulé de la mention du diplôme : **ingénierie de la santé et des bio-industries**

Secteurs DEGESIP (codes et intitulés) :

31600 : Génie des procédés
31602 : Génie biochimique
31606 : Génie agroalimentaire
31605 : Génie des systèmes industriels
30000 : Sciences et technologies industrielles
31407 : Contrôle et protection de l'environnement
31409 : Qualité
21100 : Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie
21208 : Sciences agroalimentaires et nutrition
31400 : Technologies du vivant, environnement, sécurité
31401 : Biotechnologies
31404 : Technologies agroalimentaires
21210 : Santé
21300 : Médecine
21400 : Pharmacie
71112 : Economie de la santé
72103 : Stratégie d'entreprise
72104 : Gestion des ressources humaines
72108 : Gestion de la production

secteurs SISE (codes et intitulés) :

13 Génie des procédés
16 Sciences et technologies industrielles
6 Sciences de la vie
7 Médecine
9 Pharmacie
38 Sciences économiques
39 Sciences de gestion

UFR de rattachement :

UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé
ISSBA, Institut Supérieur de la Santé et des Bioproduits d'Angers
16 bd Daviers 49045 – ANGERS Cedex 01

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Responsables coordonnateurs du diplôme :

Nom, Prénom : MAURAS Geneviève	Qualité : PR
Section CNU (obligatoire): 87 ^e	
Tél : 02 41 22 67 01	Fax : 02 41 22 67 09
Port :	e-mail : genevieve.mauras@univ-angers.fr
Nom, Prénom : CALENDAlphonse	Qualité : PR
Section CNU (obligatoire): 87 ^e	
Tél : 02 41 22 67 22	Fax : 02 41 22 67 09
Port :	e-mail : alphonse.calenda@univ-angers.fr

Date et Avis du CEVU :

Favorable Défavorable
Défavorable

Date et Avis du CA :

Favorable

5.4. CLASSEMENT DES FORMATIONS EN DEMANDE D'APPRENTISSAGE (DANS LE CADRE DU CFA)

Le conseil d'administration approuve le classement proposé par le CEVU des formations en demande d'apprentissage (dans le cadre du CFA).

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011 : les deux masters proposés en apprentissage sont classés en N°1 ex aequo



Composante : UFR Sciences

**CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2012
Offre de formation par apprentissage**

Formations actuelles sous apprentissage	CFA support, argumentaires brefs
L3 Pro Informatique Logiciels Libres	

**CONTRAT QUINQUENNAL 2012-2016
Prévisions offre de formation par apprentissage**

Formation	Date d'ouverture projetée, CFA support projeté si différent du CFA Inter-U, argumentaires brefs, priorités
M2 Pro Informatique SILI	Ouverture prévue rentrée 2012

FICHE DE SYNTHESE

Intitulé de la formation : MASTER INFORMATIQUE

Lieu : Faculté des Sciences, Université d'Angers

Capacité maximum : 10/an **Nombre d'années** : 2

M1 Volume horaire : 500h (eq TD) **Volume TD** : 161h **Volume TP dédoublés** : 190h (x2 groupes)

M2 Volume horaire : 442h (eq TD) **Volume TD** : 152h **Volume TP dédoublés** : 143h (x2 groupes)

Alternance

M1		
Nombre de semaines en entreprise : 23	Nombre de semaines en centre : 27	Rythme de l'alternance :
5U/3E/6U/4E/6U/2E/5U/6E/5U/8E (Université/Entreprise)		
M2		
Nombre de semaines en entreprise : 30	Nombre de semaines en centre : 21	Rythme de l'alternance :
6U/3E/5U/4E/6U/12E/4U/11E (Centre/Entreprise)		

Modalités: public mixte (formation initiale, apprentissage)

Présentation du projet :

Besoins

Notre projet d'apprentissage concerne le master informatique de l'UFR sciences (département informatique) composé du M1 et du M2 SILI (Solutions Informatiques Libres) ; celui-ci fait suite à notre master actuel en informatique ; la spécialité SILI remplaçant notre spécialité actuelle à la rentrée 2012. Le passage à l'apprentissage répondrait aux besoins des entreprises dans ce domaine.

La formation sera organisée au sein du Département Informatique de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université d'Angers par l'équipe pédagogique qui est actuellement en charge de la formation en présentiel et composée de 20 enseignants-chercheurs ainsi que 3 ingénieurs.

Nous prévoyons également la participation d'intervenants extérieurs pour la partie Logiciels Libres concernant des spécificités logicielles ou des mises en application. Nous collaborons actuellement avec Armel Kermorvant qui a été pendant plusieurs années président de Fedora France et qui, au sein de sa société (Eden Solutions), travaille au déploiement, à la migration et l'intégration de solutions Open Source.

Nous disposons également de contacts auprès de *L'Alliance Libre* qui est un pôle d'expertise en Logiciels Libres de la région nantaise. Ce pôle qui compte « une trentaine d'entreprises [qui] partagent leur maîtrise des techniques informatiques, et mettent à disposition leur compétences au sein de l'association » représente un pôle de compétence ainsi qu'un bassin d'emploi pour nos étudiants. La

synergie qui devrait opérer entre notre formation et ces entreprises devrait nous permettre de consolider l'ancrage du MASTER 2 SILI au sein des Pays de la Loire mais également à l'échelle nationale.

Le département informatique dispose de salle de cours dotées de vidéo-projecteurs et dédiées à nos étudiants. Depuis plusieurs années nous possédons un parc d'ordinateurs portables dotés de logiciels libres (Ubuntu, OpenOffice, Firefox, MySQL, Apache,...) et qui sont prêtés à nos étudiants durant leur formation. Cela nous permet de disposer des mêmes configurations pour tous les étudiants ainsi que des packages logiciels nécessaires aux enseignements.

Compétences visées

Il s'agit d'abord de fournir les approfondissements scientifiques jugés nécessaires à tout informaticien de niveau master. Ces approfondissements font suite aux bases de la discipline qui sont vues en licence (programmation, objets, algorithmique, BD, réseaux, architecture, web, systèmes d'information, Interface graphique, fondements, logique). Ils tournent principalement, d'une part autour des thématiques de l'ingénierie (logiciels, projets, bases de données...) et de la distribution des processus au sens large (applications, données, réseaux, programmation parallèle), et d'autre part, autour d'une compréhension fondamentale des mécanismes (calculabilité, graphes, compilation, optimisation, IA).

Tout étudiant du master sera concerné par ces objectifs qui font partie du socle commun du master notamment en M1.

La spécialité SILI (Solutions Informatiques Libres) au niveau M2, vise à donner accès aux dernières technologies informatiques industrielles (développement, langages, systèmes, bases de données, réseaux, technologies web, cadriciels), en visant principalement leur mise en application au travers des **logiciels libres**. La formation met en avant la participation des étudiants à des démarches de projets tels qu'ils pourront en rencontrer durant leur stage et carrière.

Les débouchés de l'informatique à un niveau ingénieur sont très nombreux et variés. La formation proposée permet d'accéder à la plupart de ces métiers. Nos diplômés pourront s'insérer particulièrement dans les services *Etudes et recherches* ou *Recherche et développement* des grands groupes industriels (SSII, éditeurs de logiciel, constructeur informatique, automobile, aéronautique, espace, multimédia, sciences du vivant, sciences de la Terre, économie,...). La spécialité SILI donnera un avantage à nos diplômés vers les entreprises sensibles à l'aspect « libre » des logiciels : celles-ci sont de plus en plus nombreuses.

Perspectives d'embauche

Avec une trentaine d'étudiants par an, un taux de réussite de l'ordre de 90% et l'absorption de la quasi totalité des promotions par le marché de l'emploi au niveau cadre, notre master informatique actuel montre son adéquation avec les attentes des secteurs de l'industrie et des services au niveau local. Cela n'est sans doute pas sans rapport avec notre constant souci d'intégrer dans les enseignements de la formation les évolutions des métiers auxquels elle prépare.

Si sur un plan national, les jeunes diplômés en informatique trouvent facilement un emploi dans leur domaine de compétence, cela se vérifie aussi pour nos étudiants avec le marché de l'emploi local. Sans mentionner les grandes sociétés industrielles nationales qui expriment, au travers des offres d'emplois de la presse généraliste et spécialisée, des besoins en informaticiens ayant un profil correspondant à la formation que nous offrons, citons sur le plan local (La région Pays de la Loire) quelques unes des sociétés dont les activités informatiques s'appuient sur un personnel ayant le type de qualification que le master vise à donner :

Crédit Agricole (Angers), Integris (Beaucouzé), France télécom (Angers, Nantes), OST-Newbridge (Nantes), Bull (Angers), Thales (Cholet), Michelin (Cholet), Packard-Bell (Angers), SEGE (Nantes), Vital (Cholet), SCANIA (Angers), INRA (Angers), station d'arboriculture d'Angers, La graine informatique (Angers), Technopole d'Angers, Mairie d'Angers...

Et cela sans compter les petites entreprises prestataires de services en informatique de type SSII.

Apport de l'apprentissage pour cette formation

La forte demande de jeunes ingénieurs et cadres en informatique de niveau bac+5 est avérée. La spécialité SILI fournit une formation générale suffisante pour s'intégrer dans la plupart des demandes d'ingénieurs en informatique, tout en fournissant des qualifications pointues recherchées en **logiciels libres**.

L'apprentissage est une voie recherchée par les employeurs pour des formations de BAC+5 en informatique. Ces formations en alternance, encore peu développées, sont en phase de forte croissance.

Les formations comparables en pays de la Loire, ouvertes en formation continue se situent toutes à Nantes, et portent sur des thématiques différentes des nôtres : MIAG, nouveaux Media, bio informatique, logistique, management, architecture logicielle. Nous souhaitons que l'ouverture de notre master à l'apprentissage permette d'offrir sur le Maine et Loire une telle offre attendue autant par les étudiants que par les entreprises. Le thème « logiciels libres » est une spécificité de notre master attendue par l'ensemble des partenaires régionaux.

Les financements investis pour l'apprentissage dans le cadre de notre offre permettraient d'augmenter le flux des étudiants formés à un niveau bac+5 en informatique dans lesquelles les entreprises sont en forte demande, et l'offre des étudiants formés souvent insuffisantes.

Certains étudiants arrêtent à BAC+3 leur formation par cause de manque de moyens : 1) il est trop coûteux pour certains étudiants de suivre une formation traditionnelle à plein temps, 2) il peut aussi être trop coûteux de trouver une formation en apprentissage hors département du Maine et Loire (logement, transport...).

Par ailleurs, la formation par alternance est un moyen particulièrement bien adapté, dans le cadre d'une formation en logiciel libre, où les allers-retours entre centre de formation et entreprise s'avèrent profitables tant à l'entreprise et ses projets qu'à l'étudiant qui peut mettre en œuvre ses savoirs directement sur le terrain et ainsi avoir un retour d'expérience concret. Le secteur du logiciel libre est en fort développement, la région a tout intérêt à soutenir les entreprises qui utilisent ce type de logiciels en leur permettant de recruter localement.

Motivations de la demande

Notre projet d'apprentissage s'intègre dans la nouvelle offre de formations 2012 de l'Université d'Angers. Notre spécialité SILI a pour objectifs :

- 1) de permettre un recrutement national des étudiants, puisque à notre connaissance, jusqu'à présent seule l'université du Littoral possède une formation en « Logiciels Libres » de niveau bac+5,
- 2) d'accompagner le développement du Logiciel Libre dans la région Pays de Loire.
- 3) De renforcer les flux d'étudiants pour accompagner le développement de l'informatique en Pays de la Loire.

Le Master s'appuie sur notre compétence en Logiciels Libres et en formations à bac + 5. Notons que notre département informatique a fait le choix de l'alternance en 2011. Notre licence professionnelle « Logiciels Libres » s'ouvre à la rentrée 2011 aux contrats de professionnalisation, nous souhaitons donc ouvrir notre master à l'apprentissage en 2012.

La LRU a ajouté aux universités la mission d'insertion professionnelle. Notre demande se situe dans cet esprit en cohérence avec un haut niveau scientifique permis par un master disciplinaire en faculté des sciences.

Notre demande concerne dans un premier temps l'ouverture du M2 SILI à l'apprentissage pour la rentrée de septembre 2012, puis par la suite si possible, l'ouverture du M1 à la rentrée 2013.

Modalités recherche de contrats d'apprentissage

Nous proposons trois modalités de recherche et de contact pour mettre en relation entreprises et étudiants.

Au regard des entreprises :

Les contacts avec les entreprises de l'Alliance Libre ainsi que des entreprises qui ont accueilli ces dernières années nos étudiants au cours de stages, nous permettent de disposer d'un large éventail de partenaires potentiels.

Au regard des étudiants :

La diffusion de l'information se fera par l'intermédiaire du site web de notre département, de celui de l'université ainsi que par le biais des manifestations auxquelles nous pouvons participer, notamment les forums et salons étudiants. Nous relayerons également l'information au niveau national par l'intermédiaire de SPECIF (Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France) qui touchent toutes les universités françaises et dispose d'un répertoire des formations ainsi que des formations en alternance ou apprentissage.

Avec l'aide du CUFCo (Centre Universitaire de Formation Continue) d'Angers :

- Réalisation d'un "catalogue CV" regroupant les CV des candidats à un contrat d'apprentissage
- Envoi de ce catalogue CV dans le cadre d'un e-mailing aux entreprises présentes sur le territoire (ce qui supposera la création d'un "fichier de prospection", que nous avons dans tous les cas prévu de faire au CUFCo, en lien également avec Frédéric sur la LP)
- Sollicitation des entreprises déjà partenaires du département informatique
- Présence lors des principaux salons liés à l'orientation et, plus particulièrement, lors du salon de l'alternance à Angers (Alternativ' Carrières)
- Inscription du diplôme dans les principaux annuaires de formation (www.cariforef-pdl.org, www.meformer.org, www.letudiant.fr,...)

Composante :

**CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2012
Offre de formation par apprentissage**

Formations actuelles sous apprentissage	CFA support, argumentaires brefs
Master professionnel Sciences Technologies et Ingénierie de la Santé (STIS) M2 Spécialité Secteurs de santé : management qualité, risques et sécurité	

**CONTRAT QUINQUENNAL 2012-2016
Prévisions offre de formation par apprentissage**

Formation	Date d'ouverture projetée, CFA support projeté si différent du CFA Inter-U, argumentaires brefs, priorités
M	

FICHE DE SYNTHESE

Intitulé de la formation : Master professionnel Sciences Technologies et Ingénierie de la Santé (STIS)

M2 Spécialité Secteurs de santé : management qualité, risques et sécurité

Lieu : Université d'Angers

Capacité maximum : 24 postes d'apprentis master 2 sur

Nombre d'années : 1 année de spécialité de 6 parcours et options

Volume horaire/étudiant : 600 h

Volume éqTD : 770 h

Volume TP dédoublés : /

Alternance

Nombre de semaines

en entreprise : 32 semaines

En centre : 20 semaines

Rythme de

L'alternance 15 j / 15 j

Modalités: public mixte (formation initiale, apprentissage et contrats pro)

Uniquement en apprentissage

Cette formation sera assurée par l'ISSBA (UFR des Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé de l'Université d'Angers) en relation avec nos partenaires du monde professionnel.

Le public de cette formation sera mixte composé d'apprentis, d'étudiants en formation initiale et d'étudiants en formation continue via des congés individuels de formation, des périodes de professionnalisation et plan de formation, la VAP et la VAE.

Il nous semble adapté de proposer pour cette spécialité de master un nombre de 24 postes d'apprentis (sur 80 à 85 étudiants) à répartir entre les 6 parcours et options.

Présentation du projet :

Besoins

Pour la spécialité Secteurs de santé : management qualité, risques et sécurité du Master 2 professionnel Sciences Technologies et Ingénierie de la Santé (STIS), le nombre d'offres de stages et d'offres d'emplois qui nous sont adressés tant au niveau régional qu'au niveau national est très important. Le positionnement de cette spécialité en niches/métiers actuels, en développement et émergents, assure un recrutement certain pour les années à venir. Les compétences d'entrepreneur des étudiants, la structuration des formations, les contrats de professionnalisation et les besoins en formation continue sont autant d'atouts importants plébiscités par les entreprises des secteurs concernés publics et privés : industries pharmaceutiques, cosmétiques, agroalimentaires, bioréactifs, biotechnologies, secteur bâtiment impliqué dans une démarche de prévention santé, structures de soins, organismes publics de santé, audit-conseil,...

Le développement de l'apprentissage construit sur des formations de master de l'enseignement supérieur correspond à des besoins avérés en entreprise.

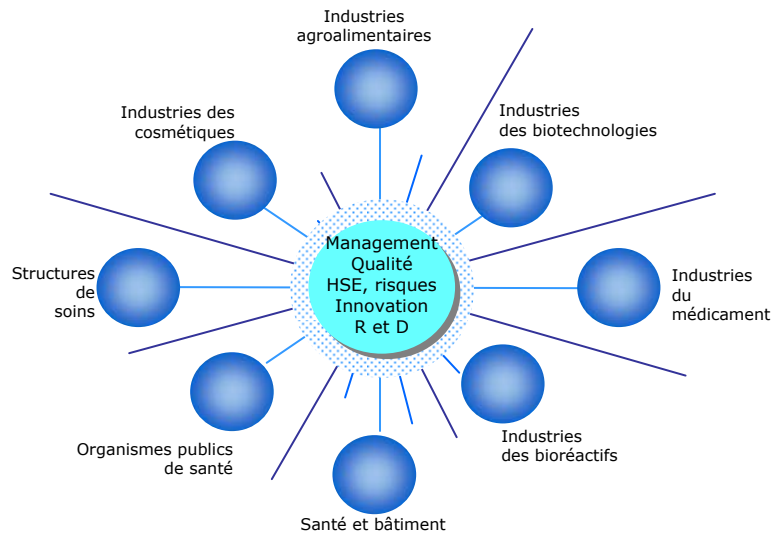
Le passage en apprentissage permettra d'impliquer de façon quantitativement plus importante le secteur public.

Compétences visées

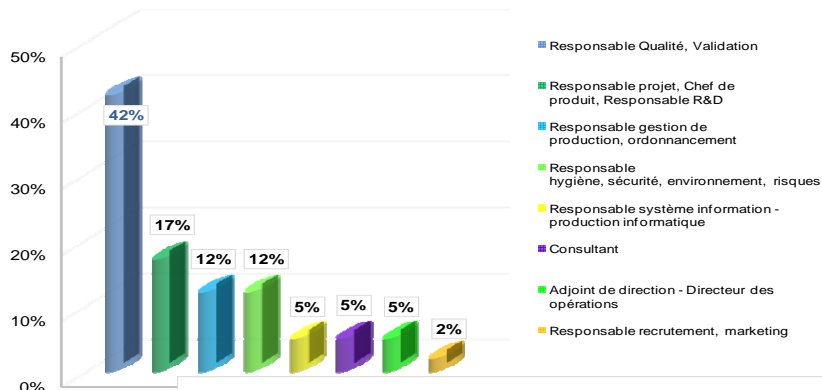
L'ISSBA forme des cadres dans les secteurs des industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, des bioréactifs, des biotechnologies, et du bâtiment ainsi que dans les établissements de soins (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, centres de réadaptation fonctionnelle, centres de santé bien-être, ...) et les

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

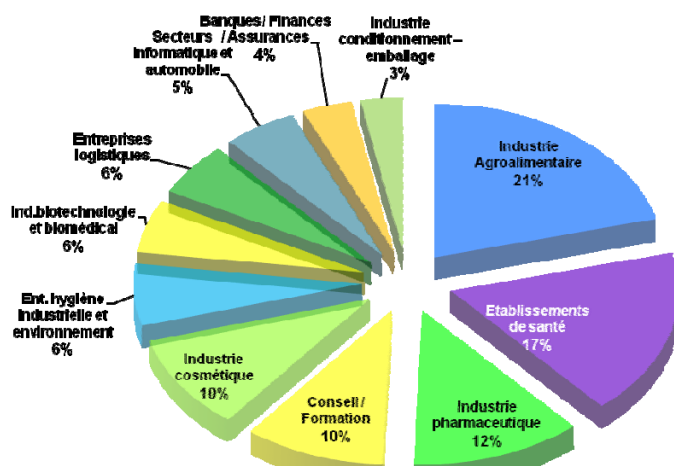
agences ministérielles (AFSSAPS, AFSSA, AFSSET, HAS, ...) pour y développer des compétences de managers qualité, hygiène, sécurité, environnement et risques, et de responsables innovation recherche et développement de nouveaux produits ou de nouvelles organisations.



Perspectives d'embauche



Répartition des emplois par type de poste

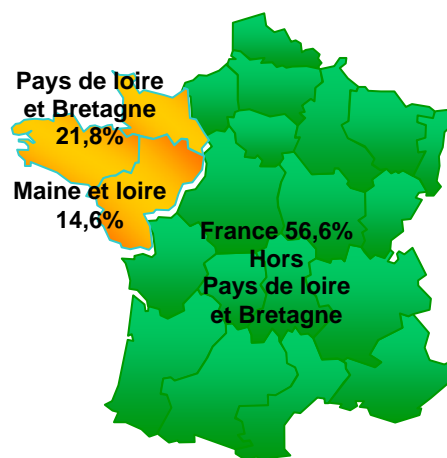
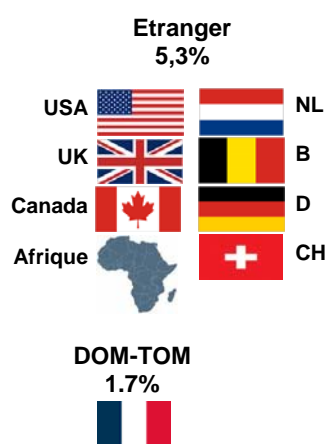


Répartition des emplois par secteur d'activité

Apport de l'apprentissage pour cette formation

Les objectifs du passage en apprentissage de cette spécialité de master sont :

- d'augmenter de façon notable les embauches dans les entreprises de la région Pays de la Loire, l'apprentissage dans des entreprises régionales étant le plus souvent suivi d'une proposition d'emploi ;
- de renforcer l'interaction avec les entreprises et structures régionales correspondant aux secteurs d'activité cités ci-dessus:
 - par l'intervention de nombreux professionnels venant aujourd'hui de toute la France
 - par le développement de thématiques de recherche et d'innovation en corrélation avec les besoins des entreprises
 - par la mise en œuvre régionale des résultats issus des projets d'études appliqués et des projets d'options des étudiants de ce master, projets qui font très souvent l'objet de prix dans les concours d'entrepreneurs



Motivations de la demande

La demande de passage en apprentissage d'une partie des formations de l'ISSBA a été inscrite de façon explicite dans les trois derniers contrats d'habilitation de nos formations (depuis 2004). Les choix pédagogiques ancrés sur des études de cas, des projets d'études appliqués, les très nombreux stages, la participation constante et récompensée aux concours d'entrepreneurs, l'importance essentielle donnée au projet personnel professionnel de chaque étudiant, ainsi que la structuration en alternance d'un grand nombre de parcours de ce master sur les éléments qui préfigurent depuis plusieurs années cette demande de passage en apprentissage dans le cadre du CFA interuniversités des Pays de la Loire.

La conception et l'évolution de ce master par un groupe de professionnels et d'universitaires (conseil de Veille Stratégie et Perfectionnement) s'appuie sur une méthodologie qualité adaptée à la conception de l'offre de formation (méthode Quality Function Deployment – QFD). Cette méthode basée sur l'analyse des activités du cadre à former, activités transformées en référentiels de compétences, compétences pondérées en fonction de leur hiérarchisation dans le poste concerné, permet de concevoir les formations sous forme de thématiques et de méthodes pédagogiques actives adaptées à l'attente des entreprises dans le cadre de l'apprentissage.

Enfin, le passage en apprentissage de ce master permettra de mieux formaliser le rapprochement université – entreprises dans le contexte des très nombreux partenariats que nous développons avec les secteurs d'activités depuis 18 ans.

Modalités recherche de contrats d'apprentissage

En direction des jeunes :

- présentation des formations lors des forums loco-régionaux (Angers, Cholet, Nantes, Saint Nazaire, Laval, Le Mans, La Roche sur Yon) et nationaux (Paris)
- informations sur le site www.issba.fr et sur les sites des universités des Pays de la Loire, et sur les sites de la Région des Pays de la Loire
- journées portes ouvertes

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

- présentation du dispositif du contrat d'apprentissage aux étudiants sélectionnés pour une entrée en M2 en septembre 2012, accompagnement dans leurs recherches d'emploi et mise en relation avec des employeurs potentiels.

En direction des entreprises :

- contacts avec les réseaux d'entreprises partenaires
- contacts avec les réseaux d'anciens étudiants
- rencontres lors des salons professionnels
- contacts avec les branches professionnels et les secteurs d'activité concernés
- mailings

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011 : licences professionnelles remontées dans le cadre du CFA Inter Université : **N° 1 EX AEQUO :**

- 1. Licence professionnelle spécialité :** Gestionnaire et responsable technique des sites immobiliers (ITBS)
- 1. Licence professionnelle spécialité :** Biologie Analytique et Expérimentale des micro-organismes du Végétal et de l'Animal, Cohabité avec Agro-Campus Ouest (IUT)
- 1. Licence professionnelle spécialité « aménagements paysagers » Cohabité :** Agro-Campus Ouest **Partenariat :** ESA (UFR Lettres, Langues et Sciences humaines)

Composante :

**CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2012
Offre de formation par apprentissage**

Formations actuelles sous apprentissage	CFA support, argumentaires brefs
Licence 2 technologie entreprise parcours DEUST	CFA inter universités des Pays de la Loire

**CONTRAT QUINQUENNAL 2012-2016
Prévisions offre de formation par apprentissage**

Formation	Date d'ouverture projetée, CFA support projeté si différent du CFA Inter-U, argumentaires brefs, priorités
Licence professionnelle Gestionnaire Technique de Sites Immobiliers	Ouverture projetée : septembre 2012 Permettre aux étudiants de suivre une formation bac+ 3 dans une plus grande aisance financière. Formation en alternance à la prochaine rentrée avec contrat de professionnalisation

FICHE DE SYNTHESE

Intitulé de la formation : Licence Professionnelle Gestionnaire Technique de Sites Immobiliers

Lieu : ANGERS - 49

Capacité maximum : 25 **Nombre d'années** : une année en alternance

Volume horaire : 735 h **Volume TD** : 490 h **Volume TP dédoublés** : pas de TP dédoublés

Alternance

Nombre de semaines 15j / 15j	En centre :	21 semaines	L'alternance
	En entreprise :	31 semaines	

Modalités:

Le public de cette formation sera mixte, composé des apprentis mais également d'étudiants en formation continue qui pourront être intégrés soit pour un ou des modules spécifiques, soit suivront le cursus dans son ensemble.

Présentation du projet :

La licence professionnelle Gestionnaire Technique des Sites Immobiliers a été créée il y a 9 ans à la demande des professionnels (avec l'ARSEG, Association des Responsables des Services Généraux).

Elle forme des responsables des services techniques répondant aux besoins des entreprises et établissements publics dans le domaine de la gestion technique des patrimoines immobiliers.

Ces responsables sont capables d'assurer :

- la gestion technique du site et de ses installations (ascenseurs, chauffage, climatisation, fournitures en énergie et fluides),
- l'organisation et le management de la maintenance et des services généraux,
- le management des projets de modification et de réhabilitation,
- le suivi de la sécurité du site,
- la maîtrise des coûts de fonctionnement,
- l'amélioration continue de la qualité de service,

Besoins

Du fait de la spécificité de cette licence professionnelle et de son adéquation avec les réalités de l'entreprise, la demande des entreprises est importante et les offres d'emplois sont nombreuses. Les étudiants de cette formation sont très prisés et reconnus pour leur efficacité et leurs compétences multi-techniques. Les demandes sont plus nombreuses que le nombre d'étudiants.

Les demandes des entreprises sont aujourd'hui très importantes en termes d'apprentissage. Les rencontres avec les professionnels confirment cette tendance qui s'intensifie d'années en années.

Ces entreprises sont situées dans toute la France, à l'étranger également et notamment pour les grands groupes hôteliers et regroupent tous les secteurs d'activités, publics ou privés.

Compétences visées :

- connaître les techniques du bâtiment, de ses équipements et de leur maintenance,
- être capable de gérer l'exploitation technique d'un site (pilotage des équipes, des sous-traitants, relation avec les usagers, reporting à la direction, ...)

- définir, passer et suivre les contrats de maintenance et d'exploitation,
- être capable d'analyser les risques liés au site et de prendre les mesures adéquates,
- savoir gérer un projet et organiser la gestion d'un site avec prise en compte des aspects réglementaires, en particulier dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement
- organiser et suivre les travaux de rénovation, de réhabilitation ou de modernisation du site,
- être capable de gérer les coûts d'exploitation et de les maîtriser,
- savoir gérer et manager un service et son personnel,
- s'adapter aux nouvelles technologies et au monde économique actuel,
- intégrer les nouvelles exigences en environnement, sécurité, qualité, accréditation, proposer une amélioration de l'exploitation du site (travaux, contrats, pilotage, ..).

Perspectives d'embauche

Les étudiants de la Licence Pro GTSI obtiennent leur premier emploi dans un délai très court : la grande majorité d'entre eux intègre l'entreprise où ils ont effectué leur dernier stage, la minorité restante décroche son premier emploi dans des délais qui n'excèdent que très rarement les deux mois. Cette intégration rapide démontre l'adéquation entre la formation universitaire et le besoin précis de l'entreprise. L'apprentissage offrira une intégration encore plus directe dans le monde professionnel, il permet en outre d'assumer un rôle dans l'entreprise et d'acquérir plus rapidement encore une autonomie.

Soulignons que cette **intégration rapide est constante** et ce depuis l'ouverture de cette formation en 2002. (durée moyenne de recherche d'emploi inférieure à 1 mois)

Apport de l'apprentissage pour cette formation

L'apprentissage permet une connaissance approfondie du monde de l'entreprise : l'alternance 15j/15j permet à l'apprenti de développer un ou des projets, d'accomplir des tâches plus quotidiennes et ainsi de connaître parfaitement les rouages internes de l'entreprise et ses différentes problématiques. Cette immersion dans l'entreprise confronte l'apprenti à la réalité de son futur métier.

Il appartient à une équipe de travail dans laquelle il s'intègre et il apprend ainsi à gérer les rapports humains et interpersonnels.

L'apprentissage permettra à des étudiants motivés et en difficulté financière d'avoir accès à l'enseignement supérieur, et ensuite de suivre cette année d'étude dans un plus grand confort financier.

Motivations de la demande

Les motivations sont nombreuses :

- **motivation des entreprises** qui souhaitent intégrer des jeunes pour les former aux pratiques professionnelles par un travail régulier et une véritable immersion dans l'entreprise. Souhait pour certaines entreprises de s'engager dans une démarche citoyenne d'accès pour tous à l'Université. Souhait également de préparer l'avenir et de recruter un apprenti qui aura par la suite la charge du service grâce aux connaissances qu'il a accumulées. Souhait d'agir sur les contenus de la formation pour aider à une meilleure adéquation avec les besoins nouveaux des entreprises. Et enfin souci de collaboration avec le monde universitaire.
- **motivation des jeunes** qui ont des difficultés financières et souhaitent un moyen de poursuivre des études supérieures ; motivation également pour les apports multiples qu'offre l'apprentissage : les savoirs, les pratiques professionnelles au quotidien, un savoir-être. Mais aussi un passage plus progressif du monde scolaire au monde professionnel. L'apprenti aspire à une plus grande autonomie dans son projet, l'apprentissage le lui permet.
- **motivation des enseignants** dont la volonté est de travailler davantage encore en concertation avec les entreprises, d'adapter leur enseignement aux problématiques professionnelles et de faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Souci pour les enseignants également d'aider leurs étudiants à trouver leur place dans le monde du travail et de les aider à s'accomplir.

Modalités recherche de contrats d'apprentissage

En direction des jeunes :

- présentation de la formation lors des forums,
- diffusion de brochures explicatives.
- organisation de rencontres dans les universités : d'anciens étudiants de LP GTSI présentent leur formation aux étudiants et dialoguent avec eux,
- diffusion de brochures explicatives dans les lycées proposant des BTS pouvant avoir comme suite possible la LP GTSI.

En direction des entreprises :

- contacts avec le réseau d'entreprises partenaires. Les entreprises suivantes ont par courrier manifesté leur vif intérêt pour notre projet de LP GTSI par apprentissage : Cofely, Exprimm, Adyal, Centre de santé mentale le Césame, Quadrim, Groupama, Savelys, Mairie des Ponts de Cé, Citadines, Conseil Général de l'Anjou, Hyatt, Normandie Barrière, Pie, Alliage.
- rencontres lors de salons professionnels
- contacts avec les associations professionnelles (AFIM, ARSEG...)
- mailing.

Composante : IUT Angers-Cholet**CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2012
Offre de formation par apprentissage**

Formations actuelles sous apprentissage	CFA support, argumentaires brefs
LP DISTECH	CFAINTERUNIVERSITES PDL
Formations prévues sous apprentissage	CFA support, argumentaires brefs
LP BAEMOVA	CFA INTERUNIVERSITES PDL (rentrée 2012)

**CONTRAT QUINQUENNAL 2012-2016
Prévisions offre de formation par apprentissage**

Formation	Date d'ouverture projetée, CFA support projeté si différent du CFA Inter-U, argumentaires brefs, priorités
	Rentrée 2013
1- LP Technicien de laboratoire	Apprentissage et formation initiale classique, selon organismes d'accueil (en lien avec l'UFR de Médecine) – projet PDL et national
2- LP Management des PME-PMI à Cholet	Apprentissage avec mixage des publics en lien avec le Lycée La Providence
3- ou en parallèle DUT TC	Supprimer un groupe de DUT TC en formation initiale classique et le remplacer par un groupe en apprentissage
	Rentrée 2014
1- LP « métiers de la comptabilité » - Fiscalité à Angers	Apprentissage avec mixage des publics (en remplacement du DCG)
1- LP « métiers de la comptabilité » - PME-PMI à Cholet	Apprentissage avec mixage des publics en lien avec le Lycée Europe et le Lycée La Providence
2- LP Réseaux et Télécoms	Apprentissage avec mixage des publics
	Rentrée 2015 ?
1- LP GCPI à Cholet	Apprentissage avec mixage des publics

FICHE DE SYNTHESE

Intitulé de la formation : Licence Professionnelle « Biologie Analytique et Expérimentale des Micro-Organismes, du Végétal et de l'Animal » (BAEMOVA)

Lieu : IUT Angers-Cholet

Capacité maximum : 10 **Nombre d'années** : 1 an

Volume horaire : _500h_ **Volume TD** : 178 **Volume TP dédoublés** : 80 (*2)

Alternance

Nombre de semaines en entreprise :	34	En centre :	18	Rythme de L'alternance :	rythme progressif
---------------------------------------	----	-------------	----	-----------------------------	-------------------

Modalités: public mixte (formation initiale, apprentissage et contrats pro)

Présentation du projet :

Besoins

Dans les Pays de La Loire, aucune Licence Professionnelle (LP) concernant les biotechnologies n'est ouverte en alternance. La LP étant un diplôme professionnalisant, la voie de l'alternance est un bon moyen pour accéder plus facilement au monde du travail. Ouverte en septembre 2008, cette LP connaît un réel succès : en 2008, 80 inscrits ; en 2009, 216 inscrits ; en 2010, 286 inscrits ; (en 2011, déjà 383 inscrits).

En 2010-2011, les étudiants ont trouvé leur stage pour 80% en Maine et Loire (2008-2009 : 66% ; 2009-2010 : 75%). Cette proximité géographique est très favorable à l'alternance et montre bien l'insertion thématique de cette LP dans le Maine et Loire et les besoins qui existent. Les stages trouvés sont pour 72,5% dans le domaine public en 2010-2011 (2008-2009 : 66% ; 2009-2010 : 67,8%), ce qui conforte la nécessité de présenter cette LP en alternance par apprentissage.

Compétences visées

L'évolution des techniques d'analyse utilisées dans les laboratoires, le développement rapide de nouveaux champs de recherche (génie génétique, biotechnologies, biologie moléculaire...), et le renforcement de la réglementation, dans les domaines de l'industrie (agroalimentaire, cosmétologie...), de l'environnement, et de la recherche impliquent d'acquérir de nouveaux savoir-faire.

Dans ce contexte, la licence professionnelle familiarisera les étudiants aux techniques de pointe, mais aussi aux techniques émergentes comme les puces à ADN, les banques de données bioinformatiques. La licence professionnelle BAEMOVA permettra aux étudiants de compléter leur formation de base en choisissant des modules selon un parcours différencié et personnalisé axé soit sur le végétal soit sur l'animal. Elle permettra aux élèves ayant choisi la formation professionnelle spécialisée animale, d'obtenir l'habilitation à l'expérimentation animale de niveau II, rendue obligatoire par l'Article 3 de l'arrêté du 19 avril 1988. A ce jour, dans la région Pays de Loire, seule ONIRIS à Nantes délivre cette habilitation.

En outre, sur le plan de l'environnement professionnel, elle donnera aux étudiants les outils leur permettant de développer des qualités individuelles d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, et de rigueur, indispensables à la conduite de projet en laboratoire. Enfin, la licence leur confèrera des compétences en matière de gestion de personnel : aptitude à s'intégrer dans une équipe, à encadrer des personnes.

Perspectives d'embauche

Les enquêtes menées en interne à 6 mois après obtention du diplôme permettent de conclure que les es taux d'insertion professionnelle sont de qualité :

- promo 2008-2009 (23 étudiants) 77% ont un emploi à 6 mois (95,5% d'étudiants ont répondu) dont 65% dans les Pays de la Loire

- promo 2009-2010 (28 étudiants) 67,85% ont un emploi à 6 mois (82,1% d'étudiants ont répondu) dont 52% dans les Pays de la Loire

Ces résultats montrent que la LP est tout à fait en adéquation avec le marché du travail et que l'insertion professionnelle dans les Pays de la Loire y est élevée.

Apport de l'apprentissage pour cette formation

L'apprentissage permettra à l'apprenti une meilleure connaissance du monde du travail grâce à un contact étroit avec le monde professionnel. Celui-ci se traduisant notamment par une plus longue période en entreprise : 34 semaines en apprentissage pour seulement 14 semaines pour les étudiants en formation initiale, et donc une meilleure possibilité d'intégration par la suite. Cette complémentarité « centre de formation-entreprise » permet un transfert de compétences de la part de tuteurs mais aussi des maîtres d'apprentissage et offre donc un itinéraire plus concret pour comprendre l'entreprise, acquérir les savoir-faire tant théoriques que pratiques. Les biotechnologies étant une thématique constamment en évolution, cette formation proposée en alternance permettra aux entreprises de posséder un « vivier de recrutement » toujours en accord avec la réglementation ou les nouvelles normes, puisque formé au sein des entreprises qui les appliquent.

Motivations de la demande

Cette ouverture en apprentissage apportera une nouvelle source de formation en biotechnologies pour les stagiaires en recherche de voie professionnalisante. Ceci permet d'élargir le choix d'offres de l'IUT d'Angers-Cholet dont la volonté est de toujours mener ses étudiants vers une meilleure insertion professionnelle. Cette étape est donc déterminante pour augmenter encore les taux d'insertions professionnelles de cette LP, bien qu'ils soient déjà très satisfaisants.

Modalités recherche de contrats d'apprentissage

La LP ayant ouvert ses portes pour la première fois en septembre 2008, elle possède déjà un réseau d'organismes et d'entreprises accueillant des stagiaires. Cette liste sera donc transmise à toute nouvelle personne souhaitant être apprentie. Une campagne de publicité sera menée auprès de nouvelles entreprises pour présenter cette nouvelle voie de formation et ainsi compléter la liste d'adresses. Bien sûr, toute personne pourra proposer une entreprise de son choix si la thématique de celle-ci est en accord avec celle de la LP.

FICHE DE SYNTHESE

Intitulé de la formation : Licence Professionnelle Aménagement du Paysage
 Option Conduite et gestion de chantiers paysagers
 Option Conception et Infographie paysagère
 Option Conception et gestion éco-responsables des espaces paysagés __

Lieu : Université d'Angers, Lycée du Fresne, Groupe ESA, Campus de Pouillé _____

Capacité maximum : 45____ **Nombre d'années** : _1_____

Volume horaire : 502_ **Volume TD** : 180__ **Volume TP dédoublés** : _166__

Alternance

Nombre de semaines
 en entreprise : 29
 joint_

En centre : _23

Rythme de
 L'alternance : voir calendrier

Modalités: public mixte (formation initiale, formation continue, apprentissage et contrats pro) selon le calendrier de la formation initiale, lui-même contraint par 2 périodes de 13 semaines de stage au second semestre et 2 x3 semaines bloquées (décembre/janvier et mars) pour les enseignements optionnels. La formation peut se fixer une capacité d'accueil maximale de 20 apprentis sans déséquilibrer l'égalité de traitement entre les différentes formes pédagogiques.

Présentation du projet :**Besoins**

L'expérience de l'ouverture de la LPAP à distance pour l'option « conception et infographie » nous détermine dans l'urgence d'une ouverture en apprentissage. En effet cette formule a atteint dès sa deuxième année d'existence sa capacité maximale d'accueil et nous refusons déjà de nombreuses candidatures (50%). La formule en alternance est de plus largement répandue au niveau BTS et de nombreux étudiants du secteur paysagiste doivent choisir entre rester dans leur entreprise en tant qu'ouvrier ou quitter l'entreprise pour suivre une LPro, sans certitude de pouvoir réintégrer l'entreprise, même si certain y parviennent pendant les 12 semaines de stage que propose la formation initiale.

Les métiers visés par cette LPro sont des métiers de terrain, avec une dépendance forte à la saisonnalité dans la quantité et la nature du travail à réaliser. De plus les dossiers/chantiers traités sont généralement suivi pendant plusieurs mois, ce qui contraint les étudiants en formation initiale à ne participer qu'à une des phases du projet, les empêchant ainsi de faire valoir et de conforter leurs compétences dans le suivi de dossier ou de chantier.

Il est donc nécessaire de pouvoir fournir à ces étudiants la possibilité d'une structuration des enseignements en alternance, afin :

- d'assurer une présence moins ponctuelle en entreprise, nécessaire à la prise de responsabilité à laquelle ils doivent pouvoir prétendre pour dépasser le cadre technique du BTS
- de limiter l'impact des périodes « creuses » (hiver, été) pour les entreprises en modulant la présence en centre en fonction de la rythmicité des charges de travail de l'entreprise
- de proposer aux professionnels et aux apprentis de BTS une formule plus encadrée que l'enseignement à distance qui leur permette néanmoins d'assurer une partie de leur fonction dans l'entreprise dans laquelle ils sont insérés.

Compétences visées

La mise en place de ce diplôme s'est effectuée en résonance à l'importante évolution de la profession liée à la récente prise en compte du paysage dans de nombreux domaines.

Ces nouveaux débouchés se trouvent à de nombreux niveaux :

- Aménagement du territoire (ex : Création des infrastructures routières et ferrées)

- Aménagement urbain
- Urbanisme
- Gestion des espaces naturels
- Aménagements paysagers

Ceci concrétise la prise de conscience collective et législative du patrimoine paysager dans les activités socio-économiques de notre société.

Cette licence professionnelle vise ainsi à répondre aux besoins identifiés dans les bureaux d'études, entreprises paysagères, organismes d'animation ou de formation pour occuper des fonctions d'encadrement ou de prise de décision à un niveau hiérarchique intermédiaire entre le chef d'entreprise et l'ouvrier/agent.

Perspectives d'embauche

Le secteur du paysage, après un creux économique en 2008-2009 lié à sa forte dépendance aux appels d'offres publics, est en phase de croissance continue. Ainsi, aujourd'hui, incité par la loi de 1993 qui impose un volet paysage à toute demande de permis de construire et par les récentes avancées du Grenelle de l'environnement, un cabinet d'architecte, de géomètre ou d'urbanisme s'adjoindra plus naturellement un paysagiste afin de prendre en compte cet aspect dans ses propositions.

En 3 ans, nous sommes passés de 21 étudiants diplômés à plus de 60 (en combinant FI, FC, VAE, FAD), et pourtant les statistiques d'embauche à 6 mois restent constantes autour de 70%. Cette année encore 53% de la promotion de FI a signé un contrat avant même la fin de la formation. S'appuyant sur cette dynamique de reconnaissance de la qualité de la formation ainsi que sur la diversification des profils générée par l'ouverture concomitante de l'option Eco-Concepteur, l'ouverture d'une formation en apprentissage devrait nous permettre d'atteindre un taux d'insertion professionnelle proche de 100%.

Apport de l'apprentissage pour cette formation

La politique de recrutement de la formation tient compte du profil des candidats mais vise également à constituer une promotion équilibrée permettant à la fois de s'appuyer sur un socle de connaissances techniques validées par le BTSAP et de disposer d'éléments stabilisant et structurant le groupe. A ces fins, nous sommes attentifs à intégrer des étudiants de formations périphériques au domaine du paysage (DUT agro, géomètre, tech de co., Licences générales, archi...) et d'étudiants disposant d'une maturité et d'un recul sur la profession plus forts que ceux issus directement d'un diplôme de niveau 2. L'intégration d'apprentis sera donc une opportunité pour panacher de manière pertinente notre recrutement.

Disposant déjà d'une attractivité importante (450 candidatures pour la rentrée 2011), ce dispositif pédagogique n'a pas pour ambition d'améliorer l'attrait de la formation. La capacité d'accueil de 45 places restant fixée à ce niveau, l'ouverture de l'apprentissage permettra de renforcer nos exigences en matière de recrutement.

Motivations de la demande

Cf rubriques précédentes

Modalités recherche de contrats d'apprentissage

La recherche des contrats est à l'initiative des étudiants, appuyés par les référents pédagogiques de l'option choisie. L'AERES a reconnu le fort appui des professionnels à tous les niveaux de la formation actuelle, de la conception de la formation à son pilotage. Grâce au réseau dans le milieu entrepreneurial du paysage des 5 établissements partenaires et au support du réseau d'entreprises de la formation initiale accueillant depuis 6 ans nos stagiaires, les candidats à la formation en apprentissage pourront disposer d'un secteur professionnel à l'écoute et intéressé par leur démarche.

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Avis du CEVU du 29 juin 2011 : Le dossier de la licence professionnelle « Maîtrise de la demande en Energie et énergies renouvelables » n'est pas classé car il est déjà sous apprentissage dans un autre CFA, pour une des 2 options et nécessite donc un traitement particulier.

Composante :

**CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2012
Offre de formation par apprentissage**

Formations actuelles sous apprentissage	CFA support, argumentaires brefs
Licence Professionnelle Maîtrise de l'Energie et Energie Renouvelable	Lycée Technique La Barronnerie (St Sylvain d'Anjou)

**CONTRAT QUINQUENNAL 2012-2016
Prévisions offre de formation par apprentissage**

Formation	Date d'ouverture projetée, CFA support projeté si différent du CFA Inter-U, argumentaires brefs, priorités
Licence Professionnelle Maîtrise de l'Energie et Energie Renouvelable: parcours n°2	Septembre 2012, 15 apprentis dont le support serait le CFA Inter-Universités

FICHE DE SYNTHESE

Intitulé de la formation : Licence professionnelle " Métiers de la Maîtrise de l'Energie et des Energies renouvelables " _____

Lieu : UNIVERSITE D'ANGERS, INSTITUT CATHOLIQUE DE L'OUEST (ICO) ET LYCEE DES METIERS JEAN MOULIN

Capacité maximum : 15 _____ Nombre d'années : 1 année _____

Volume horaire : _total 472 h _____ Volume TD : 98 h _____ Volume TP dédoublés : 114 h _

Alternance

Nombre de semaines en entreprise : _35 _____ En centre : _21_____ Rythme de L'alternance ____/____

La formation par apprentissage est organisée sur 13 mois afin de prendre en compte les demandes des industriels. Sur cette durée, de grandes périodes d'alternance sont distinguées.
La première période en entreprise, d'une durée de 10 semaines en entreprise et 20 semaines en centre de formation se situerait entre septembre et mars.
La deuxième période en entreprise, d'une durée de 25 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation se situerait entre avril et septembre. Elle servirait d'appui à l'élaboration du projet tuteuré, issu d'un support d'études de l'entreprise d'accueil.
La période de cours se situerait entre octobre et janvier, le projet tuteuré débutant en janvier

Modalités: public mixte (apprentissage et contrats pro)

Présentation du projet :
Besoins

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité d'actions prioritaires dans :

- **la réduction de la consommation énergétique du bâti existant de 38% d'ici 2020,**
- **la conception de tous les bâtiments publics et tertiaires suivant la norme « basse consommation » à compter de fin 2010 (consommation d'énergie primaire inférieure à 50 kW.h par an et par mètre carré en moyenne),**
- **le dépôt, dès fin 2012, de tous les permis de construire à la norme "bâtiment basse consommation",**
- **la construction des bâtiments neufs à la norme "énergie positive" au plus tard en 2020.**

Il est urgent de former des spécialistes en énergie thermique pour la réhabilitation des bâtiments existants et la construction des bâtiments neufs.

Par ailleurs, les entreprises ont besoin de développer des projets qui allient plusieurs solutions énergétiques. La demande de renouvellement de cette licence a permis de proposer maintenant aux étudiants le choix entre :

- a. **Le parcours n°1, à dominante énergie électrique, qui existe déjà par la voie de l'apprentissage et dont les enseignements professionnels sont assurés par le lycée La Baronnerie à St Sylvain d'Anjou**
- b. **Le parcours n°2, à dominante énergie thermique, qui va être ouvert à la rentrée 2012 et qui est l'objet de la présente demande d'ouverture par la voie de l'apprentissage. Les enseignements professionnels seront assurés par le lycée Jean Moulin à Angers.**

Par ailleurs, les deux parcours proposent de mutualiser les moyens en regroupant les étudiants lors des modules d'enseignements généraux et des modules d'enseignements scientifiques.

Compétences visées

Cette licence forme donc des professionnels dans l'ingénierie de la réhabilitation et/ou de la construction des bâtiments et de leurs équipements d'un point de vue thermique / énergétique capables également d'intervenir en assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités et des entreprises.

Elle permettra à ses titulaires d'exercer leur activité dans des secteurs aussi étendus que l'industrie, le bâtiment, le transport, l'environnement ou l'agriculture.

Perspectives d'embauche

Les études prospectives sur les besoins en techniciens dans ce domaine montrent toutes un fort accroissement dans les métiers de la maîtrise de l'énergie. Les besoins sont évalués à 492 340 en 3 ans à venir (enquête ADEME Stratégie et études n°22)

Par ailleurs, les statistiques des étudiants sortant de cette même licence professionnelle enseignée au lycée La Baronnerie par la voie scolaire depuis 2003 montrent :

- 70% des stagiaires transforment leur stage en emploi
- 25% trouvent un emploi en moins de 6 mois
- 5% poursuite d'études

De nouveaux métiers d'expert énergétique émergent.

Apport de l'apprentissage pour cette formation

L'évolution en matière d'expertise énergétique nécessite une certaine spécialisation. La création de deux parcours aux étudiants est faite en partie pour répondre à cette problématique.

Les statistiques montrent l'adéquation qui existe entre d'une part l'offre d'emploi et d'autre part la demande des étudiants pour ce type de formation.

L'apprentissage permettrait de mettre directement les jeunes dans les entreprises avec des perspectives d'embauche plus grandes à l'issue de la formation.

Le besoin a été exprimé que les formations universitaires tendent vers une plus grande professionnalisation.

Par ailleurs, une 3^{ème} année de formation universitaire par l'apprentissage contribue à une démocratisation plus affirmée en offrant aux étudiants de bonnes conditions matérielles.

Motivations de la demande

La formation par l'apprentissage existe déjà pour les étudiants suivants le parcours n°1

Cette demande porte sur le domaine spécifique de la thermique dans la construction

Modalités de recherche des contrats d'apprentissage

La recherche des contrats d'apprentissage est à l'initiative des étudiants. Néanmoins l'information concernant nos entreprises partenaires peut les orienter vers des professionnels déjà à l'écoute de leur demande.

Avis du CEVU du 29 juin 2011 : Classement des licences professionnelles remontées dans le cadre du CFA groupe ESA :

- 1. Licence professionnelle Spécialité : Métiers du conseil en élevage Partenariat : ESA (IUT)**
- 2. Licence professionnelle Spécialité : Management des Entreprises Agricoles, Partenariat : ESA (IUT)**

Projet établissement CFA Groupe ESA 2011-2016

Projets concernant l'offre de licences professionnelles par la voie de l'apprentissage

Le CFA du Groupe ESA accueille 640 apprentis dont 95 ingénieurs, 38 en licence professionnelle et 370 en BTS.

Les formations proposées sont centrées sur l'agro alimentaire, l'agriculture, l'horticulture, le commerce spécialisé de l'agrofourniture et des produits horticoles, l'aménagement paysager.

Parmi les 4 axes principaux du projet du CFA Groupe ESA 2005 2011 figure l'objectif « d'offrir des formations supérieures en adéquation avec les références européennes de sortie de l'enseignement supérieur ».

Cet objectif demeure dans le nouveau projet d'établissement 2011/2016 du CFA Groupe ESA.

Actuellement le CFA du Groupe ESA accueille 370 apprentis répartis dans 6 sections BTSA préparant aux diplômes du Ministère de l'agriculture.

- BTS aménagements paysagers
- BTS Technico-commercial
- BTS Productions Agricoles
- BTS Agronomie et productions végétales
- BTS ACSE
- BTS Productions animales

Deux licences professionnelles, habilitées par l'Université d'Angers, sont actuellement proposées par la voie de l'apprentissage.

Cette offre doit être élargie afin d'offrir des perspectives aux apprentis des différents BTS.

Les projets sur le site d'Angers

Il s'agit de 3 licences professionnelles, habilitées à l'Université d'Angers, qui sont déposées depuis plusieurs années lors des appels à projet du Conseil Régional.

Le président de l'Université d'Angers a donné son aval, fin août 2005, au dépôt par le CFA du Groupe ESA, de ces projets de licence par la voie de l'apprentissage :

- **La licence professionnelle « aménagement du paysage, option coordonnateur de projets en aménagements paysagers » (priorité 1)**, habilitée à l'Université d'Angers est actuellement préparée sous statut étudiant à la faculté des lettres. Quatre formateurs du CFA du Groupe ESA sont impliqués dans sa mise en œuvre. Cette licence, sous statut apprentissage, permettrait aux 70 apprentis en BTS aménagements paysagers du CFA, diplômés chaque année, d'envisager une poursuite d'étude au niveau bac+3. Elle offrirait également une perspective aux diplômés de la nouvelle section BTS aménagements paysagers qui vient de s'ouvrir sur Nantes. Elle viendrait renforcer l'offre de formation du pôle de compétitivité angevin. Elle est de nature à répondre aux offres d'emploi, considérées comme difficiles à pourvoir par l'APECITA, en postes d'encadrement dans les entreprises de chantiers paysagers.

- **La licence professionnelle « Productions animales, spécialité productions animales : métiers du conseil en élevage » (priorité 2)**, habilitée à l'Université d'Angers (composante IUT) est actuellement préparée au Groupe ESA sous statut étudiant. Le programme de cette licence pro permet aux étudiants de BTS (PA et ACSE essentiellement) de développer une approche raisonnée des systèmes de production. Sont abordés les systèmes fourragers, leur suivi et leurs améliorations, les méthodes d'audit permettant d'évaluer l'impact des pratiques sur l'environnement. Des audits d'exploitations biologiques ou en réflexion de conversion sont réalisés avec les étudiants. De nombreux professionnels interviennent dans la formation dont un vétérinaire sur le thème de la santé animale, des éleveurs en différents systèmes avec une sensibilisation sur les techniques de l'agriculture biologique.
Quatre formateurs du CFA sont fortement impliqués dans cette formation. Cette licence s'adresserait en priorité aux apprentis BTS « productions animales » et BTS « ACSE » en formation sur le site du CFA du Groupe ESA mais offrirait également de réelles perspectives aux apprentis des 5 autres sections BTS par apprentissage présentes dans la région dans les mêmes spécialités. Cette licence est de nature à répondre aux nombreuses offres d'emploi non satisfaites, signalées par l'APECITA, dans le secteur des productions animales et de l'agro fourniture.
- **La licence professionnelle « management des organisations, option management des entreprises agricoles et agro-alimentaires » (priorité 3)**, habilitée à l'Université d'Angers (composante IUT) est actuellement préparée au Groupe ESA sous statut étudiant. Deux formateurs du CFA sont fortement impliqués dans cette formation. Cette licence s'adresserait en priorité aux apprentis BTS technologies végétales mais aussi aux apprentis des 5 sections BTS ACSE de la région et notamment celles d'AGRILLIA Formation dont l'une des sections est animée en partenariat sur le site angevin du CFA du Groupe ESA. L'APECITA qualifie cette licence de particulièrement pertinente pour postuler aux postes du conseil et de l'agrofourniture qui représentent un nombre très important d'emplois.

Ces projets sont en cohérence avec les secteurs professionnels et les formations BTS auxquels prépare actuellement le CFA du Groupe ESA et son partenaire Agrilia Formation (CFA des chambres départementales d'agriculture des Pays de la Loire).

Afin d'atteindre l'objectif de permettre à 50% des titulaires du diplôme BTS de bénéficier d'une formation en licence professionnelle par apprentissage, nous souhaitons pouvoir proposer 60 places supplémentaires d'apprentis, au niveau licence professionnelle, dans le CFA avec la répartition suivante :

- *licence pro « aménagement du paysage, option coordonnateurs de projets en aménagements paysagers » : 1 section pour 25 apprentis.*
- *licence pro « productions animales, spécialité : métiers du conseil en élevage » : 1 section pour 20 apprentis.*
- *licence pro « management des organisations, option management des entreprises agricoles et Agro-alimentaires » : 1 section pour 20 apprentis.*

Jun 2011

Luc ALBERT

Directeur CFA du Groupe ESA

5.5. INDEXATION RESSOURCES NUMERIQUES PEDAGOGIQUES

Ce point est reporté à un prochain CA.

5.6. AUDENCIA : CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT ET CONVENTION DE CURSUS BI-DIPLOMANT PHARMACIENS – MANAGERS

Avis défavorable du CEVU 29 juin 2011.

Le conseil d'administration rejette la convention-cadre de partenariat et convention de cursus Bi-Diplômant Pharmaciens – Managers (Audencia).

CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT

Entre

AUDENCIA Nantes Ecole de Management
8 route de la Jonelière – BP 31222 – 44312 Nantes Cedex 3,
Représentée par son Directeur Général – M. Frank VIDAL,

d'une part,

et

L'Université d'Angers, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
40 rue de Rennes – BP 73532 – 49035 ANGERS Cedex 01,
Représentée par son Président, Monsieur Daniel MARTINA, pour l'UFR des Sciences pharmaceutiques et d'ingénierie de la santé de l'Université d'Angers

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

AUDENCIA Nantes Ecole de Management et l'Université d'Angers (UFR des Sciences pharmaceutiques et d'ingénierie de la santé), deux établissements d'enseignement supérieur, l'un spécialisé dans le management, l'autre dans la formation de pharmaciens, souhaitent s'engager dans un partenariat pour des activités liées à l'enseignement et à la recherche.

OBJET

La présente convention-cadre entérine le partenariat entre ces deux établissements dans le cadre duquel chaque partie pourrait être amenée à apporter son appui scientifique et technique, à ouvrir ses cours aux étudiants de l'autre établissement, à confier certains enseignements à des professeurs de l'autre institution.

Le détail de ces prestations, et en particulier les aspects financiers, sera précisé dans des conventions d'application à la présente convention-cadre. Elles porteront sur des programmes de coopération précis, désignés sous l'appellation d'accords spécifiques.

Sauf volonté contraire des parties, ces accords spécifiques se référeront aux dispositions de la présente convention-cadre.

Il a été convenu dans un premier temps de faciliter l'accès au programme AUDENCIA Grande Ecole à une partie des étudiants en Pharmacie d'Angers, dans une perspective de double-diplôme.

RAPPORT D'ACTIVITE

Chaque année, les responsables des projets qui auront été désignés par chaque Direction d'établissement rédigeront un rapport d'activité. Ces rapports seront remis au plus tard le 15 avril, ce qui permettra aux directions des deux établissements de faire le point sur l'avancement de leur coopération avant le 30 avril de chaque année.

DUREE

Par la présente convention-cadre, les parties décident de maintenir leur coopération pour une durée de trois années, à compter de la rentrée universitaire 2011.
Si l'un des partenaires souhaite résilier la convention avant l'expiration de ce terme, il devra en informer l'autre partenaire avant le 30 mai de chaque année, par lettre recommandée avec accusé de réception.
Au terme de cette période de trois années, la présente convention-cadre sera reconduite tacitement par période d'une année dans la limite de trois ans, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, avant le 30 mai.
La date du 30 mai a été retenue car elle correspond au début de l'organisation de la rentrée universitaire suivante.
Une nouvelle convention pourra être rédigée à l'issue des six années.

ETENDUE

Cette convention-cadre n'est assortie en aucun cas d'exclusivité, chaque partenaire pourra passer des accords avec d'autres établissements ou organismes.

LITIGES

Les parties s'engagent, en cas de litiges, à faire tous les efforts pour les régler à l'amiable. En cas d'échec de cette tentative de conciliation, ils pourront recourir à la juridiction compétente à Nantes.

Fait et signé en deux exemplaires originaux à Nantes, le 2011

Pour AUDENCIA Nantes Ecole de Management
Le Directeur Général

Pour l'Université d'Angers,
Le Président

M. Frank VIDAL

M. Daniel MARTINA

**CONVENTION DE CURSUS BI-DIPLÔMANT
Pharmaciens - Managers**

Entre

AUDENCIA Nantes Ecole de Management

8 route de la Jonelière – BP 31222 – 44312 Nantes Cedex 3,

Représentée par son Directeur Général – M. Frank VIDAL,

d'une part,

et

L'Université d'Angers, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

40 rue de Rennes – BP 73532 – 49035 ANGERS Cedex 01,

Représentée par son Président, Monsieur Daniel MARTINA, pour l'UFR des Sciences pharmaceutiques et d'ingénierie de la santé de l'Université d'Angers

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

OBJET

Cette convention s'inscrit dans les termes de l'objet défini dans la convention-cadre de partenariat n° 95-11 signée le..... entre les deux établissements et fixe les conditions de la réalisation de **cursum bi-diplômant : Diplôme d'État de docteur en Pharmacie et grade master d'AUDENCIA Grande Ecole.**

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE DIPLÔMES
--

1. Les candidats souhaitant intégrer le programme AUDENCIA Grande Ecole doivent obligatoirement avoir le statut d'étudiants en pharmacie et avoir validé leur 5^{ème} année d'études en pharmacie (option industrie) au sein de **L'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé** d'Angers.
2. La sélection initiale des élèves pharmaciens sera réalisée par les responsables pédagogiques de **L'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé** d'Angers. Un entretien oral sera organisé par AUDENCIA Grande Ecole. La finalité de cet oral sera de valider définitivement les motivations de l'étudiant quant à son souhait de suivre une formation bi-diplômante. Par ailleurs, AUDENCIA Grande Ecole se réserve le droit de refuser un étudiant si son résultat au TOEIC est inférieur au score exigé à compter de septembre 2010 (800 points).
3. Pour l'obtention du grade de master d'AUDENCIA Grande Ecole, les élèves pharmaciens devront avoir :
 - a. suivi les cours, réalisé le stage de fin d'études correspondant au stage professionnel de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers, et obtenu un minimum de 120 crédits (soit 4 semestres de 30 crédits dont le stage de fin d'études), exigés dans le cadre du règlement pédagogique du master d'AUDENCIA Grande Ecole,
 - b. validé un nombre minimum de crédits, soit 90% des crédits relatifs aux cours suivis dans le cadre du programme AUDENCIA Grande Ecole,
 - c. obtenu une note minimum de 12 / 20 au rapport de stage de fin d'études (stage Agir), ainsi qu'à l'oral de compétences d'AUDENCIA Grande Ecole,
 - d. répondu aux exigences précédentes et à celles qui sont fixées dans le règlement de scolarité de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers.

Si les exigences fixées en 3.c. & 3.d ne sont pas respectées, les deux établissements décideront de la suite à donner au cursus de l'élève. L'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers prendra en compte l'ensemble des résultats obtenus pour attribuer ou non son diplôme,

- e. répondu à toutes les autres exigences stipulées dans le « règlement pédagogique » d'AUDENCIA Grande Ecole et le « règlement de scolarité » de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé.

CONDITIONS D'ETUDES

1. Les cours seront dispensés en français ou en anglais selon les modules choisis ou imposés. Les élèves pharmaciens dont le score au TOEIC sera supérieur à 800 intégreront une filière d'enseignements fondamentaux francophones. Les élèves pharmaciens dont le score au TOEIC est supérieur à 850 intégreront une filière d'enseignements fondamentaux anglophones. Les crédits obtenus dans le Programme AUDENCIA Grande Ecole seront reconnus par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers, au titre des enseignements de dernière année du cursus. La liste des cours, leurs crédits ainsi que leurs volumes horaires seront portés à la connaissance de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers, le mois de janvier précédant le démarrage de la scolarité.
2. En ce qui concerne le tutorat du stage de fin d'études, l'élève pharmacien se verra assigner un enseignant d'AUDENCIA Nantes. Celui-ci aura pour mission de noter son rapport de stage, valider l'analyse des compétences développées, et de porter un jugement sur la dimension managériale, voire technique de l'expérience en entreprise.
3. Le sujet du stage de fin d'études sera validé par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers et sera suivi par un enseignant-tuteur de cette même institution. Le tuteur sera chargé d'assister l'étudiant quant au thème de son projet de fin d'études, à la définition de son contenu et de sa formalisation. Les notes obtenues au rapport de stage de fin d'études (stage Agir) et à l'oral de compétences d'AUDENCIA Grande Ecole seront reconnues par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers au titre de l'évaluation du projet de fin d'études.
4. Les frais de scolarité d'AUDENCIA Grande Ecole, de déplacement et d'hébergement seront à la charge des élèves pharmaciens admis en cursus bi-diplômant. Les élèves pharmaciens inscrits à Angers, et ayant déjà payé les frais de couverture sociale avant leur arrivée à Nantes, devront remettre à l'administration d'Audencia, au moment de chaque rentrée universitaire, un justificatif de leur inscription.
5. Les élèves pharmaciens de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers suivant le cursus bi-diplômant auront les mêmes avantages et obligations que les étudiants d'AUDENCIA Grande Ecole. Ils devront en particulier se conformer au règlement intérieur d'AUDENCIA Grande Ecole.
6. Les premiers élèves de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers concernés par ce cursus bi-diplômant pourront intégrer le Programme AUDENCIA Grande Ecole en septembre 2011.

COMMUNICATION

Toutes les actions de communication internes et de promotion (élèves, partenaires académiques, partenaires industriels) seront assurées respectivement en leur sein par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et d'Ingénierie de la Santé d'Angers et Audencia Nantes. Pour toutes les actions de communication d'envergure, visant un public externe (médias Presse, Internet et éventuellement TV),

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

celles-ci devront s'effectuer en étroite concertation entre la Direction de la Communication d'Audencia et le Service Communication de l'Université d'Angers.

DUREE

Par la présente convention, les parties décident de maintenir leur coopération de cursus bi-diplômant ingénieur-pharmacien pour une durée de trois années, à compter de la rentrée universitaire 2011.

Si l'un des partenaires souhaite résilier la convention avant l'expiration de ce terme, il devra en informer l'autre partenaire avant le 30 mai de chaque année, correspondant au début de l'organisation de la rentrée universitaire suivante, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Au terme de cette période de trois années, la présente convention sera reconduite tacitement par période d'une année dans la limite de trois ans, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, avant le 30 mai.

Fait et signé en deux exemplaires originaux à Nantes, le 2011

Pour AUDENCIA Nantes Ecole de Management
Le Directeur Général
Le Directeur

Pour L'Université d'Angers,
Le Président,

M. Frank VIDAL

M. Daniel MARTINA

**5.7. DU MAITRISE D’OUVRAGE DES SYSTEMES D’INFORMATION DE SANTE
- MOASIS (UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET INGENIERIE DE LA
SANTE)**

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011 sous réserve que le dossier présente un budget en équilibre ainsi qu'un tarif différencié. Le document ci-dessous tient compte des remarques du CEVU au niveau du budget.

Le porteur de projet ayant respecté les remarques du CEVU, le conseil d’administration approuve la demande de création du DU Maîtrise d’ouvrage des systèmes d’information de santé (UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé).

Intitulé :
**Maîtrise d’Ouvrage des Systèmes d’Information
en Santé (MoASIS)**

- DIPLÔME D’UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D’UNIVERSITÉ**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification
- Suppression

Avis du Conseil d’UFR	favorable	En date du : 17 juin 2011
Avis du CEVU		En date du :
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le

Identification

- **Composante de rattachement**

UFR Sciences pharmaceutiques et d'ingénierie de la santé – Département ISSBA

• **Composante associée :**

• **Autre université concernée (demande de co-habilitation) :**

2. **Partenariat et co-organisation (éventuellement, en lien avec un conseil de perfectionnement) :**

Partenariat avec l'ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier)

• **Enseignant(s) responsable(s) :**

NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Caroline MILTGEN	Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé - ISSBA	MCU	02 41 22 67 24	caroline.miltgen@univ-angers.fr
Didier ALAIN	Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)		01 57 27 12 28	didier.alain@anap.fr

• **Date d'ouverture** (ou de modification, suspension, suppression) : **Septembre 2011**

	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à la commission d’instruction des DU
Modalités d’accès au diplôme	
Type de formation : Formation Initiale <input type="checkbox"/> Formation Continue <input checked="" type="checkbox"/>	
Code NAF (éventuellement) :	
Niveau : Cycle Universitaire : 1er cycle <input checked="" type="checkbox"/> 2^{ème} cycle <input type="checkbox"/> 3^{ème} cycle <input type="checkbox"/> Niveau de sortie : (nomenclature du ministère du travail) IV <input type="checkbox"/> III <input type="checkbox"/> II <input checked="" type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/>	
Type de public (étudiant, salarié, demandeur d’emploi...) : Salariés, demandeurs d’emploi, ...	
Pré requis : <i>Diplôme nécessaire (éventuellement) :</i> Baccalauréat et expérience professionnelle en lien avec le DU	
Conditions d’admission	
Capacité d’accueil : 20 places Seuil d’ouverture : 11	
Procédure de recrutement : Dossier et entretien	

<p><u>Conditions de Validation d'acquis :</u></p> <p>3 ans d'expérience professionnelle en relation avec le DU</p>	
<p>Tarif et coût</p>	
<p><u>Tarif de la formation :</u></p> <p>Formation continue 1600 €</p> <p>+ droits universitaires en vigueur dans l'établissement + médecine préventive (soit 178.57 € pour l'année universitaire 2010-2011)</p> <p>Les étudiants admis à suivre cette formation sont régulièrement inscrits à l'Université d'Angers et y acquittent les droits de scolarité fixés chaque année par arrêté inter ministériel et le droit de médecine préventive.</p>	
<p><u>Coût total prévisionnel de la formation :</u> 17600 €</p> <p>Voir en Annexe 5 le mode de calcul du budget prévisionnel</p>	

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation	
<p>Objectif(s) du diplôme :</p> <p>Le monde de la santé subit de profondes transformations à de multiples niveaux : l'offre de soins se restructure, le contexte économique et organisationnel évolue rapidement (tensions budgétaires, démographie médicale, etc.) alors que les besoins de santé se modifient profondément (augmentation des maladies chroniques, vieillissement de la population). Les technologies de l'information et de la communication sont un levier incontournable pour adapter le secteur de la santé à ces multiples contraintes. Le développement des systèmes d'information en santé s'accompagne d'une exigence forte de la société sur le degré de confiance que l'on peut accorder aux informations dématérialisées. Ces dernières conditionnent dans de nombreux cas la qualité de la prise en charge. L'objectif de ce Diplôme Universitaire est donc de former les professionnels de demain capables de gérer la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information en santé d'aujourd'hui et de demain.</p> <p>Il s'agit concrètement de former des chefs ou des directeurs de projets de SI dans le domaine de la santé, sur la partie Maîtrise d'Ouvrage des projets, à savoir la partie impliquant les professionnels de santé, par opposition à la Maitrise d'œuvre, dévolue aux ingénieurs informatiques.</p>	
<p><u>Compétences (attendues pour les bénéficiaires) et contenus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Piloter un système d'information dans le secteur de la santé</i> - <i>Concevoir et mettre en œuvre, aussi bien au niveau local, régional voire national, les projets de SI en santé</i> - <i>Etre capable de mener à bien un audit du système de management de l'information suivant les référentiels normatifs.</i> 	
<p>Débouchés visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet SI au sein de la Direction des Systèmes d'Information des établissements sanitaires et médico-sociaux • Chef de projet SI au sein de la Maîtrise d'Ouvrage des établissements sanitaires et médico-sociaux • Chef de projet SI au sein d'un GCS e-santé, télésanté 	
<p><u>Opportunité et originalité :</u></p> <p>Formation pratique par des professionnels et pour des professionnels Aucune formation de ce type aujourd'hui malgré des besoins importants</p>	

Organisation de la formation	
<p><u>Durée totale de la formation :</u></p> <p>22 jours soit 176 heures de cours</p>	
<p><u>Calendrier de la formation (début, fin...):</u></p> <p>Cours les mercredis et jeudis entre septembre et février</p>	
<p><u>Organisation pédagogique (en cas d’alternance) :</u></p> <p><i>Voir annexe 2</i></p>	
<p><u>Equipe pédagogique prévisionnelle :</u></p> <p><i>Voir annexe 3</i></p> <p>Responsables pédagogiques : Caroline Miltgen, Didier Alain Enseignants : Partenaires professionnels</p>	
Validation	
<p><u>Modalités de contrôle des connaissances et de validation :</u></p> <p><i>Voir annexe 4</i></p>	
<p><u>Rédaction d’un mémoire</u> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	

Annexe 1
MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Indiquer l'organisation détaillée des enseignements dans le tableau ci-dessous.

Modules	Contenu	Jours
1 – GESTION DE PROJETS ET GESTION DES RISQUES		
Conduite du changement	Plan de communication projet Analyser et faire évoluer les compétences des parties-prenantes d'un projet	3
Gestion de projets : outils et méthodes	Les étapes clés d'un projet Conception (activités/tâches, plan de charge, planning) Suivi d'avancement et reporting	2
Gestion des risques en santé	Introduction à la gestion des risques en santé	1
2 – MANAGEMENT ET MAITRISE D'OUVRAGE DES SI		
Théorie et gestion des SI	Méthodologie de conception des SI	1
Maîtrise d'ouvrage en SI en santé	Gouvernance du SI Schéma Directeur et plan stratégique du SI Analyse de la valeur des projets Gestion de portefeuille de projets en SI et pilotage des investissements Cahiers des charges (méthode), Marchés et procédures d'achat	9
Projet SI dans le monde de la santé	4 études de cas (PACS, PACS mutualisés, informatisation du bloc opératoire, du circuit du médicament, télé-médecine) Décrire et optimiser les processus métier dans un projet de SI	6
3 – STAGE PRATIQUE		
Stage	Mise en œuvre des connaissances sur le terrain Suivi du stage à distance	
VOLUME TOTAL DES ENSEIGNEMENTS		22 jours

Annexe 2
SCENARIO PEDAGOGIQUE

Pour un dispositif en alternance, décrire l’enchaînement des différents modules enseignés à l’université et des périodes en entreprise

Pas d’alternance.

Modules 1 et 2 de septembre à février à raison de 2 jours par semaine

Module 3 (Stage) à partir de mars sur le lieu de travail habituel.

Annexe 3
EQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE

Module	Statut-Discipline
1	INTERVENANTS PROFESSIONNELS Vincent TRELY, DSIO CH Le Mans : conduite du changement : 3 jours Jamel MAHCER, Manager ANAP : gestion de projets : 2 jours Séverine GRELIER, Gestionnaire des risques Hôpitaux de Saint-Maurice : Gestion des risques en santé : 1 jour
2	INTERVENANTS PROFESSIONNELS Eric VALLEE, informaticien CHU Angers : Théorie et gestion des SI : 1 jour Didier ALAIN (manager), Michel VERET (chef de projet), Yves CONSTANTINIDIS (chef de projet), ANAP : Maîtrise d’ouvrage des SI en santé : 9 jours Marie WATTEBLED, chef de projet ANAP : marchés et procédures d’achat : 2 jours Laurent TRELUYER, chargé de mission DSSIS ministère de la santé, Béatrice FALISE-MIRAT : Projets SI dans le monde de la santé : 9 jours
3 Stage	RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DU DU Caroline Miltgen et Didier Alain

Annexe 4
CONTROLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION

❖ **Contrôle des connaissances (description)**

Contrôle continu (CC) ou terminal (CT)

Module	Coef	Critères d'évaluation (oral écrit, rapport...)	Modalités de validation (CC, CT)
1	1	écrit	CC (50%) + CT (50%)
2	1	écrit	CC (50%) +CT (50%)
3	1	Oral (soutenance) Ecrit (rapport)	Soutenance et rapport de stage obligatoires

❖ **Conditions de validation (de délivrance du diplôme)**

Avoir validé la moyenne générale.

Annexe 5
BUDGET PREVISIONNEL

BUDGET FORMATION DIPLOMANTE (DU)									
INTITULE DE LA FORMATION :									
Composante				UFR Sciences Pharmaceutiques et ingénierie de la santé - ISSBA					
Responsable pédagogique				C Miltgen et D Alain					
Début et Fin d'action									
Nombres d'heures de formation (hors stage et projets tutorés)				176					
RECETTES				DEPENSES					
				DEPENSES					
Formation Continue				Enseignement (charges comprises) <i>Titulaires, vacataires</i>		9340,00			
				Rémunération Resp.pédag				670,00	
	Nbre	Tarif	Total	Charges de structures		4100,00			
				Documentation		690,00			
				Reprographie		600,00			
				Publicité		1000,00			
Autres	11	1 600,00	17600,00	Déplacements, restauration, logement...		1200,00			
TOTAL	11	RECETTES	17 600,00						
				Total Dépenses		17600,00			
				Solde (Recettes - Dépenses)		0,00			

Annexe 6
FICHE PÉDAGOGIQUE
D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Intitulé du **D.U.** : Maîtrise d'ouvrage des SI en santé

Date de mise en place du **D.I.U.** : année universitaire 2011/2012

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Vos réponses nous permettront d'améliorer les contenus mais aussi l'organisation de la formation.

Vous noterez chaque aspect de la formation cité ci-dessous en entourant la note qui vous convient - "1" étant la note la plus faible et "6" la note la plus élevée.

1- BILAN GENERAL

1 - Le contenu annoncé de la formation correspondait-il à vos attentes :

- **sur le plan professionnel ?**

Pas du tout (1) - 2 - 3 - 4 - 5 - Parfaitement (6)

- **sur le plan personnel?**

Pas du tout (1) - 2 - 3 - 4 - 5 - Parfaitement (6)

Commentaires :

2 - Estimez-vous que les objectifs fixés au début de la formation ont été atteints ?

Pas du tout - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - Parfaitement

Commentaires :

3 - Avez-vous acquis de nouvelles compétences permettant des applications pratiques immédiates dans votre contexte professionnel ?

Très peu - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - Beaucoup

Quelles difficultés de mise en œuvre pensez-vous rencontrer ?

4 - Avez-vous obtenu réponse à toutes vos questions ?

Pas du tout - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - Parfaitement

Précisez :

2- PRATIQUE PEDAGOGIQUE

Le bilan de la formation suivie vous apparaît- il, dans son ensemble :

très positif positif Insuffisant très insuffisant

Le nombre d'heures dévolu au D.U vous semble t-il :

suffisant

insuffisant

Les supports pédagogiques (ouvrages de références, photocopiés, tirages) sont-ils :

suffisants

insuffisants

trop lourds

Avez-vous rencontré des problèmes pédagogiques ?

si OUI, lesquels ?

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

3- RELATIONS AVEC LES FORMATEURS

Dans l'ensemble,

L'animation vous semble t-elle :

suffisante

insuffisante

trop technique

La qualité de vos relations avec les enseignants a-t-elle été :

très satisfaisante

satisfaisante

peu satisfaisante

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

4- ORGANISATION GENERALE

Rencontrez-vous des difficultés sur le plan administratif ?

OUI

NON

si OUI, lesquelles ?

L'organisation générale (informations, planning, ...) vous semble-t-elle :

très satisfaisante

satisfaisante

peu satisfaisante

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

5 - AUTRES OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

5.8. MODALITES D'ORGANISATION ET DE VALIDATION DE LA DEUXIEME ANNEE DES ETUDES DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011.

Le conseil d'administration approuve sur les modalités d'organisation et de validation de la deuxième année des études de médecine et de pharmacie.

Modalités d'organisation et de validation de la deuxième année des études de médecine

(applicables à la rentrée 2011, conformément à l'arrêté du 22 mars 2011)

La deuxième année des études de médecine est constituée pour chaque étudiant d'un tronc commun identique pour tous les étudiants et d'un parcours choisi par l'étudiant parmi 3 possibilités.

Les UE du tronc commun et celles des parcours choisis sont réparties sur les deux semestres d'enseignement.

La validation de la deuxième année requiert la validation du tronc commun S1, du tronc commun S2 et du parcours choisi.

Tronc commun : semestre 1

• **UE Locomoteur : 5 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr E Legrand, Pr D Chappard	27	6	Sémiologie régionale en auto-apprentissage, document sur ENT

Présence obligatoire TP d'Histologie

Epreuve de 2h comprenant 3 questions rédactionnelles et au maximum 50 QCMs, dont certains portent sur des situations transversales clinico-biologiques. Note/40

• **UE Cardio-vasculaire et Respiratoire : 10 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr JL DeBrux, Pr G Lefthériotis, Pr F Gagnadoux, Dr N Meslier	60	6	

Présence obligatoire ED et TP

Epreuve de 3h comprenant 8 questions ouvertes et au maximum 75 QCMs dont 25 portent sur 1 dossier transversal : Note/80

• **UE Reins et voies urinaires : 4 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr JF Subra, Dr MA Custaud	25	4	

Epreuve de 1h30 comportant 4 questions rédactionnelles : Note/40

Présence obligatoire aux TP d'Histologie et aux ED

• **UE Immunologie 1 : 2 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Dr I Pellier Pr P Jeannin	16		

Epreuve de 1h comprenant au maximum 50 QCMs : Note/20

• **UE Epidémiologie 1 : 1 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr S Fanello	8	4	

Epreuve de 1h comprenant des exercices et au maximum 20 QCMs : Note/20

• **UE informatique : 2 ECTS ; épreuve C2i : Note/20**

Auto-apprentissage en ED 30 à 50h

• **UE Bioéthique et approche sociale de la santé : 2 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
JM Mouillie AL Penchaud	4	20	

Epreuve de 4h comportant une Dissertation + Question droit : Note/20

Pour l'ensemble des UE de tronc commun, la première session d'examen a lieu fin janvier et la deuxième session d'examen début septembre.

Règles de validation : Le semestre 1 du parcours commun est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne et au moins 6/20 à chacun des modules et a validé les ED et TP des modules locomoteur, reins et voies urinaires, cardio-vasculaire et respiratoire.

Les fiches détaillant chaque UE sont disponibles dans le livret de l'étudiant.

Tronc commun : semestre 2

• **UE Appareil digestif : 5 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr A Hamy Pr FX Caroli-Bosc	39	2	

Epreuve de 2h comportant 3 questions rédactionnelles et au maximum 50 QCMs. Note/40

• **UE Hormonologie-Reproduction : 4 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr P Rodien Dr P May-Panloup	28		

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Epreuve de 1h30 comportant 1 dossier transversal (réponse rédactionnelle) et au maximum 50 QCMS : Note/40

• **UE Revêtement cutané : 3 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr L Martin Pr JP Saint-André	26	4	Séminaire groupé sur une semaine Contrôle continu en fin de journée Moyenne des 4 meilleures notes

1^{ère} session : Contrôle continu par QCM (20%), Epreuve d'1h comportant au maximum 50 QCMS (80%).

2^{ème} session : Epreuve d'1h comportant au maximum 50 QCMS (100%).
Note / 40

• **UE Neurosensoriel et Psychiatrie : 5 ECTS : Note/40**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr P Menei Dr G Nicolas	45		Présentation d'étudiants sur des sujets intégrés (2011 jonction neuro-musculaire)

Epreuve de 2h comportant au maximum 100 QCMS dont des vidéos et des schémas

• **UE Hématologie : 4 ECTS : Note/40**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr N Ifrah Dr O Blanchet	30	2	

Epreuve de 1h comportant au maximum 3 questions rédactionnelles

• **UE Initiation à la relation clinique : 2 ECTS : Note/20**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Dr G Nicolas	12	20	Une partie des ED est assuré en partenariat avec des tuteurs de 6 ^{ème} année

Présence ED + Epreuve de 1h comportant 3 questions rédactionnelles de psychologie en médecine

• **Validation des TP d'anatomie : 1 ECTS** : 11 séances de 3 heures, assurées en partenariat avec des tuteurs de 3^{ème} année.

Pour l'ensemble des UE de tronc commun, la première session d'examen a lieu en juin et la deuxième session d'examen début septembre.

Règles de validation : Le semestre 2 du parcours commun est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne et au moins 6/20 à chacun des modules et a validé les TP d'anatomie et les enseignements dirigés du module d'initiation à la relation clinique.

Parcours choisis

Parcours choisi A

UE Droit et médecine 2 ECTS :

- l'identification des corps (enjeux, techniques, TP sur ossements, situations de catastrophes de masse avec exemples d'intervention lors de séisme ou de crash)
- le décès à l'hôpital (pratiques et décisions de fins de vie)
- l'autopsie (les différents types d'autopsie)
- la dissection (travail sur l'imaginaire et le symbolique)
- le don d'organes (déroulement d'un prélèvement multi organes)
- la protection juridique du cadavre (accès au corps, respect de la dignité, statut du corps après la mort).

Validation : Présence active à plus de 80% des sessions

UE Précarité et vulnérabilité 2 ECTS :

Dans son exercice professionnel, le médecin est amené à s'occuper de personnes en situation de précarité et de vulnérabilité. Cette unité d'enseignement vise à comprendre l'expérience sociale de ces personnes, leurs droits à la santé, leurs recours aux soins ou leurs relations aux professionnels de santé.

- personnes privées de liberté
- dispositifs de protection sociale et aspects pratiques du métier face à la précarité
- accès aux soins et usages sociaux en santé
- handicap

Validation : Présence active à plus de 80% des sessions

UE Imaginaire et médecine 2 ECTS :

(3 volets avec les volets 1 et 2 en alternance ou au choix selon les effectifs du parcours) :

1) la maladie au miroir des autres cultures et sociétés (responsable F. Garnier, 20 h)

L'approche anthropologique, à partir de textes, vidéos et observations, doit permettre de prendre conscience du réseau complexe des pratiques, représentations, croyances, modes de vie en jeu dans la maladie en fonction des cultures et sociétés.

2) médecine et totalitarisme, imaginaires de la santé (responsable J.-M. Mouillie, 20 h)

Repères historiques et questions contemporaines [> volet sur une semaine continue]

3) art et médecine (responsable J.-B. Garré, 10 h)

Atelier d'iconographie, lecture de quelques thèmes liés à la santé, au corps, à la médecine, à travers l'art.

Validation : Présence active à plus de 80% des sessions

UE Atelier lecture A (S.1) et B (S. 2), chaque thème 10 h au choix de l'étudiant :

thèmes 2011-2012 : 1 ECTS

A) Littérature. La pensée littéraire : exercices de lecture (responsable J.-M. Mouillie)

[> séances mutualisées avec l'enseignement du M2 de lettres à l'UFR de Lettres, site Belle-Beille, 5 séances le jeudi matin 8-10 h]

B) Sciences sociales (responsable A-L Penchaud)

B) Introduction à la psychanalyse (responsable Fr. Dubas)

Validation : Présence active à plus de 80% des sessions

UE Projet : 3 ECTS accompagnement pédagogique des projets d'étude validant le parcours (définition des sujets, des ressources documentaires, des moyens de réalisation, suivi du travail).

Avis de l'enseignant sur la progression au cours du travail/10

Note du mémoire écrit/20

Note de soutenance orale/20

Première présentation du projet en juin, deuxième présentation possible en septembre

Règles de validation : Le parcours choisi A est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne à l'UE Projet et a validé la présence active pour toutes les autres UE. Si la note à l'UE projet est inférieure à 25/50, une deuxième soutenance et une présentation d'un mémoire modifié ont lieu en septembre.

Parcours choisi B

- **UE Approfondissement clinique 1 : 1 ECTS**

4 séances de 4 heures d'enseignement dirigé et pratique, sous la responsabilité d'un chef de clinique, dans deux services dont l'activité correspond aux contenus des UE intégrées du semestre 1

Validation : présence à 80% des sessions ; interrogation orale à partir d'une vignette clinique, note/20

- **UE Approfondissement clinique 2 : 1 ECTS**

4 séances de 4 heures d'enseignement dirigé et pratique, sous la responsabilité d'un chef de clinique, dans deux services dont l'activité correspond aux contenus des UE intégrées du semestre 2

Validation : présence à 80% des sessions, interrogation orale à partir d'une vignette clinique, note/20

- **UE Psychologie clinique : 3 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Dr B Gohier	16	8	

Validation: épreuve rédactionnelle d'1 heure comportant une question rédactionnelle et un commentaire d'article de presse, note/20

- **UE Explorations fonctionnelles et imagerie, option clinique : 3 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr P Abraham Pr S Willoteaux	33		Cet enseignement est mutualisé avec le parcours choisi C

Validation épreuve d'1 h comportant une question rédactionnelle et un dossier Note /20

- OU

- **UE maladies chroniques : 3 ECTS**

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr I Richard		18 Stage 12	Selon les possibilités de planning, cet enseignement sera en partie mutualisé (5h) avec celui du module handicap des IFSI

Validation: présence à 80% des sessions, épreuve d'1h comportant au maximum 50 QCMs Note/20

UE Projet : 2 ECTS accompagnement pédagogique des projets d'étude validant le parcours (définition des sujets, des ressources documentaires, des moyens de réalisation, suivi du travail).

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Temps de travail personnel demandé : environ 60h

Le tuteur du projet est un des enseignants d'une UE du parcours. Le projet peut prendre la forme d'une réflexion autour d'un problème physiopathologique ou clinique, d'une forme d'organisation des soins, d'une méthode d'exploration fonctionnelle. Après accord de l'enseignant tuteur, la forme du projet est définie (vidéo, document multimédia, mémoire etc....)

Avis de l'enseignant sur la progression au cours du travail/10

Note du mémoire écrit ou autre support /20

Note de soutenance orale/20

Première présentation du projet en juin, deuxième présentation possible en septembre

Règles de validation : Le parcours choisi B est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne, et a validé la présence aux UE d'approfondissement clinique 1 et 2 et maladies chroniques. Si la note moyenne est inférieure à 10/20, l'étudiant repasse en septembre les UE pour lesquelles les notes étaient inférieures à 10.

Parcours choisi C

UE Biostatistiques : 2 ECTS

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr P Saulnier		20	Contrôle continu au cours des ED

Validation : contrôle continu à chaque session (Note/20 : moyenne des 8 meilleures notes)

UE Régulations biologiques et histoire de leur découverte : 2 ECTS

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Dr G Simard Pr P Reynier	33		

Validation : épreuve rédactionnelle d'1 heure portant sur l'analyse et le commentaire de résultats expérimentaux, note/20

UE Explorations fonctionnelles et imagerie, option recherche : 3 ECTS

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED	Remarques
Pr P Abraham Pr S Willoteaux	33		Cet enseignement est mutualisé avec le parcours choisi B

Validation : épreuve d'1 h comportant une question rédactionnelle et un dossier: Note/20

Ou

UE Du gène à la cellule : 3 ECTS

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H ED/TP	Remarques
Pr V Procaccio, Dr P Guardiola, Pr P Jeannin	8	2h ED 12h TP	TP réalisés sur la PFT ou en collaboration avec l'IUT

Validation : présence aux 3 TP, épreuve écrite de 2H comportant une analyse d'article scientifique : Note/20

Ou

UE Mesure en imagerie des réponses des cancers à la thérapeutique : 3 ECTS

Enseignants responsable UE	Nb H CM	Nb H TP	Remarques
Pr O Couturier	12	20	Contrôle continu en ED a partir du traitement des données

Validation : Contrôle continu à chaque session (production d'un dossier de résultats interprétés). Note totale/20,

UE Projet 3 ECTS

Accompagnement pédagogique des projets d'étude validant le parcours (définition des sujets, des ressources documentaires, des moyens de réalisation, suivi du travail).

Temps de travail personnel demandé : environ 75h

Le projet peut notamment représenter un travail de préparation d'un stage de M1 recherche (synthèse bibliographique).

Avis de l'enseignant sur la progression au cours du travail/10

Note du mémoire écrit/20

Note de soutenance orale/20

Première présentation du projet en juin, deuxième présentation possible en septembre

Règles de validation : Le parcours choisi C est validé si l'étudiant obtient au moins 10/20 de note moyenne, et a validé la présence aux TP des UE auxquelles il est inscrit. Si la note moyenne est inférieure à 10/20 en première session, l'étudiant repasse en septembre les UE pour lesquelles les notes étaient inférieures à 10.

La validation de la deuxième année nécessite la validation des deux semestres du parcours commun et du parcours choisi, ainsi que la validation du stage infirmier.

Si ces trois conditions ne sont pas réunies, l'étudiant redouble la deuxième année, sans conservation des modules acquis.

Transformation de la 2^{ème} année du cursus sciences pharmaceutiques en 2^{ème} année du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (J.O. du 13 avril 2011)

Maquette validée au conseil de département pharmacie du 12 mai 2011 (vote à l'unanimité)

U.E.	ECTS	Eléments constitutifs	Volumes horaires				Contrôle des connaissances		Coefficient
			tot	CM	TD	TP	1 ^{ère} session	2 ^{nde} session	
Semestre 3									
UE1-S3 Enseignements de base	4	Apprentissage techniques et gestes de base	20	-	-	20	CC	ET TP 3h	4
		Cycle de vie du médicament Qualité des produits de santé	10,5 9	4,5 6	6 3	-	CC	Ecrit 1h	
UE2-S3 Voies d'accès aux substances médicamenteuses actives	5	Chimie Biotechnologie	39,5 9	- 6	19, 5 -	2 0 3	ET TP 4h 2h Ecrit commun	ET TP 4h 2h Ecrit commun	5 (0,25TP+0,75E)
UE3-S3 Sciences biologiques 1	7	Biochimie générale	24	24	-	-	Ecrit 1h	Ecrit 1h	7 (0,25TP+0,75E)
		Physiologie du SNC et tube digestif	28	19	3	6	Ecrit 1h	oral	
		Génétique, biotechnologie	24	16,5	1,5	6	Ecrit 2h TP CC	Ecrit 2h TP	
UE4-S3 Sciences analytiques	9	Chimie analytique Biochimie analytique	77,5 15	30 -	22, 5 -	2 5 1 5	TP CC + Ecrit 3h	TP 6h + Ecrit 3h	9 (0,25TP+0,75E)
UE5-S3 Enseignement transversal	5	UE optionnelle ou UEL	28,5	var.	var.	va r.	CC	-	5
		Langue vivante	15		15	-	CC	ET	
		Communication écrite	9		9		CC		
UE6- S3 obligatoire sans ECTS	0	3PE	9		9				obligatoire
		C2I niveau 1	9		9				

U.E.	ECTS	Éléments constitutifs	Volumes horaires				Contrôle des connaissances		Coefficient
			tot	CM	TD	TP	1 ^{ère} session	2 ^{nde} session	
Semestre 4	30								
UE1-S4 Sciences biologiques 2	7	Enseignement coordonné1 Cœur-reins-poumons	25,5	21	1,5	3	Ecrit 1h30	oral	7
		Qualité des produits de santé	9	1,5	1,5	6	CC	Ecrit 1h	
		Biodiversité et bio- évolution des milieux naturels	28,5	21	1,5	6	Ecrit 2h	Ecrit 2h	
UE2-S4 Sciences biologiques 3	6	Immunologie	16,5	16,5	-	-	TP CC Ecrit commun 2,5h	ET TP 3h Ecrit commun 2,5h	6 (0,25T P+ 0,75E)
		Bactériologie	19	8,5	1,5	9			
		Parasitologie, mycologie médicale	21	13,5	-	7,5			
UE3-S4 Technologie pharmaceutique	6	Formulation des produits de santé	43	27	-	16	TP CC Ecrit commun 2h	TP oral + Ecrit commun 2h	6 (0,25T P+ 0,75E)
		Biopharmacie	14	14	-	-			
UE4-S4 Sciences pharmacologiqu es	5	Pharmacologie moléculaire	15	13,5	1,5	-	Ecrit commun 2,5h	Ecrit commun 2,5h	5
		Pharmacologie générale	21	16,5	4,5	-			
		Pharmacocinétique	11,5	8,5	3	-			
UE5-S4 Enseignement transversal	6	UE optionnelle	28,5	var.	var.	var	CC	-	6
		Langue vivante	15	-	15	-	CC	ET	
		Communication orale	9		9		CC		
UE6-S4 obligatoire sans ECTS	0	Stage init. Prat. Off. 6 semaines C2I niveau 1	9		9		oral	oral	obligat oire

Liste des UE optionnelles

<i>NOM de l'UE optionnelle</i>	<i>Responsable(s)</i>	<i>Semestre</i>
<i>Micro-organismes: amis ou ennemis ?</i>	<i>P. LICZNAR et V. MARCHAIS</i>	<i>S4</i>
<i>Biochimie et pharmacologie moléculaires</i>	<i>G. LARCHER et S. FAURE</i>	<i>S4</i>
<i>Bases de l'expérimentation animale</i>	<i>S. FAURE</i>	<i>S4</i>
<i>Mycologie</i>	<i>A. LANDREAU et A. TRICAUD</i>	<i>S3</i>
<i>Plantes, santé, bien-être (1)</i>	<i>A. LANDREAU</i>	<i>S4</i>
<i>Publicité pharmaceutique et médicale</i>	<i>P. CORVEZ</i>	<i>S3 et S4</i>
<i>UE initiation à la recherche</i>	<i>S. DERBRE</i>	<i>S4</i>
<i>UE Préformulation</i>	<i>D. SERAPHIN</i>	<i>S4</i>
<i>UE Stage entreprise</i>	<i>Responsable d'année</i>	<i>S4</i>
<i>UE Anglais</i>	<i>N. GENARD</i>	<i>S3</i>
<i>UE Chimie-Pharmacochime</i>	<i>I. BAGLIN</i>	<i>S3</i>

Les UE du premier semestre se déroulent le jeudi après midi.

Les UE du second semestre se déroulent sur une semaine : du 2 au 6 avril 2012

Modalités de validation

Modalités générales de validation du niveau licence de l'université d'Angers sauf :

- la compensation entre UE dans un semestre n'est possible que si la note de l'UE est au moins égale à 8, sous réserve de délibération contraire du jury.
- le passage en 3^{ème} année n'est possible qu'après validation des 2 semestres.
- En cas de redoublement avec un semestre acquis, l'équipe pédagogique s'engage à construire avec l'étudiant(e) son projet personnel pour le temps du semestre déjà acquis (proposition de découverte de la recherche en laboratoire, validation d'un semestre dans une autre UFR, stage de professionnalisation, échange international...)

**5.9. ACCORD DE DOUBLE DIPLOME EN PARTENARIAT INTERNATIONAL
POUR LA DELIVRANCE DES DIPLOMES : MASTER OF SCIENCE
(MATHEMATICS / COMPUTER SCIENCE) FACULTY OF BUSINESS AND
COMPUTER SCIENCES DE LIVERPOOL HOPE UNIVERSITY ET LE MASTER
SPECIALITE « MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES »
(DOMAINE : SCIENCE, TECHNOLOGIE, SANTE ; MENTION : MATHEMATIQUES
ET APPLICATIONS) DE L'UNIVERSITE D'ANGERS**

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011.

Le conseil d'administration approuve l'accord de double diplôme en partenariat International pour la délivrance des diplômes : Master of Science (Mathematics / Computer Science) Faculty of Business and Computer Sciences de Liverpool Hope University et le Master Spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées » (Domaine : science, technologie, santé ; mention : mathématiques et applications) de l'Université d'Angers.

ACCORD DE DOUBLE DIPLÔME EN PARTENARIAT INTERNATIONAL

Pour la délivrance des diplômes :

Master of Science Computer Science and Informatics

Liverpool Hope University Faculty of Science and Social Sciences
(ci-après appelée LHU)

et

Master

Spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées »

(domaine : science, technologie, santé; mention : mathématiques et applications)

de l'**Université d'Angers**

*Formation dispensée à l'Institut de Mathématiques Appliquées (IMA)
de l'Association St Yves / Université Catholique de l'Ouest (UCO)*

Article 1 – Diplôme(s) visé(s)

Suite à l'accord de coopération en date du 9.03.2007 entre la LHU et l'UCO complété par l'accord de partenariat académique sur la préparation conjointe et en vertu de l'accord de convention Cadre UA/UCO relative aux Master, l'Université d'Angers et la Liverpool Hope University souhaitent collaborer en matière d'enseignement, par la délivrance de deux diplômes :

- l'un délivré par l'Université d'Angers : le Master spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées » (domaine : science, technologie, santé; mention : mathématiques et applications) et préparé à l'Institut de Mathématiques Appliquées ;
- l'autre délivré par la Liverpool Hope University : diplôme de Master of Science de la Faculty of Science and Social Sciences.

En conséquence de quoi, les étudiants inscrits en formation se voient décerner le diplôme de Master de l'Université d'Angers ainsi que le diplôme de Master de la Liverpool Hope University, sous réserve d'avoir satisfait aux modalités de validation précisées dans l'accord de partenariat académique.

Article 2 – Sélection

La sélection pour l'entrée en Master s'effectue par les deux universités en conformité avec la procédure habituelle qui s'applique à la sélection des étudiants. Chaque année, UCO et LHU s'accorderont pour fixer le nombre d'étudiants acceptés pour ce Master.

La liste des étudiants sélectionnés par l'université d'origine pour suivre la formation de Master dans l'université d'accueil doit être transmise à l'université d'accueil au plus tard le 1 juillet pour l'UCO et le 10 août pour la Liverpool Hope University.

L'université d'accueil dispose de 10 jours pour valider tout ou partie de cette sélection.

Les étudiants sont admis en deuxième année de Master sous réserve de validation de leur première année de Master à Liverpool, sur la base des trois critères suivants :

- les étudiants doivent avoir satisfait à la validation de leur première année de Master.
- le contenu de la formation de Master 1 donnant accès au Master 2 proposé à l'Université Catholique de l'Ouest doit être l'équivalent de celui de la première année du Master accrédité à la Liverpool Hope University.
- le contenu de la formation de Master 1 donnant accès au Master 2 préparé à la Liverpool Hope University doit être l'équivalent de celui de la première année du Master accrédité à l'Université Catholique de l'Ouest.

Comme la formation sera dispensée en langue anglaise dans les deux universités, les étudiants devront avoir un niveau de langue leur permettant de suivre un enseignement universitaire en anglais, équivalent au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Article 3 – Déroulement des études

Article 3.1 – Déroulement des études (1^{ère} année de Master) à la LHU.

- Les étudiants doivent être présents à Liverpool pour le début de l'année universitaire.
- La durée des études est d'une année composée du suivi des enseignements.
- Les études proposées par la Faculty of Sciences and Social Sciences se déroulent à plein temps.

Article 3.2 – Déroulement des études (2^{ème} année de Master) à l'UCO.

3. Les étudiants doivent être présents à Angers pour le début de l'année universitaire.
4. L'année 2 correspond à un semestre d'enseignements suivi d'un stage de 4 à 6 mois validé par la réalisation et la soutenance d'un mémoire.
5. Les stages, effectués au sein d'entreprises ou d'institutions, seront encadrés par l'UCO.
6. Les études préparées à l'UCO se déroulent à plein temps.

Article 4 – Inscriptions

Les étudiants bénéficieront d'une double inscription dans les deux universités et acquittent les droits d'inscription et les frais de scolarité dans chacune des deux universités (année 1 à la Liverpool Hope University et année 2 à l'Université d'Angers – pour les droits d'inscription– et à l'UCO – pour les frais de scolarité).

Article 5 – Coordinateurs du programme

Chaque université désigne un coordinateur qui assumera la relation entre les responsables de master des universités d'habilitation.

Article 6 – Délivrance des diplômes

Les étudiants participant à ce programme de double diplôme,

- ayant suivi le cursus de Master dans lequel ils sont engagés dans son intégralité,
- ayant satisfait aux exigences de cette formation par l'obtention de l'ensemble des ECTS,

se verront délivrer deux diplômes :

- Le diplôme du Master Spécialité « Mathématiques et Informatique Appliquées » (domaine : science, technologie, santé; mention : mathématiques et applications) de l'Université d'Angers
- Le diplôme du Master of Science Computer Science and Informatics de la Liverpool Hope University

Article 7 – Dispositions diverses

Les étudiants sélectionnés devront prendre à leur charge une couverture sociale spécifique, couvrant les problèmes de santé, liés à des accidents et les éventuels frais de rapatriement.

Ils bénéficieront dans les deux universités, de l'accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques etc., dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

Les deux universités faciliteront l'accès au logement des étudiants en formation, toutefois les frais de logement seront à la charge des étudiants, comme les frais de déplacement et tous frais annexes.

Article 8 – Durée

Cet accord de double diplôme en partenariat international prend effet à la signature des deux parties, et entrera en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2011-2012, pour la durée de l'habilitation des masters mentionnés.

Article 9 – Litiges, résiliations, amendements

Cet accord peut être modifié par voie d'avenant signé par chacune des parties.

Il peut être résilié avec un préavis de six mois avant le début de l'année universitaire, à l'initiative de chacune des parties, sans préjudice aux actions en cours d'exécution.

Les litiges seront résolus par tentative de conciliation ou par médiation. Dans le cas où cette voie serait épuisée, les tribunaux compétents seraient saisis.

Article 10 – Langues utilisées

La présente convention est rédigée dans les langues française et anglaise, en deux exemplaires originaux, les deux versions faisant foi.

Date :

Liverpool Hope University

**Prof. Gerald Pillay,
Vice-Chancellor**

Université d'Angers

**Prof. Dr. Daniel Martina,
President**

**5.10. ACCORD DE DOUBLE DIPLOME EN PARTENARIAT INTERNATIONAL
ENTRE L'UNIVERSITE D'ANGERS ET FACHHOCHSCHULE WORMS EN
ALLEMAGNE : LICENCE ECONOMIE ET GESTION – MENTION INGENIERIE DES
SERVICES, PARCOURS « METIERS DU TOURISME, DE L'HOTELLERIE ET DES
LOISIRS » (UFR INGENIERIE DU TOURISME, DU BATIMENT ET DES
SERVICES) / BACHELOR OF ARTS TOURISM AND TRAVEL MANAGEMENT
(DEPARTEMENT FACHBEREICH TOURISTIK/VERKEHRSWESEN FH WORMS**

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011 : le document ci-dessous tient compte des remarques du CEVU (Article 1, Article 3, Article 4 : remplacer licence économie, gestion par licence droit, économie, gestion et remplacer à l'article 3 « du » par « de la » / Article 6 : supprimer la phrase suivante : « Sinon, ils seront soumis aux mêmes réglementations que les étudiants de l'université partenaire ». / Article 8 : Le premier alinéa sera modifié comme suit : La présente convention est établie pour l'année universitaire 2011-2012 pour les deux établissements. Le renouvellement dépendra d'une nouvelle habilitation. / NB : modification des intitulés à effectuer dans la convention allemande également.)

Le conseil d'administration approuve sur l'accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Licence Droit, économie et gestion – mention ingénierie des services, parcours « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Bachelor of Arts Tourism and travel management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS modifié.

**ACCORD DE DOUBLE DIPLOME
EN PARTENARIAT INTERNATIONAL**

entre

l'Université d'Angers

représentée par son Président Monsieur le Professeur Daniel Martina

40 rue de Rennes, BP 73532, 49035 ANGERS Cédex 01, France

Pour la délivrance de la Licence

Droit, économie et gestion - mention ingénierie des services,

parcours : métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs

de l'**UFR Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services (ITBS)**

7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers, France

et

Fachhochschule Worms

plus précisément, le département

représentée par son Président, Prof. Dr. Jens Hermsdorf,

Erenburgerstraße 19, 67549 Worms, République Fédérale d'Allemagne

Pour la délivrance du

Bachelor of Arts (B.A.) Tourism and Travel Management

du Département **Fachbereich Touristik/ Verkehrswesen (FB TV)**

ci-après appelée FH WORMS

Erenburgerstraße 19, 67549 Worms, République Fédérale d'Allemagne

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

L'Université d'Angers et la FH WORMS déclarent vouloir coopérer pour délivrer aux étudiants inscrits dans l'un ou l'autre des établissements et ayant rempli les exigences décrites dans les articles suivants le diplôme de la Licence Droit économie et gestion - mention Ingénierie des services, parcours : métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs **et** le diplôme *Bachelor of Arts (B.A.)* Tourism and Travel Management.

Article 2

Afin de participer au programme de double diplôme, les étudiants de la FH Worms devront :

- avoir été acceptés et inscrits dans la 2^{ème} année du Bachelor of Arts (B.A.) Tourism and Travel Management de la FH WORMS,
- disposer en français d'un niveau supérieur ou égal à B2 conformément au cadre européen commun de référence pour les langues.

Les étudiants de la FH WORMS participant au programme de double diplôme passeront leurs 3^e et 4^e semestres d'études au sein de l'UFR ITBS, débutant par le semestre d'automne. Ces enseignements permettent l'acquisition de 60 ECTS (dont 30 ECTS obtenus par un semestre de stage). Le contenu des enseignements et les modalités d'examens y afférent sont déterminés par l'Université d'Angers.

Article 3

Afin de participer au programme de double diplôme, les étudiants de l'Université d'Angers devront :

- être acceptés et inscrits en 2^{ème} année de la Licence Droit économie et gestion - mention Ingénierie des services, parcours : métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs à l'Université d'Angers,
- disposer en allemand d'un niveau supérieur ou égal à B2 conformément au cadre européen commun de référence pour les langues.

Les étudiants de l'Université d'Angers participant au programme de double diplôme passeront leurs 3^e et 4^e semestres d'études à la FH WORMS. Les enseignements permettent l'acquisition de 60 ECTS. Le contenu des enseignements et les modalités d'examens y afférent sont déterminés par la FH WORMS.

Article 4

Le diplôme de la Licence Droit économie et gestion - mention Ingénierie des services, parcours : métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs **et** le diplôme *Bachelor of Arts (B.A.)* Tourism and Travel Management seront délivrés aux étudiants :

- de l'Université d'Angers qui :

- auront obtenu la totalité des 60 ECTS issus des enseignements à la FH WORMS,
- auront terminé leurs études à l'UFR ITBS avec succès.

- de la FH WORMS qui :

- auront obtenu la totalité des 60 ECTS issus des enseignements de l'UFR ITBS,
- auront terminé leurs études au sein de la FH WORMS avec succès.

Article 5

Un comité de pilotage de cette double Licence sera mis en place.

L'ITBS sera représenté par son directeur ainsi que par le responsable des relations avec les pays germanophones, qui est actuellement Monsieur Gerold Beyer.

Au sein de la FH WORMS, le comité sera composé du responsable du Bachelor of Arts (BA.) du responsable des relations avec les établissements partenaires à l'étranger, actuellement Prof. Dr. Knut Scherhag.

Article 6

Le nombre d'étudiants qui pourront participer chaque année au programme de double diplôme ne devra pas dépasser 10 : 5 étudiants de l'Université d'Angers et 5 de la FH WORMS.

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

L'Université d'Angers et la FH WORMS s'engagent à inscrire les étudiants entrants de façon régulière et à leur remettre une carte d'étudiant qui leur permet de bénéficier des avantages habituellement liés au statut d'étudiant.

Les étudiants prendront une inscription dans leur université d'origine et ne verseront les frais correspondants que dans leur université d'origine à l'exception de frais particuliers dûs dans l'université partenaire ainsi que ceux dûs à des actions ponctuelles soumises au volontariat (par exemple, des excursions).

Les étudiants allemands et français devront prouver qu'ils ont souscrit à une assurance maladie dans leur pays d'origine.

Article 7

Dans la mesure du possible et sans soutien financier, les deux universités proposeront un hébergement en résidence universitaire aux étudiants ou, le cas échéant, les orienteront vers les organismes compétents.

Article 8

La présente convention est établie pour l'année universitaire 2011-2012 pour les deux établissements. Le renouvellement dépendra d'une nouvelle habilitation des deux diplômes.

La présente convention peut être révisée à tout moment à la demande de l'une ou l'autre des parties, cette révision ne prenant effet qu'au début de l'année universitaire suivante. Toute révision de la convention fera l'objet d'un avenant et sera placée en annexe à la présente convention.

La présente convention est rédigée dans les langues française et allemande en deux exemplaires originaux, les deux versions faisant foi. Elle est applicable dès sa signature par les deux parties.

A Angers, le 2011

A Worms, le 2011

Le Président de l'Université d'Angers

Le Président de la Fachhochschule Worms

Monsieur le Professeur Daniel Martina

Monsieur le Professeur Jens Hermsdorf

**5.11. ACCORD DE DOUBLE DIPLOME EN PARTENARIAT INTERNATIONAL
ENTRE L'UNIVERSITE D'ANGERS ET FACHHOCHSCHULE WORMS EN
ALLEMAGNE : MASTER MENTION « METIERS DU TOURISME, DE
L'HOTELLERIE ET DES LOISIRS » OU MENTION « MANAGEMENT DE LA
CULTURE, DES ARTS ET DU PATRIMOINE » (UFR INGENIERIE DU TOURISME,
DU BATIMENT ET DES SERVICES) / MASTER OF ARTS INTERNATIONAL
TOURISM MANAGEMENT (DEPARTEMENT FACHBEREICH
TOURISTIK/VERKEHRSWESEN FH WORMS**

*Avis favorable du CEVU 29 juin 2011 : Avis favorable du CEVU 29 juin 2011 : le document ci-dessous tient compte des remarques du CEVU (Modifier les intitulés des formations au vu de l'Arrêté d'habilitation des masters du 10 octobre 2008 / **Article 1, Article 3, Article 4** : remplacer les intitulés existants par : Master mention Métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs Master mention Management de la culture : arts et patrimoine / **Article 6** : supprimer la phrase suivante : « Sinon, ils seront soumis aux mêmes réglementations que les étudiants de l'université partenaire ». / **Article 8** : Le premier alinéa sera modifié comme suit : La présente convention est établie pour l'année universitaire 2011-2012 pour les deux établissements. Le renouvellement dépendra d'une nouvelle habilitation. / NB : modification des intitulés à effectuer dans la convention allemande également).*

Le conseil d'administration approuve l'accord de double diplôme en partenariat International entre l'Université d'Angers et Fachhochschule Worms en Allemagne : Master mention « Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs » ou mention « Management de la culture, des arts et du patrimoine » (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services) / Master of Arts International Tourism Management (Département Fachbereich touristik/Verkehrswesen FH WORMS modifié.

**ACCORD DE DOUBLE DIPLOME
EN PARTENARIAT INTERNATIONAL**

entre

l'Université d'Angers

représentée par son Président Monsieur le Professeur Daniel Martina
40 rue de Rennes, BP 73532, 49035 ANGERS Cédex 01, France

Pour la délivrance du Master

*Mention Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs
ou Mention Management de la culture, des arts et du patrimoine*
de l'**UFR Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services (ITBS)**
7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers, France

et

Fachhochschule Worms

ci-après appelée FH WORMS

plus précisément, le département

représentée par son Président, Prof. Dr. Jens Hermsdorf,
Erenburgerstraße 19, 67549 Worms, République Fédérale d'Allemagne

Pour la délivrance du

Master

of Arts (M.A.) International Tourism Management
du Département **Fachbereich Touristik/ Verkehrswesen (FB TV)**
Erenburgerstraße 19, 67549 Worms, République Fédérale d'Allemagne

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

L'Université d'Angers et la FH WORMS déclarent vouloir coopérer pour délivrer aux étudiants inscrits dans l'un ou l'autre des établissements et ayant rempli les exigences décrites dans les articles suivants le diplôme de *Master, Mention Métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs* ou *Mention Management de la culture : arts et patrimoine* **et** le diplôme *Master of Arts (M.A.) International Tourism Management*.

Article 2

Afin de participer au programme de double diplôme, les étudiants de la FH Worms devront :

- avoir été acceptés et inscrits dans la 2^{ème} année du Master *International Tourism Management* de la FH WORMS,
- disposer en français d'un niveau supérieur ou égal à B2 conformément au cadre européen commun de référence pour les langues.

Les étudiants de la FH WORMS participant au programme de double diplôme passeront leurs 2^e et 3^e semestres d'études au sein de l'UFR ITBS, débutant par le semestre d'automne. Ces enseignements permettent l'acquisition de 60 ECTS. Le contenu des enseignements et les modalités d'examens y afférent sont déterminés par l'Université d'Angers.

Article 3

Afin de participer au programme de double diplôme, les étudiants de l'Université d'Angers devront:

- être acceptés et inscrits en 2^{ème} année du *Master Mention Métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs* ou *Mention Management de la culture : arts et patrimoine* à l'Université d'Angers - la décision relative au choix de la mention et de la spécialité de M2 dépendant du projet personnel, universitaire et professionnel de l'étudiant,
- disposer en allemand d'un niveau supérieur ou égal à B2 conformément au cadre européen commun de référence pour les langues.

Les étudiants de l'Université d'Angers participant au programme de double diplôme passeront leurs 1^{er} et 2^e semestres d'études à la FH WORMS. Les enseignements permettent l'acquisition de 60 ECTS. Le contenu des enseignements et les modalités d'examens y afférent sont déterminés par la FH WORMS.

Article 4

Le diplôme *Master, Mention Métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs* ou *Mention Management de la culture : arts et patrimoine* **et** le diplôme *Master of Arts (M.A.) International Tourism Management* seront délivrés aux étudiants :

- de l'Université d'Angers qui :

- auront obtenu la totalité des 60 ECTS issus des enseignements à la FH WORMS,
- auront terminé leurs études à l'UFR ITBS avec succès.

- de la FH WORMS qui :

- auront obtenu la totalité des 60 ECTS issus des enseignements de l'UFR ITBS,
- auront terminé leurs études au sein de la FH WORMS avec succès.

Article 5

Un comité de pilotage de ce double Master sera mis en place.

L'ITBS sera représenté par son directeur ainsi que par le responsable des relations avec les pays germanophones, qui est actuellement Monsieur Gerold Beyer.

Au sein de la FH WORMS, le comité sera composé du responsable du Master *International Tourism Management* ainsi que du responsable des relations avec les établissements partenaires à l'étranger, qui est actuellement Monsieur Prof. Dr. Knut Scherhag.

Article 6

Le nombre d'étudiants qui pourront participer chaque année au programme de double diplôme ne devra pas dépasser 10 : 5 étudiants de l'Université d'Angers et 5 de la FH WORMS .

L'Université d'Angers et la FH WORMS s'engagent à inscrire les étudiants entrants de façon régulière et à leur remettre une carte d'étudiant qui leur permet de bénéficier des avantages habituellement liés au statut d'étudiant.

Les étudiants prendront une inscription dans leur université d'origine et ne verseront les frais correspondants que dans leur université d'origine à l'exception de frais particuliers dûs dans l'université partenaire et ceux dûs à des actions ponctuelles soumises au volontariat.

Les étudiants allemands et français devront prouver qu'ils ont souscrit à une assurance maladie dans leur pays d'origine.

Article 7

Dans la mesure du possible et sans soutien financier, les deux universités proposeront un hébergement en résidence universitaire aux étudiants ou, le cas échéant, les orienteront vers les organismes compétents.

Article 8

La présente convention est établie pour l'année universitaire 2011-2012 pour les deux établissements. Le renouvellement dépendra d'une nouvelle habilitation des deux diplômes.

La présente convention peut être révisée à tout moment à la demande de l'une ou l'autre des parties, cette révision ne prenant effet qu'au début de l'année universitaire suivante. Toute révision de la convention fera l'objet d'un avenant et sera placée en annexe à la présente convention.

La présente convention est rédigée dans les langues française et allemande en deux exemplaires originaux, les deux versions faisant foi. Elle est applicable dès sa signature par les deux parties.

A Angers, le 2011

A Worms, le 2011

Le Président de l'Université d'Angers

Le Président de la Fachhochschule Worms

Monsieur le Professeur Daniel Martina

Monsieur le Professeur Jens Hermsdorf

5.12. CONVENTION RELATIVE A LA DELOCALISATION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE « GESTION DE L'HABITAT SOCIAL » AUX ANTILLES-GUYANE ENTRE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT (USH) ET L'UNIVERSITE D'ANGERS (UFR INGENIERIE DU TOURISME, DU BATIMENT ET DES SERVICES)

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011.

Le conseil d'administration approuve la convention relative à la délocalisation de la licence professionnelle « gestion de l'habitat social » aux Antilles-Guyane entre l'union sociale pour l'habitat (USH) et l'Université d'Angers (UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services).

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITE D'ANGERS ET L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Cette convention régit les relations de partenariat pour la Licence Professionnelle Bâtiment et Construction « Gestion de l'Habitat Social » Antilles - Guyane.

Entre :

L'Union Sociale pour l'Habitat, dénommée L'USH, association loi de 1901, sise 14 Rue Lord Byron 75008 PARIS, Représentée par son Président Monsieur Thierry REPENTIN,

Et :

L'Université d'Angers, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche à caractère scientifique, culturel et professionnel, sise 40 rue de Rennes, BP 73532, 49035 Angers Cedex 01, Représentée par son Président Monsieur Daniel Martina.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Contexte et objet de la convention

La mise en place de cadres d'échanges entre praticiens du logement social et établissements universitaires revêt un enjeu essentiel pour les organismes de logement social au regard des évolutions rapides qui rythment les politiques territoriales et nationales de l'habitat. De nombreux liens entre l'Union Sociale pour l'Habitat et le monde universitaire ont permis ces dernières années de soutenir le développement de filières universitaires dédiées au secteur du logement social. Cette convention s'inscrit dans ce contexte. Elle a pour objet le développement, la promotion et l'appui à la bonne mise en œuvre de la Licence professionnelle « Gestion de l'Habitat Social » aux Antilles- Guyane et dans un premier temps à Fort-de-France.

Cette Licence professionnelle s'inscrit dans le cadre d'une convention de délocalisation entre l'Université d'Angers (UFR ITBS) et l'organisme ADN Formation qui en assure le déroulement pour le compte de « ADNTIC » Association pour le Développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (12 Rue Xavier Orville, Terres Sainvilles, 97200 Fort de France). La formation accueillera des étudiants en formation initiale et des salariés en formation continue suivant les modalités de l'Université d'Angers.

Article 2 : Contenus et modalités du partenariat avec l'USH

La présente convention vise à :

- la promotion de la licence professionnelle auprès des acteurs du logement : bailleurs sociaux, associations ou organisme intervenant dans le domaine de l'habitat, Conseil général, Conseil régional, services de l'Etat ...
- la participation de membres de l'USH à des cours ou des conférences sur des thèmes particuliers : problématiques de l'habitat, financement du logement outre-mer, sécurité et risques naturels, développement urbain... et la recherche d'enseignants et de conférenciers locaux en appui à la formation,
- l'assistance à la recherche de stages et la participation éventuelle aux projets tuteurés par les acteurs locaux, organismes HLM notamment : proposition de thèmes, mise en relation avec les partenaires locaux, apports d'informations, diffusion des résultats, propositions de personnes-ressources locales,...
- la participation au Conseil de la formation d'un membre représentant l'Union Sociale pour l'Habitat.

La mise en œuvre de ces attendus se feront soit par une sollicitation de l'Université d'Angers ou à l'initiative de l'USH.

Article 3 : Conditions de mise en œuvre du partenariat

La présente convention est signée pour la durée de l'habilitation de la formation. Une éventuelle dénonciation par l'une ou l'autre partie devra faire l'objet d'un préavis de 6 mois avant le début de l'année universitaire concernée.

Article 4 : Suivi du partenariat et modifications

Les correspondants pour le suivi et la bonne mise en œuvre de cette formation sont Mrs François Thibault pour le compte de l'université d'Angers et Mahieddine Hedli Directeur à l'USH. Un examen annuel en commun du fonctionnement de la présente convention permettra d'en établir un bilan régulier et de procéder aux adaptations et/ou compléments nécessaires. Ceux-ci feraient alors l'objet d'avenants à la présente convention dûment approuvée par les parties.

Pour l'Université d'Angers,
Le Président Daniel MARTINA

Pour l'Union sociale pour l'habitat,
Le Président Thierry REPENTIN

5.13. CONVENTION RELATIVE A LA DELIVRANCE DE DIPLOMES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL (PROGRAMME FRANCO-RUSSE D'ETUDES DE NIVEAU MASTER EN SCIENCES DE GESTION) ENTRE L'UNIVERSITE D'ANGERS, (UFR DROIT, ECONOMIE ET GESTION) ET L'UNIVERSITE D'ETAT D'INGENIERIE ET D'ECONOMIE DE SAINT-PETERSBOURG (ENGECON) (FACULTE DE MANAGEMENT) A SAINT-PETERSBOURG (RUSSIE)

*Avis favorable du CEVU 29 juin 2011. Le document ci-dessous tient compte des remarques du CEVU : **Article 1, point 1.2., alinéa 2:** remplacer l'intitulé existant par : Master spécialité Management international des ressources humaines. / **Article 5,** faire les modifications suivantes : Remplacer la phrase 1 par celle-ci : Cette convention de double diplôme en partenariat international prend effet à la signature des deux parties et pour l'année universitaire 2011-2012. Le renouvellement dépendra d'une nouvelle habilitation des masters mentionnés*

Le conseil d'administration approuve la convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international (Programme Franco-Russe d'Etudes de niveau Master en Sciences de Gestion) entre L'Université d'Angers, (UFR Droit, Economie et Gestion) et L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON) (Faculté de Management) à Saint-Pétersbourg (Russie) modifié. La rédaction initiale de l'article 5.1 est approuvée.

L'Université d'Angers,
(UFR Droit, Economie et Gestion)
à Angers (France)

**L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg
(ENGECON)**
(Faculté de Management)
à Saint-Pétersbourg (Russie)

**CONVENTION RELATIVE A LA DELIVRANCE
DE DIPLOMES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL**

Entre

L'Université d'Angers,
(UFR Droit, Economie et Gestion)
à Angers (France)

Et

L'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON)
(Faculté de Management)
à Saint-Pétersbourg (Russie)

Les Parties citées ci-dessus s'engagent, par le présent accord, sur les points suivants :

1. Objet de l'accord

1.1. L'objet de l'accord est la réalisation d'un programme de quatre semestres d'études de niveau Master dans le domaine de la Gestion intitulé PFREM (Programme Franco-Russe d'Etudes de niveau Master en Sciences de Gestion), qui a été élaboré en commun par les deux Parties de l'accord et accepté par les conseils compétents dans chacune des universités.

1.2. Les étudiants qui ont satisfait aux exigences du programme définies dans le présent accord se verront décerner deux diplômes :

1) Le diplôme de Master en Management – Spécialisation Gestion des Ressources Humaines, délivré par l'Université d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (dénommée ci-après ENGECON)

2) Le diplôme de Master en Droit, Economie et Gestion à finalité professionnelle, Mention Management – Spécialité Management International des Ressources Humaines, délivré par l'Université d'Angers.

2. Coordonnateurs du programme

2.1. Le PFREM est réalisé par :

- L'UFR Droit, Economie et Gestion de l'Université d'Angers,
- La Faculté de Management de l'Université Engecon

2.2. Les coordonnateurs du PFREM pour l'Université d'Angers sont :

- Dr. Catherine Deffains-Crapsky, Enseignant-Chercheur,
- Dr. Dominique Peyrat-Guillard, Enseignant-Chercheur,

Le coordonnateur du PFREM pour l'Université Engecon est :

- Dr. Inga V. Tsygankova, Enseignant-Chercheur.

Les Parties s'engagent à s'informer mutuellement de tout changement de coordonnateur.

2.3. Le PFREM est conforme aux exigences d'obtention de diplôme et de déroulement des études en vigueur dans la République Française et dans la Fédération de Russie. La formation dispensée par le PFREM est réalisée conformément au cursus établi par les Parties de quatre semestres d'études et au programme d'enseignement détaillé en annexe 1 du présent accord.

3. Organisation et déroulement du programme

3.1. Le PFREM commence au septembre de l'année universitaire 2011/2012.

3.2. Les étudiants français sélectionnés pour participer au PFREM assisteront aux cours prévus dans le programme à l'UFR Droit, Economie et Gestion de l'Université d'Angers durant les semestres 1, 3 et 4 et à la Faculté de Management d'Engecon durant le semestre 2.

3.3. Les étudiants russes sélectionnés pour participer au PFREM dans le cadre du Master professionnel MIRH (Management International des Ressources Humaines) assisteront aux cours prévus dans le programme à l'UFR Droit, Economie et Gestion de l'Université d'Angers durant le semestre 4 et à la Faculté de Management d'Engecon durant les semestres 1, 2 et 3.

3.4. Les Parties s'engagent à garantir aux étudiants les cours définis dans le programme d'études en annexe 1. Un contrat d'études, qui mentionnera les cours et les crédits correspondants sera systématiquement signé par toutes les parties pour les semestres concernés par les échanges d'étudiants.

3.5. Les cours et l'évaluation des compétences des étudiants (la notation, les examens) auront lieu en langue anglaise pour les semestres concernés par les échanges d'étudiants. Le mémoire de Master peut être préparé en anglais ou en français (pour les étudiants français) ou en russe (pour les étudiants russes). La soutenance se déroule dans l'Université d'origine ou dans l'Université partenaire dans le cadre d'un co-encadrement scientifique du mémoire. Les professeurs français et russes intervenant dans le programme devront avoir les qualifications requises par leur université d'origine et un niveau suffisant de maîtrise de l'anglais pour ceux qui interviennent dans les semestres concernés par les échanges d'étudiants.

3.6. Les connaissances et les compétences des étudiants sont notées en accord avec le barème d'évaluation en vigueur dans l'établissement dans lequel l'étudiant suit les cours et en tenant compte du système de crédits ECTS. Les notes attribuées sont ajustées au barème d'évaluation en vigueur dans l'établissement partenaire, conformément à l'annexe 2 du présent accord.

3.7. Les Parties valident par consultation mutuelle les acquis et les résultats obtenus dans l'établissement partenaire pour l'obtention du diplôme.

3.8. La sélection des candidats au PFREM est effectuée séparément par chacune des Parties, conformément aux principes en vigueur dans les établissements de recrutement. Les parties s'engagent à faire la promotion du programme auprès de leurs étudiants respectifs. Chaque partie s'engage à communiquer à l'autre les photocopies des diplômes de Licence (Bachelor) traduits dans la langue de l'université partenaire et des notes obtenues par les étudiants au cours de l'année universitaire précédant l'entrée dans le programme ainsi que toutes les notes obtenues au cours de tous les semestres du programme.

3.9. Chacune des Parties sélectionne pour le PFREM au maximum 10 candidats par année universitaire. Tant que seul le programme du Master Management International des Ressources Humaines est concerné par le double diplôme, un maximum de 5 étudiants russes pourra être accueilli à Angers pour le semestre 4 de ce Master. Au cours des semestres concernés par les échanges d'étudiants, les

participants au PFREM assistent aux cours avec d'autres étudiants de l'Université d'origine inscrits dans les Masters concernés, afin de développer les capacités d'adaptation des étudiants par une réelle immersion dans le pays d'accueil.

3.10. Pendant toute la période de formation, les participants au PFREM sont inscrits dans leur université d'origine ; ils sont soumis au règlement de l'établissement dans lequel ils suivent leurs cours. Ils s'inscrivent en tant qu'étudiants d'échange en respectant les procédures définies par les services des Relations Internationales de chaque université pour le semestre au cours duquel ils effectuent leur mobilité.

3.11. Les conditions d'obtention des deux diplômes cités dans le point 1.2. du présent accord, sont :

1. la réalisation de ce qui a été prévu dans le programme d'enseignement annexé à cette convention (annexes 1 et 2) et la réussite des examens obligatoires.
2. La réalisation d'un stage pratique et/ou d'un mémoire.
3. L'obtention des 120 crédits ECTS.
4. L'obtention d'un score minimum de 750 au TOEIC pour l'obtention du Master MIRH (test pouvant être présenté au cours du semestre d'échange)

3.12. La thématique des mémoires de Master/rapport de stage, décrits au point 3.11.2. de cet accord, est soumise à l'approbation des deux parties. La tutelle scientifique dans le processus d'élaboration du mémoire/rapport est assurée en commun par les Parties.

Pour les étudiants d'Engecon, la présentation du mémoire de Master ainsi que sa soutenance ont lieu à Engecon, conformément aux principes en vigueur dans l'établissement ou dans l'université partenaire (cf. point 3.5.).

Pour les étudiants de l'université d'Angers, le stage, mentionné au point 3.11.2. de cet accord, est validé par l'Université d'Angers, conformément aux principes en vigueur dans l'établissement ou dans l'université partenaire (cf. point 3.5.).

3.13. Les Parties s'engagent à un échange régulier d'information et de documents concernant la réalisation du PFREM, en particulier à la transmission de documentation sur le déroulement des études ainsi qu'à la consultation réciproque concernant toutes les questions d'organisation liées à la réalisation du programme.

3.14. La réalisation du PFREM sera facilitée par des échanges de professeurs. La période et la durée du séjour sera déterminée par accord mutuel entre les parties.

3.15. Les Parties s'engagent à travailler ensemble pour mettre en œuvre à partir de l'année universitaire 2012-2013, les deux autres programmes de Master en Management International – en Marketing et en Finance/Contrôle – dans le cadre de doubles diplômes.

4. Conditions financières

4.1. Les étudiants acquittent les droits d'inscription dans l'Université d'origine, conformément aux règles en vigueur. Ils sont exonérés des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil.

4.2. Les étudiants couvrent par leurs propres moyens les frais de voyage, d'hébergement, de l'assurance santé obligatoire, ainsi que les autres frais liés au séjour dans l'établissement partenaire.

4.3. Les Parties s'engagent à apporter une aide technique aux étudiants pour l'obtention de leur visa et leur recherche de logement.

4.4. L'Université d'accueil assure aux participants du PFREM les mêmes conditions d'accès aux ressources bibliothécaires, aux centres de documentations, etc.

4.5. En ce qui concerne la mobilité universitaire des enseignants, les conditions financières seront déterminées par accord mutuel entre les parties et feront l'objet d'une annexe financière.

5. Modifications, résiliations, litiges

5.1. Cette convention de double diplôme en partenariat international prend effet à la signature des deux parties, et entrera en vigueur à compter de l'année académique 2011-2012 pour la durée de l'habilitation des masters.

5.2. Cette convention peut être modifiée par voie d'avenant signé par chacune des parties. Les éventuels cas litigieux qui s'opposeraient à la réalisation du présent accord seront résolus à l'amiable par les Parties.

5.3. L'accord présent a été établi en langues russe et française en quatre exemplaires, soit un exemplaire en chaque langue pour chaque Partie.

5.4. Toute la correspondance concernant la réalisation du PFREM sera envoyée par les Parties à l'adresse :

Univesité d'Etat d'Ingénierie et d'Economie de Saint-Pétersbourg (ENGECON) 27 rue de Marata 191002 Saint- Pétersbourg FEDERATION DE RUSSIE	Université d'Angers Direction des Relations internationales 40 rue de Rennes BP 73532 49035 ANGERS Cedex 01 FRANCE
---	--

Fait à Saint-Pétersbourg, le

Madame Olga V. Goncharuk
Recteur de l'Université Engecon

Fait à Angers, le

Monsieur Daniel MARTINA
Président de l'université d'Angers

APPENDIX 1 – MASTER IN INTERNATIONAL HUMAN RESOURCE MANAGEMENT
Year one – 2nd semester at Engecon for French students – 1st semester

Subjects taught in Russian (R) at Engecon	Amount of teaching hours (and amount of personal work)	Number of credits	Equivalent subjects taught in French (F) or English (E) at University of Angers	ECTS credits	Amount of teaching hours (and amount of personal work)
1st semester (NO EXCHANGE OF STUDENTS DURING THIS SEMESTER)					
(R) Project management	15 (10.5)	3	(F) Project management (gestion de projet)	3	15 (10.5)
(R) Research methodology in Management	20 (14)	2	(F) Research methodology (Méthodologie de la recherche)	2	20 (14)
(R) Information technology in Human Resource Management	20 (14)	2	(F) Computer Science Management (Informatique)	2	20 (14)
(R) Management in economics (International economics)	20 (14)	3	(F) International Economics (Economie Internationale)	3	20 (14)
(R) International strategic management	20 (14)	2	(F) International Management (Management International)	2	20 (14)
(R) Information Systems Fundamentals	25 (17.5)	2	(F) Information Systems Fundamentals (Fondements des systèmes d'information)	2	25 (17.5)
(R) Corporate finance	30 (21)	3	(E) Corporate Finance	3	30 (21)
(R) International marketing	20 (14)	2	(E) Introduction to International Marketing	2	20 (14)
(R) Purchasing marketing	10 (7)	1	(F) Purchasing Marketing (Marketing Achats)	1	10 (7)
(R) Social Law	20 (14)	2	(F) Social Law (Droit social)	2	20 (14)
(R) Change management	20 (14)	2	(E) Change Management	2	20 (14)
English	30 (21)	3	First Language (English)	3	30 (21)
Français	30 (21)	3	Second Language (Seconde Langue)	3	30 (21)
TOTAL	280 + (196)	30	TOTAL	30	280 + (196)

APPENDIX 1 – MASTER IN INTERNATIONAL HUMAN RESOURCE MANAGEMENT
Year one – 2nd semester at Engecon for French students – 2nd semester

Subjects taught in English (E) at Engecon	Amount of teaching hours (and amount of personal work)	Number of credits	Equivalent subjects taught in French (F) or English (E) at University of Angers	ECTS credits	Amount of teaching hours (and amount of personal work)
2nd semester (FEBRUARY / JULY) : PROGRAM FOR FRENCH STUDENTS (common courses with Russian students)					
(E) Business Ethics	12 (13)	1	(F) Business Ethics (Ethique des Affaires)	1	12 (13)
(E) Information technology in Human Resource Management	22 (24)	2	(F) Computer Science Management (Informatique)	2	22 (24)
(E) Management of export operations	25 (27.5)	3	(F) Exporting Workshops (Techniques d'exportation)	3	25 (27.5)
(E) Globalization and financial markets	30 (33)	3	(E) Globalization and Financial Markets	3	30 (33)
(E) E-Marketing	30 (33)	3	(F) E-Marketing (E-marketing)	3	30 (33)
(E) HR Management	20 (22)	2	(F) Human Resources Value Management (Gestion de la valeur RH)	2	20 (22)
English	42 (46)	4	First Language (English)	4	42 (46)
Russian language (for French students) / French (for Russian students)	30 (33)	3	Second Language (Seconde Langue)	3	30 (33)
Internship (June and July – 8 weeks)	(360)	7	Internship (stage)	7	(360)
(E) Business game	15 (16.5)	2	(F) Management game (Jeu d'entreprise)	2	15 (16.5)
TOTAL	226 + (248 + 360)	30	TOTAL	30	226 + (248 + 360)

APPENDIX 1 – MASTER IN INTERNATIONAL HUMAN RESOURCE MANAGEMENT
Year two – Fourth semester at Angers for Russian students – 3rd Semester

Subjects taught in Russian (R) at Engecon	Amount of teaching hours (and amount of personal work)	Number of credits	Equivalent subjects taught in French at University of Angers	ECTS credits	Amount of teaching hours (and amount of personal work)
Third semester (NO EXCHANGE OF STUDENTS DURING THIS SEMESTER)					
(R) Staff recruitment and Management by competences	18 (31)	3	Recruitment and Competency Management (Recrutement et Gestion des compétences)	3	18 (31)
(R) Compensation and Benefits	12 (20)	3	Compensation and Benefits (Systèmes de remuneration)	3	12 (20)
(R) Personal appraisal	6 (10)	2	Performance Appraisal (Evaluation)	2	6 (10)
(R) Staff training	6 (10)	2	Training (Formation)	2	6 (10)
(R) Modern strategic analysis	9 (15)	2	Balanced Scorecards (Tableaux de bord sociaux)	2	9 (15)
(R) Outsourcing	3 (5)	-	HR Outsourcing (Progiciels RH et outsourcing)	-	3 (5)
(R) Legal aspects of personnel mobility and international contracts	24 (41)	4	Legal aspects of workers mobility and international contracts (Aspects juridiques de la mobilité des travailleurs et contrats internationaux)	4	24 (41)
(R) Labor economics	12 (20)	4	Labor Economics (Economie du travail)	4	12 (20)
(R) Personnel administration	8 (14)	-	Labor administration (Administration du personnel)	-	8 (14)
(R) Systems of professional relationships and negotiation	24 (41)	4	Compared systems of industrial relations and negotiation (systèmes compares des relations professionnelles et négociation)	4	24 (41)
(R) Management of restructuring	9 (15)	-	Organization Restructuring (management des restructurations)	-	9 (15)
English	30 (51)	4	First Language (English)	4	30 (51)
French	10 (17)	2	Second Language	2	10 (17)
TOTAL	171 + (290)	30	TOTAL	30	171 + (290)

APPENDIX 1 – MASTER IN INTERNATIONAL HUMAN RESOURCE MANAGEMENT
Year two – Fourth semester at Angers for Russian students – 4th Semester

Equivalent Subjects taught in Russian (R) at Engecon	Amount of teaching hours (and amount of personal work)	Number of credits	Subjects taught in English at University of Angers	ECTS credits	Amount of teaching hours (and amount of personal work)
Fourth semester (PERIOD OF COURSES: JANUARY / MARCH) : PROGRAM FOR RUSSIAN STUDENTS (common courses with French students)					
(R) HR Management	14 (38)	2	Human Resource Management	2	14 (38)
(R) Labour mobility: social welfare and aspects of taxation	14 (38)	2	Expatriation: social security and tax aspects	2	14 (38)
(R) Ethics and social responsibility	14 (38)	2	Ethics and social responsibility	2	14 (38)
(R) Intercultural management	17 (46)	3	Intercultural Management	3	17 (46)
(R) Theory of organization and Organizational behavior	20 (54)	3	Organizational Behavior	3	20 (54)
(R) New tendencies in HR Management	6 (16)	1	New developments in career management	1	6 (16)
(R) The European social dialogue	6 (16)	1	The European Social Dialogue	1	6 (16)
(R) Services of relocation	3 (8)	1	Relocation services	1	3 (8)
(R) Management of diversity (integrating and managing a diverse workforce)	6 (16)	1	Diversity Management	1	6 (16)
(R) HR management systems	9 (24)	3	HR policies: strategic issues and best practices	3	9 (24)
(R) Protection and safety of labour	6 (16)	1	Health and safety at work	1	6 (16)
Second foreign language	13 (35)	4	Second Language (For French students) / French (for Russian students)	4	13 (35)
Practical study and writing of master's degree work from beginning of April (for Russian students)	(900)	6	Internship (minimum of 5 months from beginning of April) for French students	6	(900)
TOTAL	128 + (345 + 900)	30	TOTAL	30	128 + (345 + 900)

APPENDIX 2**Calculation of grades : Russian Transcript of Records to French Transcript of Records**

Russian Grade (Five-point scale)	ECTS Grade System		French Grade
	ECTS grade	Definition	
5	A	EXCELLENT – Outstanding performance with only minor errors	17
4+	B	VERY GOOD – above the average standard but with some errors	15
4	C	GOOD – generally sound work with a number of notable errors	13
3+	D	SATISFACTORY – fair but with significant shortcomings	11
3	E	SUFFICIENT – performance meets the minimum criteria	10
2	F	FAIL – some more work required before the credit can be awarded	

APPENDIX 2**Calculation of grades : French Transcript of Records to Russian Transcript of Records**

French Grade	ECTS Grade System		Russian Grade
	ECTS grade	Definition	
17 and more	A	EXCELLENT – Outstanding performance with only minor errors	5
15 or 16	B	VERY GOOD – above the average standard but with some errors	4+
13 or 14	C	GOOD – generally sound work with a number of notable errors	4
11 or 12	D	SATISFACTORY – fair but with significant shortcomings	3+
10	E	SUFFICIENT – performance meets the minimum criteria	3
Less than 10	F	FAIL – some more work required before the credit can be awarded	2

5.14. MODIFICATION DES ANNEXES RELATIVE A LA CONVENTION DE DOUBLE DIPLOME ENTRE L'UNIVERSITE D'ANGERS (UFR DROIT, ECONOMIE ET GESTION) ET L'UNIVERSITE NICOLAS COPERNIC DE TORUN DEPARTEMENT DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION A TORUN (POLOGNE)

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011.

Le conseil d'administration approuve la modification des annexes relative à la convention de double diplôme entre l'Université d'Angers (UFR Droit, Economie et Gestion) et l'Université Nicolas Copernic de Toruń Département de Sciences économiques et de Gestion à Toruń (Pologne).

APPENDIX 1

Year one – Nicolaus Copernicus University, Toruń

Master in Management, specialization Business Administration

Subject taught at Nicolas Copernicus University	Amount of hours		ECTS	Equivalent subjects at University d'Angers	ECTS	Amount of hours
	L*	E*				
Dissertation	0	30	5	Internship	7	90
Mathematical Statistics	15	15	5	Research Methodology, Computer sciences Management	6	40
Macroeconomics	15	15	5	International economics, international strategy(1/2)	5	30
Strategic Management	30	30	7	Change management, international strategy (1/2), purchasing marketing	7	40
Processes Management	15	0	2	Information systems fundamentals	2	25
Managerial Accounting	15	15	4	Corporate finance	3	30
Entrepreneurship	30	0	4	Project management	4	30
Psychology in Management	15	0	2	Human Resources Value Management	2	20
Leadership in Global Economy	30		5			
Brand Management	30	15	4	International marketing, e-marketing	4	50
Business Competitiveness Management	45		6	Globalization and financial markets, Exporting Workshops	6	55
Governance of Commercial Companies	30		5	Labor and Employment Law, Business Ethics	5	30
Financial Analysis	30	15	6	already done (license 3)		
languages for French students (Polish and English)				English and German or Spanish	9	60
		435	60		60	500

* L – lecture, E – exercises

The whole program can't be chosen by the students from the University of Angers who are not enrolled in this double diploma

Year two – University of Angers – First Option: Diploma in Human Resource Management (Master MIRH)

Subject taught at University d'Angers	Amount of hours		ECTS	Equivalent subjects at Nicolaus Copernicus University	ECTS	Amount of hours
	L*	E*				
YEAR TWO FOR POLISH STUDENTS						
Winter Semester (English) International Management						
Languages French and European culture (for Polish students)		60	9	First part of dissertation preparation	11	60
Cross cultural management	1	10	3	Cross-cultural management	3	20
How to do business in America, Asia and	2		3	Business excellence	4	30
International Business Law	2 5	15	4	Civil law	3	30
International Management	2 0	10	3	Contemporary management concepts	3	30
Exchange risk and country risk Managemet	2 0	10	3	Value-based management	2	20
International Means of payment	2 0		2	Value-based management	1	10
Supply chain management	2 0	10	3	Operational research	4	30
Spring semester (English) International Human Resource Management						
Internship or dissertation	0	60	10	Second part of dissertation preparation	4	30
<i>Human Resources Management</i>	1 4		2	Contemporary management concepts	2	15
<i>Expatriation: social security and tax aspects</i>	1 4		2	Management games	2	20
<i>Ethics and social responsibility</i>	1 4		2	Ethics in management	2	15
<i>Intercultural management</i>	1 7		3	Cross-cultural management	2	10
<i>Organizational behavior</i>	2 0		3	Knowledge management in organizations	3	20
<i>New Developments in Career Management</i>			1	Communication and development of managerial skills	3	30
<i>The European Social Dialogues</i>	6		1	Management games	3	20
<i>Relocation services</i>	3		1	Management games	2	20
<i>Diversity Management</i>	6		1	Management games	2	30
<i>HR policies: strategic issues and best practices</i>	9		3	Knowledge management in organizations	2	10
<i>Health and safety at work</i>	6		1	Ethics in management	2	15
Total:		435	60		60	465

Year two – University of Angers – Second option: Diploma in International Management (Master MI)

Subject taught at University d'Angers	Amount of hours		ECT S	Equivalent subjects at Nicolaus Copernicus University	ECT S	Amount of hours
	L*	E*				
YEAR TWO FOR POLISH STUDENTS						
Winter Semester (English)						
Languages French and European culture (for Polish students)		60	9	First part of dissertation preparation	11	
Cross cultural management	15	10	3	Cross-cultural management	3	20
Practical and cultural approach of north american,	25		3	Business excellence	3	20
International Business Law	25	15	4	Civil law	3	30
International Management	20	10	3	Communication and development of managerial skills	3	30
Exchange risk and country risk Managemet	20	10	3	Value-based management	2	20
International Means of payment	20		2	Value-based management	1	10
Supply chain management	20	10	3	Operational research	4	30
Total Winter Semester			30			
Spring semester (English)						
Internship or dissertation	0	60	10	Second part of Dissertation preparation	4	90
<i>International Portfolio Management</i>	12	8	2	Contemporary management concepts	2	15
<i>International Accountancy</i>	15	10	3	Management games	5	45
<i>Cash and Risk Management and Derivatives</i>	20		2	Management games	4	45
<i>International consumer Behavior</i>	20	15	4	Cross-cultural management	2	10
<i>International Distribution Management</i>	10		1	Business excellence	1	10
<i>New tendances in Marketing</i>	10		1	Contemporary management concepts	3	30
<i>International Product Management</i>	20	10	3	Knowledge management in organizations	2	15
<i>Health and safety at work</i>	6		1	Ethics in management	4	30
<i>HR policies: strategic issues and best practices</i>	9		3	Knowledge management in organizations	3	15
Total Spring Semester			30			
Total:		485	60		60	465

YEAR TWO FOR FRENCH STUDENTS – MASTER INTERNATIONAL MANAGEMENT			
Winter Semester (English) Core courses	L	E	ECTS
Languages English and German or Spanish		60	4
Cross cultural management	15	10	3
How to do business in America, Asia and Europe	25		4
International Business Law	25	15	4
International Management	20	10	4
Exchange risk and country risk Managemenet	20	10	4
International Means of payment	20		2
Supply chain management	20	10	4
Individual written report			1
TOTAL Winter semester			30
Spring semester - Core courses			
Internship or dissertation			10
Individual written report			1
English and German or Spanish		60	4
Spring semester – Elective - International Finance			
<i>International Portfolio Management (English)</i>	12	8	2
<i>International Financial Engineering (French)</i>	25	15	4
<i>International Reporting (French)</i>	15		2
<i>International Accountancy (English)</i>	15	10	3
<i>International Tax system (French)</i>	10	10	2
<i>Cash and risk management and derivatives (French)</i>	20		2
Spring Semester – Elective – International Marketing			30
<i>International Consumer Behavior (English)</i>	20	15	4
<i>International Distribution Management (English)</i>	10		1
<i>New tendencies in Marketing (English)</i>	10		1
<i>International Market studies (French)</i>	20	10	3
<i>International Commercial Communication (French)</i>	15	10	3
<i>International Product Management (English)</i>	20	10	3
TOTAL Spring semester			30
TOTAL YEAR TWO			60

YEAR TWO FOR FRENCH STUDENTS – MASTER INTERNATIONAL HRM			
Winter Semester (French) Core courses	L	E	ECTS
Recruitment	6		
Competency Management	12		3
Compensation and benefits	12		3
Performance appraisal	6		2
Training	6		2
Balanced score cards	9		2
HR outsourcing	3		-
Legal aspects of workers mobility and international contracts	24		4
Labor Economics	12		4
Labor administration	8		-
Compared systems of Industrial relations and negotiation	24		4
Organization restructuring	9		-
English	30		4
Second Language	10		2
Group Dynamic	3		-
Professional Project 1			-
TOTAL Winter Semester			30
Human Resources Management	14		2
Expatriation: social security and tax aspects	14		2
Ethics and social responsibility	14		2
Intercultural management	17		3
Organizational behavior	20		3
New Developments in Career Management	6		1
The European Social Dialogues	6		1
Relocation services	3		1
Diversity Management	6		1
HR policies: strategic issues and best practices	9		3
Health and safety at work	6		1
<i>Second Language</i>	13		4
Professional Project 2			-
Internship	25		6
TOTAL Spring Semester			30
TOTAL YEAR TWO			60

Date and place of signature	Date and place of signature
Andrzej Radzimiński Rector Nicolas Copernicus University Toruń, Poland	Daniel Martina President University of Angers Angers, France

APPENDIX 2

Calculation of grades : Polish Transcript of Records to French Transcript of Records

Polish Grade (Five-point scale)	ECTS Grade System		French Grade
	ECTS grade	Definition	
5	A	EXCELLENT – Outstanding performance with only minor errors	17
4+	B	VERY GOOD – above the average standard but with some errors	15
4	C	GOOD – generally sound work with a number of notable errors	13
3+	D	SATISFACTORY – fair but with significant shortcomings	11
3	E	SUFFICIENT – performance meets the minimum criteria	10
2	F	FAIL – some more work required before the credit can be awarded	

Calculation of grades : French Transcript of Records to Polish Transcript of Records

French Grade	ECTS Grade System		Polish Grade
	ECTS grade	Definition	
17 and more	A	EXCELLENT – Outstanding performance with only minor errors	5
15 or 16	B	VERY GOOD – above the average standard but with some errors	4+
13 or 14	C	GOOD – generally sound work with a number of notable errors	4
11 or 12	D	SATISFACTORY – fair but with significant shortcomings	3+
10	E	SUFFICIENT – performance meets the minimum criteria	3
Less than 10	F	FAIL – some more work required before the credit can be awarded	2

Date and place of signature Andrzej Radzimiński Rector Nicolas Copernicus University Toruń, Poland	Date and place of signature Daniel Martina President University of Angers Angers, France
--	--

5.15. CONTRAT ETUDIANT

Avis favorable du CEVU 29 juin 2011.

LES CONTRATS ETUDIANTS : CADRAGE 2011-2012

Pour l'année 2011-2012 il est proposé aux conseils les dispositions suivantes :

- Les missions remplies dans le cadre d'un contrat étudiant sont celles définies à l'article 1er du décret du 26 décembre 2007, à savoir :
 1. accueil des étudiants,
 2. assistance et accompagnement des étudiants handicapés,
 3. tutorat,
 4. soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies,
 5. service d'appui aux personnels des bibliothèques,
 6. animations culturelles, scientifiques, sportives et sociale,
 7. aide à l'insertion professionnelle,
 8. promotion de l'offre de formation.

- Sans exhaustivité, les missions de tutorat concernent principalement:
 - o le tutorat d'accueil de pré-rentrée et de rentrée universitaire ;
 - o le **tutorat d'accompagnement pédagogique**, tel que défini par l'arrêté du 18 mars 1998 relatif à l'organisation et à la validation du tutorat en premier cycle, modifié par l'arrêté du 30 novembre 2009, cf. Annexe 1 ;
 - o le **tutorat d'orientation et d'insertion**, tel que précisé à l'Annexe 2 ;
 - o etc, ...

- Les étudiants concernés par les contrats étudiants doivent être régulièrement inscrits à l'université d'Angers.

- Les étudiants engagés dans le tutorat d'accompagnement pédagogique et dans le tutorat d'orientation et d'insertion seront recrutés principalement à un niveau de formation M1, M2 et secondairement à un niveau de formation L3.

- En matière de rémunération,
 1. A l'exception des missions de tutorat d'accompagnement pédagogique et de tutorat d'orientation et d'insertion, les missions sont rémunérées sur le tarif correspondant au taux horaire brut du SMIC + 10% de congés payés. Une modification de ce taux horaire de rémunération sera effectuée à chaque augmentation du SMIC.
 2. Le tutorat d'accompagnement pédagogique et de tutorat d'orientation et d'insertion sont rémunérés sur le tarif correspondant à 1,6 fois le taux horaire brut du SMIC + 10% de congés payés. Une modification de ce taux horaire de rémunération sera effectuée à chaque augmentation du SMIC.

- Le contrôle d'assiduité de l'étudiant est demandé aux composantes par l'employeur. Suivant la réponse de la composante, l'employeur coche ou non la rubrique relative au contrôle d'assiduité sur la feuille déclarative.

ANNEXE 1 : LE TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Le tutorat d'accompagnement pédagogique est défini par l'arrêté du 18 mars 1998 relatif à l'organisation et à la validation du tutorat en premier cycle, modifié par l'arrêté du 30 novembre 2009.

Le tutorat d'accompagnement pédagogique est prioritairement organisé dans toutes les premières années d'enseignement de premier cycle. Les formes du tutorat d'accompagnement peuvent être variées (aide au travail personnel de l'étudiant, aide au travail documentaire, appui aux techniques d'auto-évaluation et d'autoformation, etc ...).

Le tutorat est effectué sous la responsabilité pédagogique des enseignants et des enseignants-chercheurs dans les conditions du décret n° 2007-1915 du 26 décembre 2007.

Ces enseignants et enseignants-chercheurs, forment et encadrent régulièrement les étudiants-tuteurs dans les conditions déterminées par chaque établissement.

En lien avec l'équipe pédagogique, et sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un enseignant-chercheur, chaque étudiant-tuteur a la responsabilité d'encadrer, par une aide personnalisée, un groupe d'étudiants de taille restreinte (au maximum dix étudiants).

L'action de tutorat assurée par les étudiants-tuteurs est validable dans le parcours de formation suivi par l'étudiant-tuteur dans les conditions fixées par l'établissement.

Cette validation peut être effectuée dans le cadre des unités d'enseignement. Elle peut avoir lieu au titre des stages, des travaux d'études et de recherche ou d'enseignements optionnels prévus dans la formation.

Dans chaque établissement, une évaluation qualitative et quantitative du tutorat est établie annuellement et présentée au conseil compétent.

ANNEXE 2 : LE TUTORAT D'ORIENTATION ET D'INSERTION

Le schéma directeur du BAIP, validé par le CA de l'Université d'Angers en date du 17 mars 2009, propose de renforcer les dispositifs de transition entre la formation et l'emploi des étudiants par le développement de l'identité de l'Université et du sentiment d'adhésion des futurs étudiants, étudiants inscrits ou anciens, à cet établissement. Ce développement a été conçu à travers l'utilisation de réseaux sociaux internes à l'Université d'Angers (site web 2.0 de l'UA, portail de l'Insertion Professionnelle IP'oline), tout en renforçant l'accompagnement humain réalisé par le personnel des composantes ou des services communs comme le SUIO-IP (selon le principe du schéma directeur BAIP : « le sentiment d'appartenance s'établit par les réseaux sociaux et les relations humaines »). Cet accompagnement peut également être renforcé par la mise en place du parrainage étudiant. En effet, le schéma directeur propose l'appropriation d'une culture de réseaux chez les néo et post-bacheliers avec l'intervention de « tuteurs d'orientation et d'insertion » ayant pour missions de :

- Faire connaître aux futurs étudiants et à leurs encadrants (enseignants, parents) la vie étudiante et les formations proposées à l'Université d'Angers, grâce à leur participation aux différentes manifestations annuelles liées à l'orientation (salons de l'orientation, forums organisés par les lycées ...)
- Faire partager aux étudiants nouvellement inscrits en L1 l'intérêt de l'utilisation des dispositifs d'accompagnement à l'élaboration du projet personnel, en lien avec le PRL et les actions BAIP (Enseignants-référents, passerelles PACES, Carnet de Bord de l'Etudiant (CBE), portail de l'insertion et des anciens, buzz métiers, rencontres entreprises, ...).

Ces missions participent également pleinement aux dispositifs de liaisons Lycées-Université développés par l'Université, en partenariat avec les instances académiques et fixés par une charte signée entre l'Université et le Rectorat d'académie le 8 septembre 2010.

Pour cela, il sera nécessaire que les étudiants employés sur contrat répondent aux conditions suivantes:

- Etre régulièrement inscrits à l'Université d'Angers,
- Etre recrutés principalement à un niveau M1, M2 et éventuellement L3.

Point 05 – ENSEIGNEMENTS ET VIE ETUDIANTE

Le nombre d'heures par contrat-étudiant pour cette double mission sera au total de 35 et se décomposera de la façon suivante :

- 20 heures d'orientation pour les salons et forums lycée,
- 5 heures de découverte des dispositifs d'aide à la réussite et à la réorientation,
- 10 heures sur les dispositifs du projet personnel et professionnel.

Un pré-recrutement sera réalisé par la ou le VP étudiant(e) en sorte que chacune des composantes pédagogiques de l'université soit représentée en fonction des effectifs étudiants inscrits au niveau L1 ainsi que du nombre de dispositifs d'information, d'orientation, de réorientation ou d'accompagnement au projet développés en leur sein selon le prévisionnel :

- UFR LLSH : 3 étudiants
- UFR DEG : 2
- UFR ITBS : 1
- UFR Sciences: 1
- UFR Sciences médicales et Sciences pharmaceutiques et Ingénierie de la santé : 1
- UFR IUT : 1
- UFR ISTIA : 1

Avant signature du contrat, les étudiants pré-recrutés s'engagent à suivre une formation de 5 heures réalisée conjointement par la (le) VP étudiant ou son représentant, le VP CEVU ou son représentant, le directeur du SUIO-IP ou son représentant.

Pour l'année 2011-2012, le budget nécessaire à cette opération sera prélevé sur les appels à projet MAFEJ (pour 2/3 sur le projet « Transition Lycée-Université » et pour 1/3 sur « Transver'sup »).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

07 juillet 2011

Point 07
**INFORMATION : DECISIONS
PRISES PAR LE PRESIDENT PAR
DELEGATION**

Information : décisions prises par président par délégation

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Education, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

SAIC

Date	Co-contractant	Objet du contrat
04/03/2011	HM CLAUSE	Prestation de service
07/03/2011	AXA	Contrat de mécénat
24/03/2011	CARLINA TECHNOLOGIES	Avenant n°1 au contrat de licence
13/04/2011	GEVES, VILMORIN...	Avenant au contrat de collaboration CPV
19/04/2011	ZACHSYSTEM	Avenant contrat de prestation de service
20/05/2011	ITEPMAI, VALINOV...	Accord de confidentialité
27/05/2011	MARIONNET	Prestation de service
14/06/2011	FABIEN CHHEL	Cession de droit
14/06/2011	UPMC CNRS	Prestation de service
15/06/2011	CHU ANGERS	Convention de reversement
15/06/2011	ALSIM	Prestation de service

Direction de la Culture

Liste des contrats et conventions signés par le Président et ou par délégation,

Dates	Objet	Signataires
Le 19 mai 2011	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle	Hélène FOURMY, Présidente de l'association Pour ma pomme
Le 9 juin 2011	Contrat d'artiste	Bernard Doucin, musicien
Le 9 juin 2011	Contrat d'artiste	Gaëtan NICOT, musicien
Le 9 juin 2011	Contrat d'artiste	Philémon Regnauld, artiste

Direction des Relations internationales

Pays-Ville	Université	Intitulé de l'accord	Type	Début	Fin
Allemagne, Wernigerode	Hochschule Harz	Accord de double diplôme	Bilatéral	2011	2013
Chine, Yantai	Université de Yantai	Accord de coopération	Bilatéral	2011	2016
Mexique, Mérida	Universidad del Mayab	Accord de coopération	Bilatéral	2011	2016
Cameroun, Yaoundé	IFTIC-SUP	Accord de délocalisation Licence professionnelle	Bilatéral	2011	2012

Direction de la Recherche

Financier ou Convention	Programme ou Projet	Unité de recherche concernée	Date Signature du Président
Demande de subvention	<u>Décision attributive ANR - projet CEPHORCAS</u>	Laboratoire Moltech Anjou - Pietrick Hudhomme	06/01/2011
Demande de subvention	<u>Décision attributive ANR - projet BB-EEG</u>	Laboratoire LISA - David Rousseau	06/01/2011
Convention Reversement	<u>Convention reversement Inserm - Ua</u> Projet de recherche CIMATH 2 financé par la Région. Montant: 247 200€	Laboratoires LNBT - UPRES EA3143 - J Eyer Mitochondries - UMR694 - Y Malthiery IVP - UMR646 - JP Benoît	10/01/11
Convention Reversement	<u>Convention reversement Ua - INRA</u> Projet de recherche PHENOTIC - Financement complémentaire de 5.500 € par l'IFR QUASAV pour recrutement d'un post-doctorant	Laboratoire PMS	24/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Projet NPSpace - LERIA - 162 628.24€	Laboratoire LERIA - I Stephan	24/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Projet MODULES - Moltech Anjou - 171 200.00€	Laboratoire moltech Anjou - D Gindre	24/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Projet FerOHyM - Moltech Anjou - 151 800.00€	Laboratoire Moltech Anjou - N Mercier	24/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> projet PHOEBUS - Moltech Anjou - 187 200.00€	Laboratoire Moltech Anjou - L Sanguinet	24/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Projet PamEpo - IVP - 134 160.00€	Laboratoire IVP - C Montero-Menei	24/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Dépôt de projet ANR – programme blanc : Projet TIGRE, aide demandée 116 461.12€	Laboratoire LERIA - L Garcia	28/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Projet ESI - LISA - 89 000€	Laboratoire LISA - Laurent Autrique	28/01/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Dépôt de projet ANR – programme blanc Projet PHENOSEM LISA - D. ROUSSEAU aide demandée : 18 720.00€	Laboratoire LISA - David Rousseau	31/01/2011
Demande de subvention	<u>Demande aide CNES</u> Projet "Dysfonction endothéliale induite par la microgravité et les modèles de rique vasculaire" M.A. Custaud BNVI montant: 42.000€ HT	Laboratoire BNVI - M.A. Custaud	16/02/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Dépôt de projet ANR – Projet VIRAGE RCIM - B. LAPIED	Laboratoire RCIM - Bruno LAPIED	18/02/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u>	Laboratoire PPI - Didier LE	25/02/2011

Point 07 – INFORMATION : DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Dépôt de projet ANR – Projet DUO PPI - D. LE GALL	GALL	
Convention Reversement	<u>Convention Reversement Unantes - Ua</u> Conv Rvst Projet région Pluri-L - Montant total du reversement : 3000€	Laboratoire PPI - Didier LE GALL	25/02/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Dépôt de projet ANR – Projet SANE IVP - JP BENOIT	Laboratoire IVP - Jean-Pierre BENOIT	25/02/2011
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> maquette financière Projet PROFESSI - F Guérin LASQUO	laboratoire LASQUO - F Guérin	
Convention de reversement	<u>Convention reversement INRA - Ua</u> Avenant 1 Conv INRA / Ua - Phénotic.	Laboratoire LISA - D Rousseau	
Demande de subvention	<u>demande aide ANR</u> Projets NNANOLAMOXORG - 187 720€ et PLASTICSOLARCELL - 178 360 €	Laboratoire LPhIA - M Girtan	18/04/2011
Frais de gestion	<u>Prélèvement frais de gestion</u> Etat récapitulatif du prélèvement de 4 % sur projets CALCOMED et LYMPHOTARG pour frais de gestion		18/04/2011
Convention de reversement	<u>Convention de Reversement U Nantes / Ua</u> Conv Rvstrelative au projet régional NUCSAN. Montant du reversement en faveur de Uangers (laboratoire IVP) : 266 400€	Laboratoire IVP - F Hindré	05/05/2011
Avenant convention	<u>Convention DJEPVA / UA / Boutique de Gestion</u> Avenant N°1 projet Parcours Confiance Jeunes (E Bioteau) financé par la DJEPVA - prolongation 3 mois	Laboratoire Eso carta - E Bioteau	20/05/2011
Avenant convention	<u>Convention Région / Ua projet de recherche LigéRO</u> Avenant N°1 à convention cadre Région / Ua pour le projet LigeRO : transfert de gestion de Ua vers Fédération Atlanstic	Laboratoire LISA - E Pinson	25/05/2011
Avenant convention	<u>Conventioin région / ua projet de recherche EQUIMOSE</u> Avenant N° 2007 10085 - prolongation projet EQUIMOSE (C Cavarro-Ménard LISA) jusqu'au 5 décembre 2012	Laboratoire LISA - C Cavarro Menard	
Convention	<u>Convention Interloire / ua -Convention n° 2011/020</u> Impact des différents apports de matières organiques sur le sol et la vigne en fonction du mode d'entretien du sol - Année 3 - Montant du financement : 4.500€	Laboratoire LEESA - D Landry	20/06/2011
Convention	<u>Convention Interloire / Ua - convention N° 2011/028</u> Etude des Modalités d'adsorption/désorption des pesticides dans un bassin versant viticole des coteaux du layon - Année 1 - Montant du financement : 7.000€	Laboratoire LEESA - D Landry	20/06/2011